

GESTION
DES DÉCHETS

OFFRE DES ACTEURS
ÉCONOMIQUES

Guide de bonnes pratiques en **ÉCONOMIE CIRCULAIRE**

Reproductibilité
au territoire Corse

DEMANDE ET
COMPORTEMENT DES
CONSOMMATEURS

Grille de lecture des fiches « bonnes pratiques »

A travers ces 30 fiches-actions, l'Office de l'Environnement de la Corse souhaite valoriser les bonnes pratiques liées à l'économie circulaire, afin de proposer des outils aux acteurs locaux et de promouvoir les opérations similaires sur le territoire corse.

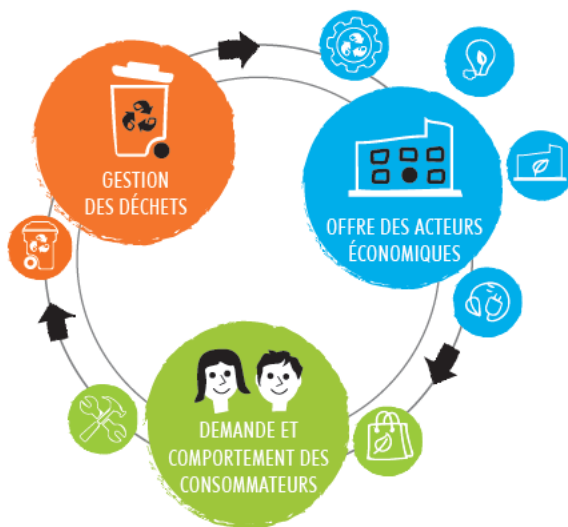
Chaque fiche action est structurée de la même façon pour en faciliter l'appropriation :

Une **première page** avec successivement :

- Axe de l'économie circulaire concerné



- Pilier de l'économie circulaire concerné



- Le libellé de l'action
- La fiche d'identité de l'action : porteur du projet, périmètre, public cible, date de lancement
- Les enjeux autour de cette pratique
- Les points clés : objectifs, coûts, acteurs à mobiliser



Une **deuxième page** avec la description de l'action :

- Objectif de la démarche
- Etapes de mise en place de l'action
- Moyens humains et techniques nécessaires
- Résultats qualitatifs et quantitatifs obtenus

DESCRIPTION DE L'ACTION

OBJECTIF DE LA DEMARCHE :
Favoriser le développement durable grâce aux actions respectueuses dans le cadre de la commande publique.

Au sein de cet aspect « économie circulaire », toute une batterie d'activités d'animation, d'information et d'accompagnement de réseaux est également en cours afin d'apporter le passage à l'acte de la part des adhérents de l'association.

ETAPES DE MISE EN PLACE DE L'ACTION :

- 1. Suite à la directive Marchés publics de 2004, premières mesures prises en novembre 2004 à Angers pour tester la mobilisation des collectivités sur le sujet et envisager la création d'un réseau.
- 2. Deuxième rencontre en mai 2005 à Angers permettant de formaliser les objectifs et le fonctionnement du Réseau (association loi 1901).
- 3. Troisième rencontre en janvier 2006 à Nantes pour valider l'association, passer les statuts et valider les actions prioritaires.
- 4. Mise en place de la première « Charte de l'association ».
- 5. Création de travail thématiques (22 depuis 2007) avec un co-pilote du ST par le R.G.O. et une adhérente de l'association. Une réunion, un document de synthèse (guide de mise en œuvre) ont été diffusés à tous les adhérents une réunion de présentation de la synthèse des travaux a également été.

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES :

- Le principe de fonctionnement de l'association est basé sur la représentation de chaque membre adhérent par un réseau géographique défini. Tous les autres élus et techniciens concernés au sein des collectivités adhérentes peuvent participer aux actions prévues par l'association.
- Les membres du gouvernement de R.G.O. se composent d'une assemblée générale, d'un conseil d'administration (CA) composé de 15 membres (5 personnes parmi les membres du CA).
- Quatre-vingt-trois, 3 personnes entrant en réseau.

RÉSULTATS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS OBTENUS :

- Structuration d'un réseau d'une centaine de collectivités de toutes tailles de la commune à la région sur un territoire géographique défini.
- L'engagement du champ d'intervention proposé est, effectivement, incontestablement, individuel juridique et environnemental, réseaux groupes de travail, participation de R.G.O. à des manifestations nationales, ...

Une **troisième page** avec successivement :

- Reproductibilité de l'action en Corse : Porteur de projet potentiel, facteurs de réussite, points de vigilance (cette section peut éventuellement se retrouver en bas de la deuxième page)
- Retours d'expérience : sur des démarches similaires ou d'autres types d'actions du secteur
- Pour en savoir plus : liens utiles
- Contact

REPRODUCTIBILITÉ DE L'ACTION EN CORSE

PORTEUR DE PROJET POTENTIEL :
Structure « réseau » qui serait un lieu d'échange et de travail pour les collectivités. Le rôle de cette structure (association, ...) doit permettre de fédérer le plus grand nombre d'acteurs.

FACTEURS DE RÉUSSITE :
Evolution récente de la réglementation sur les marchés publics et notamment la charte nationale des marchés publics durable et cadre d'animation. La loi ne se limite pas aux collectivités territoriales mais concerne également les entités juridiques de droit public comme les CCSD par exemple. Les réseaux mis en place par l'association doivent être viables et en lien avec les possibilités d'accompagnement existantes. L'adoption d'une implication forte des structures adhérentes semble prioritaire. Le thème « économie circulaire » permet à la fois de faire avancer les travaux puis de les faire appliquer.

POINTS DE VIGILANCE :
La formalisation et la structuration de l'association prendra à minima plusieurs mois (voire plusieurs années selon son ampleur). Les instances de gouvernance seront adaptées en fonction de la taille de l'association. Le réseau vit et évolue et il est conduit par un ou plusieurs volontaires qui arrivent à structurer/piloter l'implémentation des structures adhérentes.

RETOURS D'EXPERIENCE

DEMARCHES SIMILAIRES :
D'autres réseaux « économie circulaire » existent dans d'autres régions en France. Ces réseaux émergent dans le cadre d'un réseau national animé par le STPE.

AUTRES TYPES D' ACTIONS (OU SECTEURS) :
Définir des actions pilotes durables et présenter au plan national d'action 2015-2020 (projet de la loi de programmation) sur le thème de l'économie circulaire, en lien avec la FA n°11 (CA du Pays Vannetais).

POUR EN SAVOIR PLUS SUR CETTE ACTION
Retrouver le détail des informations utiles : <http://www.reseau-economie-circulaire.fr> avec l'accès aux ressources de l'activité du réseau.

CONTACT
Mathieu DELAVER
mathieu.delaver@reseau-economie-circulaire.fr
06 99 99 99 99

Cette fiche est partie de l'outil de travail « Outil de travail : analyse de projets de réseaux » et est intégrée à la base de données de l'association.

Liste des fiches « bonnes pratiques »

N° de fiche	Libellé	Piliers concernés	Page
FA 01	Dynamique inter-régionale d'intégration du développement durable dans la commande publique		7
FA 02	Cluster des éco-activités		10
FA 03	Valorisation d'écarts fruitiers par méthanisation		13
FA 04	Concassage et réemploi de gravats		16
FA 05	Echanges et partages inter-entreprises		19
FA 06	Animations « prévention des déchets » et mobilisation des écoles		22
FA 07	Accompagnement des collèges pour la réduction des déchets		25
FA 08	Faire rouler des véhicules grâce aux boues de station d'épuration et aux résidus organiques		28
FA 09	Mise en place d'une démarche d'écologie industrielle		31
FA 10	Démarche de viticulture durable		34
FA 11	Utilisation de produits d'entretien naturels dans les locaux administratifs		37
FA 12	Suppression des produits phytosanitaires		40
FA 13	Chauffage de logements grâce à l'énergie issue de l'eau de mer		43
FA 14	L'Economie Circulaire pour la protection de la mer et l'environnement		46
FA 15	Formations et sensibilisation à l'éco-conception		49
FA 16	Recyclage en boucle fermée des menuiseries en fin de vie issues des chantiers		52
FA 17	Publication pédagogique « Nouveaux Modèles Economiques, opportunités de développement durable du territoire »		55
FA 18	Promotion du compostage collectif en milieu rural		58
FA 19	Système d'évaluation des bâtiments durables		61
FA 20	Approvisionnement en matériaux de voirie de proximité recyclés		64
FA 21	Prévention des déchets du BTP : réduction des déchets grâce à une démarche qualité intégrée		67
FA 22	Plan Climat 2020 de la filière des vins de Bordeaux		70
FA 23	Sensibilisation et accompagnement à l'économie de la fonctionnalité		73

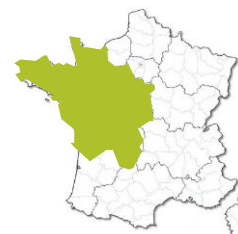
FA 24	Centre de recyclage de sédiments, terres et matériaux de déconstruction		76
FA 25	Don et réemploi de mobilier		79
FA 26	Accompagnement des entreprises dans le développement de projets faisant intervenir la valorisation de biomasse et les bioressources	 	83
FA 27	EcoproDDuire : Accompagnement à l'éco-conception		86
FA 28	Valorisation de vieux vélos		89
FA 29	Les Saveurs du Grand Parc : démarche de circuit court entre les acteurs du Grand Parc Miribel Jonage	 	92
FA 30	Gestion mutualisée de palettes de bois		95



Dynamique inter-régionale d'intégration du développement durable dans la commande publique



- **R.G.O. Réseau Grand Ouest**
94 collectivités territoriales et EPCI sur les territoires de Basse Normandie, Bretagne, Pays de La Loire, Poitou-Charentes, Limousin et Centre
- **Périmètre** : Aide à l'intégration du développement durable dans la commande publique des structures adhérentes
- **Public cible** : Toute entité publique dotée d'une personnalité juridique
- **Date de lancement** : Association créée en 2006 – toujours en activité – légère diminution du nombre d'adhérents (>100 → 94) mais élargissement du périmètre géographique (couverture de la région Centre depuis 2013)



ENJEUX AUTOUR DE CETTE PRATIQUE

- Créer une culture commune au sein des membres du réseau dans le domaine du développement durable à travers les achats responsables
- Créer une dynamique, motiver et susciter l'intérêt des acteurs
- Mutualiser et partager les expériences
- Connaître et informer sur les filières, les labels et les fournisseurs
- Établir des partenariats avec les fournisseurs et les filières pour structurer l'offre
- Aider les décideurs dans leurs politiques d'achat sur le plan technique et juridique
- Être le relais des initiatives locales, nationales et internationales en tant que force de proposition et source d'information

AIDE À L'INTÉGRATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LA COMMANDE PUBLIQUE DES STRUCTURES ADHÉRENTES À L'ASSOCIATION

OBJECTIFS :

Promouvoir le développement durable grâce aux achats responsables dans le cadre de la commande publique

COÛTS :

Coûts de fonctionnement de l'association (site internet, permanents) et de représentation (salons)

ACTEURS À MOBILISER :

Un ou plusieurs animateurs du réseau



DESCRIPTION DE L'ACTION

OBJECTIF DE LA DÉMARCHE :

Promouvoir le développement durable grâce aux achats responsables dans le cadre de la commande publique

Au-delà de cet aspect « économie circulaire », toute une batterie d'objectifs d'animation, dynamisation et mutualisation du réseau est également en place afin d'optimiser le passage à l'acte de la part des adhérents de l'association

ÉTAPES DE MISE EN PLACE DE L'ACTION :

- Suite à la directive Marchés publics de 2004, première rencontre initiée en novembre 2004 à Angers pour tester la mobilisation des collectivités sur le sujet et envisager la création d'un réseau.
- Deuxième rencontre en mars 2005 à Angers permettant de formaliser les objectifs et le fonctionnement du réseau (association loi 1901).
- Troisième rencontre en janvier 2006 à Nantes pour créer l'association (assemblée constitutive) et définir les actions prioritaires.
- Mise en place du programme d'actions de l'association :
 - Groupes de travail thématiques (22 depuis 2007) avec un co-pilotage du GT par le R.G.O. et une collectivité. A l'issue des travaux, un document de synthèse (guide de préconisations) est édité et diffusé à tous les adhérents (une réunion de présentation de la synthèse des travaux a également lieu)



- Expertise individuelle juridique et opérationnelle
- Formations aux achats responsables
- Sessions de sensibilisation aux achats responsables
- Matinales (webmatinales depuis 2016, plusieurs rencontres par an, auparavant 4 Rencontres



physiques entre 2011 et 2016 sur 1 ou 2 jours)

- Participation au projet européen marchés publics responsables « S.P.P. Regions » qui vise à créer et/ou à renforcer des réseaux de commande publique responsable en Europe
- Participation à d'autres réseaux inter-régionaux et européen sur les achats publics durables

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES :

- Le principe de fonctionnement de l'association est basé sur la représentation de chaque membre adhérent par un binôme élu/technicien référent. Tous les autres élus et techniciens concernés au sein des structures adhérentes peuvent participer aux activités proposées par l'association.
- Les instances de gouvernance de R.G.O. se composent d'une assemblée générale, d'un conseil d'administration (16 personnes) et d'un bureau (9 personnes parmi les membres du CA).
- Opérationnellement, 3 personnes animent ce réseau.

RÉSULTATS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS OBTENUS :

- Structuration d'un réseau d'une centaine de structures de toutes tailles (de la commune à la région) sur un périmètre géographique étendu.
- Elargissement du champ d'intervention proposé aux adhérents (accompagnement individuel juridique et environnemental, nouveaux groupes de travail, participation de R.G.O. à des manifestations/salons, ...).

Structure « neutre » qui serait un lieu d'échange et de travail pour les collectivités. Le statut de cette structure (association, ...) doit permettre de fédérer le plus grand nombre d'acteurs.

Evolution récente de la réglementation sur les marchés publics et notamment la charte nationale sur les achats publics durables en cours d'élaboration
La cible ne se limite pas aux collectivités territoriales mais concerne également les entités juridiques de droit public comme les SDIS par exemple.
Les travaux menés par l'association doivent être ciblés et en lien avec les possibilités d'accompagnement/animation. Néanmoins une implication forte des structures adhérentes semble prépondérante : le binôme élu/technicien référent permet à la fois de faire avancer les travaux puis de les faire appliquer.

La formalisation et la structuration de l'association prendra a minima plusieurs mois (voire plusieurs années selon son ampleur). Les instances de gouvernance seront adaptées en fonction de la taille de l'association.

Le réseau vit et produit s'il est conduit par un ou plusieurs animateurs qui arrivent à structurer/pousser l'implication des structures adhérentes.

Retrouver le détail des informations utiles :

A ctivités du réseau

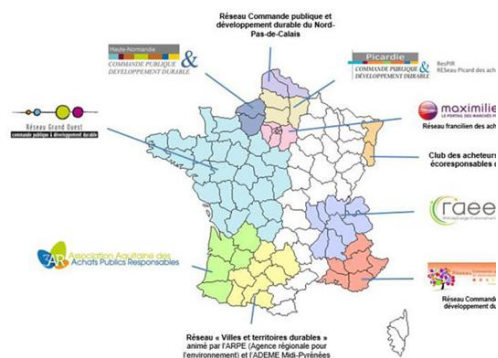
- Guide Labels
- Groupes de travail thématiques
- Expertise juridique et opérationnelle
- Formation/Sensibilisation aux (...)
- Matinales
- Participation au projet européen (...)
- Autres activités

Matthieu BELLAYER
matthieu.bellayer@reseaugrandouest.fr
www.reseaugrandouest.fr
02 41 72 40 83



Cette fiche fait partie du recueil de fiches : « Guide de bonnes pratiques en économie circulaire » et est téléchargeable sur les sites OEC et ADEME CORSE

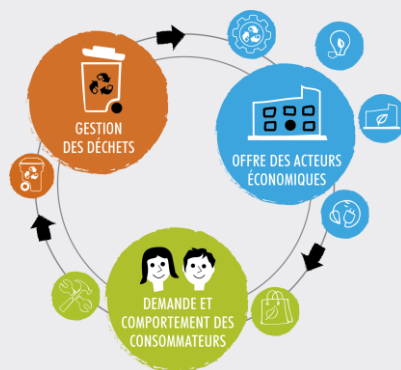
D'autres réseaux « commande publique et développement durable » existent dans d'autres régions en France. Ces réseaux échangent dans le cadre d'un inter-réseaux national animé par le MTES



A noter l'organisation par R.G.O. d'un groupe de travail thématique « Intégrer le développement durable dans les achats de produits d'entretien », en lien avec la FA n°11 (CA du Pays Voironnais)

AUTRES TYPES D' ACTIONS (DU SECTEUR) :

Définition des achats publics durables et
présentation du plan national d'action
2015-2020 (incluant la future charte pour
l'achat public durable) sur le site du
MTES : [https://www.ecologique-
solidaire.gouv.fr/achats-publics-durables](https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/achats-publics-durables)

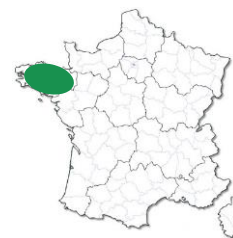


Cluster des éco-activités

FICHE
D'IDENTITÉ



- **Eco-Origin**
Association
- **Périmètre** : Bretagne
- **Public cible** : Entreprises
- **Date de lancement** : Juin 2010 - action pérenne



ENJEUX AUTOUR DE CETTE PRATIQUE



Repérer, structurer et diffuser l'information pour donner des repères sur l'économie verte



Favoriser les échanges et les rencontres



Stimuler l'émergence de projets collaboratifs



Accompagner les projets des adhérents

RÉSEAU D'ACTEURS QUI ONT CHOISI DE MUTUALISER LEURS SAVOIR-FAIRE ET LEURS MOYENS POUR ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE VERTE EN BRETAGNE

OBJECTIFS :

Accompagner les entreprises, collectivités et laboratoires de recherche dans la transition écologique

COÛTS :

Coûts de personnel et fonctionnement de l'association ; animation et communication

ACTEURS À MOBILISER :

Entreprises ; CCI ; universités



DESCRIPTION DE L'ACTION

OBJECTIF DE LA DÉMARCHE :

Mettre les acteurs et les énergies en réseau pour faciliter l'accès des entreprises aux financements nécessaires à leur développement, aux innovations techniques et technologiques, à de nouveaux marchés et aux compétences indispensables à leur évolution.

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE :

- Réflexion engagée sur le territoire breton depuis 2007 autour de la création d'un cluster lié aux Eco Activités
- Création de l'Association Eco Origin en mai 2009
- Volonté affichée de structurer un fonctionnement en cluster pour le début de l'année 2010

Les missions d'Eco-origin sont la veille et prospective, l'animation de réseau et l'accompagnement de projet. L'association réalise également ses adhérents dans le champ des ODD et des normes 37101. Ces missions se concentrent sur 4 axes de travail thématiques :

- Eco-rénovation durable de l'habitat
- Intelligence de l'eau
- Eco-matériaux
- Technologies de l'Analyse, de la mesure et du contrôle

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES NECESSAIRES :

Le Cluster Eco Origin est une association Loi 1901 à but non lucratif créée en juin 2010, structurée autour d'un Conseil de Surveillance et d'un Conseil d'Administration. Il comprend également un Conseil des Personnes Qualifiées.

Les universités de Rennes 1 et 2 sont membres fondateurs du cluster avec Force 5, la CCI du Maine et Loire, Novincie, Bretagne Eco Entreprises, le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, Rennes Métropole CODESPAR, le Pays de Rennes, BRUDED et AUDELOR.

Les adhérents du Cluster sont regroupés en 3 collèges :

- Entreprises
- Enseignement – formation – recherche
- Partenaires

Ils sont invités à se réunir lors de l'Assemblée Générale annuelle mais aussi lors d'événements tout au long de l'année.

RÉSULTATS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS OBTENUS :

L'une des premières réalisations du cluster Eco Origin a été de servir d'accélérateur aux réflexions en cours sur la mise en place d'un projet de pôle de compétitivité dans le cadre de l'appel d'offres Ecotechnologies. Le projet de pôle « Intelligence de l'eau » a été déposé avec pour objectifs de favoriser l'innovation et la diffusion des technologies en faveur du développement économique et de la création d'emplois au sein d'un tissu de PME-PMI ancrées sur leur territoire avec le soutien engagé des collectivités territoriales (Conseil Régional, conseils départementaux, agglomérations et communes).

REPRODUCTIBILITÉ DE L'ACTION EN CORSE



PORTEUR DE PROJET POTENTIEL :

Institutionnels (CCI, ADEME)
Collectivités territoriales de toutes tailles (intercommunalité, mairie, Collectivité Territoriale de Corse...)

FACTEURS DE RÉUSSITE :

Volonté des acteurs du territoire de se fédérer autour d'axes de travail sur l'économie circulaire.

POINTS DE VIGILANCE :

Identifier suffisamment en amont les thématiques sur lesquelles pourraient agir le cluster.

S'assurer d'une diversité des adhérents afin de couvrir de façon large les problématiques de tous les acteurs du territoire (et d'y répondre).



RETOURS D'EXPÉRIENCE

DÉMARCHES SIMILAIRES :

Valbiom Centre :

Association loi 1901 qui a pour objectif la valorisation non-alimentaire de la biomasse à travers 3 thématiques : agro-matériaux, bioénergies et chimie du végétal. La CCI Eure-et-Loir fait partie des membres fondateurs et du Conseil d'Administration de ce cluster.
<https://www.cci28.fr/valbiom>

Soleil des Pyrénées :

Cluster transdisciplinaire (tourisme, climatisme, santé, solaire, agriculture, métiers de l'alimentation...) et transfrontalier (France, Andorre, Espagne) visant à créer des synergies entre entreprises et mutualiser les savoir-faire pour dynamiser le territoire.
<http://www.eurodistricte.cat/fr/projectes-cooperacio-transfronterera/developpement-socio-economique-formation/cluster-le-soleil-des-pyrenees>

AUTRES TYPES D' ACTIONS (DU SECTEUR) :

CCI Lot et Garonne :

Initiation et animation de clubs d'entrepreneurs qui visent à favoriser les échanges et collaborations inter-entreprises (au total : 250 chefs d'entreprises réunis par filière ou thématique).
<http://www.cci47.fr/Entreprendre-Aquitaine-Midi-Pyrenees/Innovation-Reseaux/Les-reseaux-d-entreprises/Les-groupements-industriels>

Barter Clusters :

Permet aux entreprises de financer leurs achats de fonctionnement ou développement sans utiliser de la trésorerie mais en échangeant directement leurs ressources.
<https://www.barterclusters.fr/>

POUR EN SAVOIR SUR CETTE ACTION

Retrouver le détail des informations utiles :

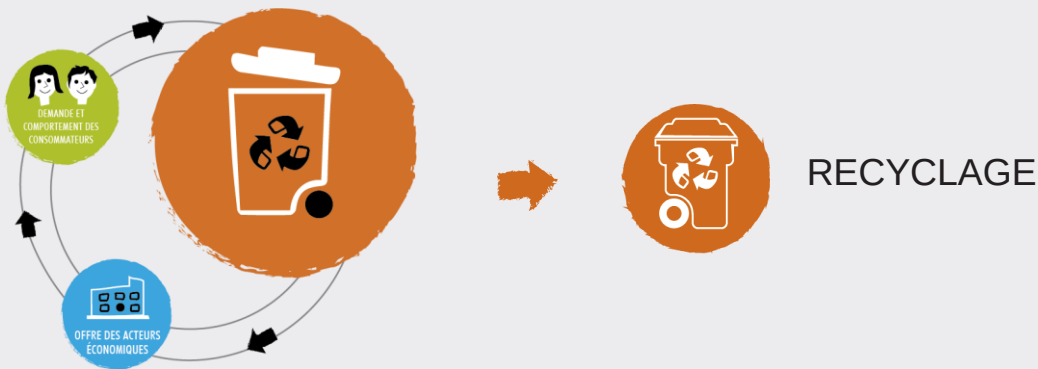
<https://www.eco-origin.fr/>



CONTACT

Robert GESTIN

presidence@eco-origin.fr



Valorisation d'écarts fruitiers par méthanisation

FICHE D'IDENTITÉ

- **SAS Boyer**
Entreprise
- **Périmètre** : Entreprise
- **Public cible** : Producteurs et conditionneurs de fruits et légumes – Industrie agroalimentaire
- **Date de lancement** : 2011 (mise en exploitation) – action pérenne



ENJEUX AUTOUR DE CETTE PRATIQUE



Réduction des tonnages de déchets fruitiers envoyés en incinération ou stockage



Amélioration du taux de valorisation



Production d'énergie renouvelable



Réduction des coûts de transport et de traitement des déchets issus de la production

OBJECTIFS :

Valorisation des déchets issus de la production et du conditionnement de fruits

COÛTS :

Investissements importants (construction et exploitation de l'unité)

ACTEURS À MOBILISER :

Producteurs, conditionneurs de fruits et légumes ; entreprise spécialisée dans les installations de biométhanisation ; CCI



DESCRIPTION DE L'ACTION

OBJECTIF DE LA DÉMARCHE :

Valoriser les écarts fruitiers en biogaz grâce à une installation de méthanisation et produire de l'énergie renouvelable via une unité de cogénération

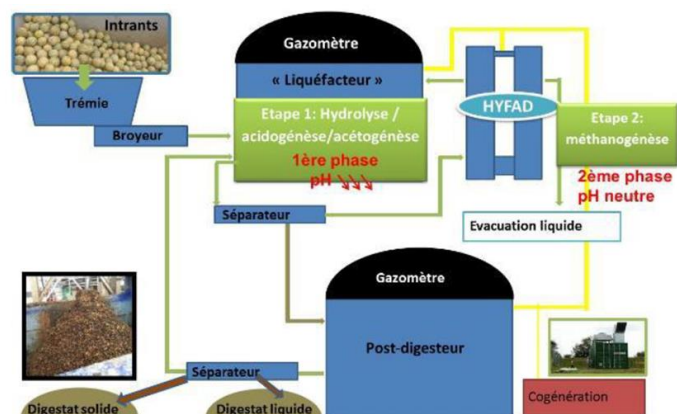
CONTEXTE :

La gestion des écarts fruitiers représentant une dépense importante et croissante, l'entreprise a lancé une réflexion sur les différentes solutions de traitement et valorisation possibles à envisager, en prenant en compte les contraintes liées à la saisonnalité de la production.

ÉTAPES DE MISE EN PLACE DE L'ACTION :

A noter : la démarche a été engagée en 2008, pour une mise en exploitation en 2011.

- Etape de réflexion sur les solutions envisageables (compostage, valorisation en alimentation animale, méthanisation) : le choix s'est porté sur la méthanisation qui permet à la fois une production d'énergie et d'éléments fertilisants (2008)
- Réalisation d'une étude de raccordement au réseau ErDF
- Signature d'un contrat « clés en main » avec l'entreprise belge GreenWatt
- Rédaction du dossier ICPE « Déclaration » (en interne) et validation par la préfecture
- Réalisation des travaux de construction de l'installation : technologie multi-étagée associée à un réacteur haut rendement (système breveté par GreenWatt)
- La mise en exploitation de l'installation (fin de l'été 2011) a précédé le raccordement de la production électrique (procédure longue)
- Les intrants internes proviennent des écarts de tri de melon et prunes de l'entreprise Boyer et sont complétés par d'autres déchets de fruits provenant d'entreprises voisines (écarts de tri, épluchures de pommes de terre issues de l'industrie agroalimentaire) : ces apports permettent de faire fonctionner l'installation au ralenti hors de la saison haute.
- L'entreprise a installé un tapis convoyeur qui achemine les déchets depuis la station de conditionnement vers la phase de pré-traitement des intrants (dénoyautage, broyage).



- Les solutions de valorisation des digestats solides et liquides ont été trouvées après la mise en exploitation : les phases liquides et solides sont traitées par un séparateur ; la phase solide est compostée et utilisée comme fertilisant dans les exploitations fruitières locales ; la phase liquide est épurée, les boues sont compostées et l'eau est injectée dans le système de lavage et arrosage interne.

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES :

- Construction d'une unité de biométhanisation fonctionnant avec une technologie multi-étagée (brevet GreenWatt) : les différentes phases de la méthanisation sont séparées dans trois réacteurs distincts pour pouvoir ajuster les paramètres de ces différentes réactions indépendamment l'une de l'autre
- Investissements importants (environ 1,5 million d'euros pour l'installation) : le temps de retour brut sur investissement a été estimé à 5 ans pour ce projet.
- Appui technico-économique et financier de la CCI Montauban et Tarn-et-Garonne

RÉSULTATS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS OBTENUS :

- 3 790 tonnes traitées en 2015 (environ 10 % des arrivages de fruits) : les intrants internes représentaient en 2015 73 % des intrants totaux.
- Electricité produite (à l'alternateur) : 284 320 kWh/an
- Chaleur produite : 127 060 kWh/an
- Environ 20 % de l'électricité vendue sur le réseau
- Utilisation interne : chauffage des logements saisonniers et lavage des paloxs
- Economies réalisées sur le transport des déchets à la décharge (la gestion des écarts de tri se faisant directement sur le site de conditionnement)

REPRODUCTIBILITÉ DE L'ACTION EN CORSE



PORTEUR DE PROJET POTENTIEL :

Une ou plusieurs entreprises de production et conditionnement de fruits et légumes. La CCI peut intervenir pour faciliter la mise en œuvre (par exemple appui technico-économique et financier, et montage du dossier).

FACTEURS DE RÉUSSITE :

La capacité du porteur à maîtriser les intrants est importante pour garantir la rentabilité du projet. La possibilité de recourir à des intrants externes sur les périodes de mi-saison permet d'envisager un fonctionnement de l'unité toute l'année (avec toutefois la possibilité d'un arrêt complet avec redémarrage rapide). Ces intrants externes en provenance d'entreprises voisines permettent également des recettes supplémentaires pour le porteur. Avoir un interlocuteur unique tout au long du projet pour l'installation, la maintenance et le suivi de l'unité de méthanisation (ici GreenWatt) facilite la conduite du projet.

POINTS DE VIGILANCE :

La saisonnalité de la production fruitière doit être prise en compte dans le dimensionnement du projet, le manque d'intrants internes pouvant être compensé par des partenariats avec des entreprises voisines. Le démarche de raccordement au réseau auprès d'Enedis peut être longue. Les démarches contractuelles sont nombreuses : le recours à une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage juridique est recommandé pour accompagner le porteur.

POUR EN SAVOIR SUR CETTE ACTION

Retrouver le détail des informations utiles :

https://www.laregion.fr/IMG/pdf/agro_industriel_boyer_sas_82_vdef.pdf

<http://www.cci.fr/web/developpement-durable/retours-d-experiences-actif/-/article/Creation+de+nouvelles+activites/valorisation-d-ecarts-fruitiers-par-methanisation>
www.greenwatt.fr



CONTACT

Valérie DOUSSAINT (Responsable qualité et environnement – Boyer)

vdoussaint@boyer-philibon.com

05 63 04 15 64



RETOURS D'EXPÉRIENCE

DÉMARCHES SIMILAIRES :

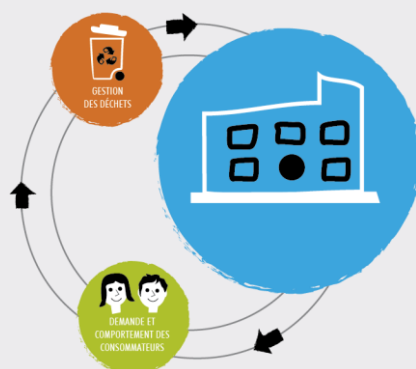
Construction d'une unité de traitement par méthanisation de déchets de fruits et légumes (10 000 tonnes par an) en PACA – partenariat entre **Les frères Tamisier** (producteurs de pommes biologiques) et **Valbio** (conception, installation et exploitation de l'installation) – biogaz réinjecté sur le réseau Enedis
<http://www.valbio.com/common/img/CP%20TAMISIER.pdf>

Société landaise Carrère (production de carottes et maïs) :

Réflexion sur l'installation d'une unité de biométhanisation – construction du projet avec GreenWatt
<http://www.fermes-larrere.fr/producteurs-denergie>

AUTRES TYPES D' ACTIONS (DU SECTEUR) :

Valorisation des issues de céréales pour réincorporation dans la filière de nutrition animale - projet soutenu par la **CCI Montauban et Tarn-et-Garonne**
<http://www.cci.fr/web/developpement-durable/retours-d-experiences-actif/-/article/Creation+de+nouvelles+activites/valorisation-des-issues-de-cereales>



ÉCOLOGIE
INDUSTRIELLE ET
TERRITORIALE

Concassage et réemploi de gravats

FICHE
D'IDENTITÉ

- **Sictom du Sud Gironde et Colas Sud-Ouest Agence Pépin** (63 000 hab.) - collectivité territoriale et entreprise de BTP
- **Périmètre** : 5 déchèteries du territoire
- **Public cible** : Producteurs de gravats (particuliers uniquement)
- **Date de lancement** : fin 2016 – début 2017 – action pérenne



ENJEUX AUTOUR DE CETTE PRATIQUE



Réduction des tonnages de déchets inertes enfouis



Amélioration du taux de valorisation



Réduction du transport lié aux gravats



Réduction des coûts de traitement



APPLICATION DE L'ACTION À L'ENSEMBLE DES DÉCHÈTERIES – SYNERGIE ENTRE UNE COLLECTIVITÉ ET UNE ENTREPRISE

OBJECTIFS :

Valorisation des déchets inertes collectés en déchèteries et limitation des transports

COÛTS :

Aucun coût de traitement ; coût de transport du bas de quai vers le site

ACTEURS À MOBILISER :

1 coordinateur dans chaque structure pour coordonner le partenariat

DESCRIPTION DE L'ACTION

OBJECTIF DE LA DÉMARCHE :

Concasser et réutiliser les gravats collectés en déchèteries et les détourner de l'enfouissement (amélioration des taux de valorisation) et limiter les transports.

CONTEXTE :

Cette synergie entre le Sictom du Sud-Gironde et l'entreprise de BTP Colas a vu le jour lors d'ateliers et groupes de travail organisés dans le cadre du Programme de Synergies Inter-entreprises (PNSI). Ce programme soutenu par l'ADEME et le Ministère de l'Environnement a pour but de mettre en relation des acteurs publics et privés producteurs de déchets et en demande de ressources pour créer des partenariats et des boucles. L'ADEME et le conseil régional de Nouvelle-Aquitaine ont apporté au Sictom du Sud-Gironde une aide financière pour permettre au chargé de prévention de participer à ces ateliers.

ÉTAPES DE MISE EN PLACE DE L'ACTION :

- Cette synergie avait fait l'objet d'une phase test en 2016 sur une déchèterie (Langon).
- L'atelier organisé fin 2016 a permis de pérenniser et d'étendre la démarche à l'ensemble des déchèteries du Sictom Sud Gironde.
- Le Sictom pèse les gravats collectés dans les bennes en déchèteries avant de les transporter (à sa charge) sur le site de Colas Sud-Ouest. Cela lui permet de bénéficier d'un suivi des quantités détournées, en plus du bordereau fourni par Colas Sud-Ouest. Les gardiens de déchèteries sont chargés de veiller à la bonne qualité du tri des bennes de gravats, pour que les chargements soient acceptés.

- L'entreprise Colas Sud-Ouest récupère gratuitement les gravats. Ils sont concassés sur son site et l'entreprise les revend ensuite comme matériaux de construction.
- Cette démarche est aujourd'hui pérenne : elle ne demande que très peu de suivi des deux côtés une fois que le partenariat est en place.

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES NÉCESSAIRES :

- Pour la mise en place du partenariat et la coordination du projet : une personne représentant chaque structure
- Chauffeur de benne
- Aucun moyen technique supplémentaire n'est nécessaire

RÉSULTATS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS OBTENUS :

- 2 340 tonnes détournées et réemployées en 2017 (1 500 t pendant la phase de test en 2016)
- 155 tCO₂e évitées/an (réduction du transport et préservation des matières vierges) : le site de Colas est plus proche que l'installation de stockage de déchets inertes (5 km contre 30 km)
- 10 500 € d'économies par an pour le Sictom sur le transport
- 7 €/t d'économies sur le traitement des déchets inertes
- Gain de 10 €/tonne pour Colas Gironde (récupère gratuitement des matériaux et les revend ensuite)

REPRODUCTIBILITÉ DE L'ACTION EN CORSE



PORTEUR DE PROJET POTENTIEL :

Collectivité territoriale ou syndicat gérant des déchèteries et une entreprise de BTP

FACTEURS DE RÉUSSITE :

La mise en place de cette action a été facilitée par la proximité du site de Colas Sud-Ouest par rapport aux déchèteries du Sictom (plus proches que l'installation de stockage). Elle n'a nécessité aucun investissement pour les partenaires et procure des gains immédiats pour les deux partenaires.

POINTS DE VIGILANCE :

Un travail de formation est nécessaire auprès des gardiens de déchèteries pour s'assurer d'une bonne qualité de tri avant le transport. Au début de la démarche, il a été nécessaire de recalibrer le tri pour mieux répondre aux attentes de Colas (plus exigeantes que celles de l'ISDI). Cette démarche implique qu'une entreprise de BTP implantée localement soit classée « installation de broyage, concassage, [...] de produits minéraux naturels ou artificiels ou de déchets non dangereux inertes ».



TransB à Biguglia (entreprise corse de fabrication de béton prêt à l'emploi)

Mise en place d'une recycleuse des déchets de béton qui permet de réduire la quantité de ciment nécessaire dans les bétons non normés et la quantité d'eau consommée (investissement subventionné par l'ADEME et le FEDER)

POUR EN SAVOIR SUR CETTE ACTION

Retrouver le détail des informations utiles :

<https://institut-economie-circulaire.fr/programme-national-de-synergies-inter-entreprises-10-initiatives-de-synergies-inter-entreprises/>

CONTACT

Barbara GUERINEAU (responsable d'exploitation)

b.guerineau@sictomsudgironde.fr

05 56 62 36 03

Charles BRUNGS (Chef de Centre, Colas Sud Ouest)

charles.brungs@colas-so.com

05 56 63 33 14



Cette fiche fait partie du recueil de fiches :
« Guide de bonnes pratiques en économie circulaire » et est téléchargeable sur les sites
OEC et ADEME CORSE



RETOURS D'EXPÉRIENCE

DÉMARCHES SIMILAIRES :

Partenariat entre le SMEPE (34) et l'entreprise LRM :

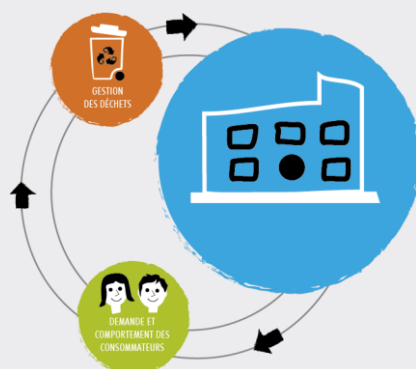
Récupérer gratuitement et recycler 100 % des bennes de gravats des déchèteries du territoire. La Carrière LRM de Lunel dispose d'un centre de recyclage et de criblage depuis 2006
carriereslrn.fr/valorisation.des.dechets.d.e.chantiers-36700-2-7-7.php - www.granulatplus.fr

AUTRES TYPES D' ACTIONS (DU SECTEUR) :

Languedoc Roussillon

Enrobés (situés dans la carrière LRM 34) :

Réutilisation de matériaux de chaussées issus de matériaux de déconstruction pour fabriquer de nouveaux enrobés. LRE utilise des matériaux nobles extraits de la carrière LRM et minimise donc le transport.



ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE
ET TERRITORIALE

ÉCONOMIE DE LA
FONCTIONNALITÉ

Échanges et partages inter-entreprises

FICHE
D'IDENTITÉ

- **Pays de la Haute-Sarthe**
Syndicat mixte
- **Périmètre** : Territoire du Pays de Sillé
- **Public cible** : Entreprises
- **Date de lancement** : 2016 – action en cours



ENJEUX AUTOUR DE CETTE PRATIQUE



Favoriser l'activité économique locale tout en réduisant les déchets traités en dehors du territoire



Créer des boucles de ressources



Maîtriser les coûts de gestion des entreprises sur certains postes



Créer du lien entre entreprises locales



LANCEMENT D'UNE DÉMARCHE D'ÉCHANGES ET DE PARTAGES DE RESSOURCES ENTRE ENTREPRISES D'UN TERRITOIRE

OBJECTIFS :

Trouver et pérenniser les synergies inter-entreprises

COÛTS :

Difficilement évaluable

ACTEURS À MOBILISER :

Collectivités territoriales (dont compétence environnement et développement économique) ; chambres consulaires ; entreprises locales et associations d'entreprises

DESCRIPTION DE L'ACTION

OBJECTIF DE LA DÉMARCHE :

Trouver et développer des actions de mutualisation et synergies entre entreprises sur un territoire notamment pour réduire les charges et optimiser la logistique

ÉTAPES DE MISE EN PLACE DE L'ACTION :

La méthode retenue pour la mise en place d'actions de mutualisation est la suivante :

- Organisation d'une réunion d'information à destination des entreprises ; les associations de commerçants et le Club d'entreprises ont été associés à la démarche pour la faire connaître auprès des entreprises
- Les chambres consulaires réalisent ensuite des diagnostics dans les entreprises volontaires pour déterminer les ressources et les besoins ; un questionnaire complémentaire est envoyé à ces entreprises
- Les données recueillies lors des diagnostics et dans les questionnaires sont utilisées par l'animateur (en partenariat avec les chambres) pour identifier en amont les synergies possibles
- Organisation d'une première rencontre avec les entreprises (sous forme de discussion et groupes de travail) qui décident collectivement des synergies à retenir. Dans le cas du Pays de la Haute-Sarthe, les actions retenues sont :
 - Formation à la sécurité incendie et Sauveteurs Secouristes du Travail sur le territoire
 - Développement des moyens pour partager du matériel entre entreprises
 - Mise en place et mise à jour de Document Unique
 - Consommation et achat groupé d'énergie
 - Collecte ponctuelle des déchets électriques des entreprises
- Rédaction d'une feuille de route pour chaque synergie retenue : les entreprises intéressées rédigent la feuille de route avec l'aide de l'animateur et des chambres consulaires

- Mise en œuvre concrète de l'action (contractualisation, organisation de formations communes, organisation de la collecte des déchets électriques avec un éco-organisme)

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES NÉCESSAIRES :

- 1 référent environnement, 1 chargée de mission développement économique, 1 représentant par chambre
- Organisation de plusieurs réunions (comités de pilotage, réunions d'information, journée de groupes de travail)
- Coût partagé entre les chambres (financées en partie par le Pays de la Haute Sarthe), le Pays de la Haute-Sarthe et la Communauté de communes, qui ont mis à disposition du temps passé sur l'opération

PARTENAIRES MOBILISÉS

- Communauté de communes de Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé (dont service économique)
- Chambres consulaires : Chambre de commerce et d'industrie, Chambre des métiers et de l'Artisanat, Chambre d'Agriculture
- Intervenants techniques spécialisés et autres partenaires pour la mise en œuvre des actions
- Association de commerçants et Clubs d'entreprise

RÉSULTATS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS OBTENUS :

- 25 entreprises présentes lors de la réunion d'information
- 20 entreprises engagées dans au moins une synergie ; 7 entreprises constituant un noyau dur
- 4 actions engagées début 2017



RETOURS D'EXPÉRIENCE

DÉMARCHES SIMILAIRES

CC Seine Eure :

Mise en place d'une crèche inter-entreprise, parking et équipements mutualisés - <https://neci.normandie.fr/initiatives/demarche-d-ecologie-industrielle-et-territoriale>

Vitré Communauté (partenariat avec Orée) :

Synergies éco-industrielles (échanges de flux, mutualisation de services, partage d'équipements) et création d'une association d'entreprises - http://www.vitrecommunaute.org/medias/2017/10/BATdef_Supplement_20pages.pdf -

voir la fiche action réalisée sur cette démarche (FA n° 9)

REPRODUCTIBILITÉ DE L'ACTION EN CORSE



PORTEUR DE PROJET POTENTIEL :

Un projet de mutualisation de services et de ressources peut être impulsé par une collectivité territoriale, une chambre consulaire ou une association d'entreprises (ou ces différentes structures en partenariat)

FACTEURS DE RÉUSSITE :

Ce type de démarche doit s'appuyer sur les compétences développement économique (et environnement dans un second temps) du territoire. Les chambres consulaires apportent une certaine expertise du sujet. Le travail de mobilisation des acteurs est fait en proximité par les services du territoire (travail de relance important, les courriers ne suffisent pas).

Les partenaires peuvent donner de la visibilité au projet global et à chaque action mise en place dans les médias locaux (communiqués et conférence de presse).

Un portage politique important de la part des élus locaux favorise la réussite du projet.

POINTS DE VIGILANCE :

Le programme doit veiller à ne pas se focaliser uniquement sur les synergies « matières » (par exemple, échange de palettes) ; les entreprises peuvent être davantage intéressées par des mutualisations de services, qui permettent de plus grandes économies. Les échanges de matières interviendront plus facilement dès lors que les entreprises se connaissent mieux.

Les partenaires peuvent veiller à ne pas sélectionner d'entreprises trop petites (moins susceptibles de trouver des synergies adaptées à leur fonctionnement).

Le suivi et le travail collectif doivent être maintenus après la tenue des groupes de travail pour assurer la concrétisation des actions.

POUR EN SAVOIR SUR CETTE ACTION

Retrouver le détail des informations utiles :

Recueil d'actions « économie circulaire » en Pays de la Loire (pages 40 à 42) :

http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/livret_des_actions_d_economie_circulaire.pdf

http://www.payshautesarthe.fr/FR/pays_actualite_detail.awp?P1=91



CONTACT

Cyrille COUROSSE (animateur du programme pour le Pays de la Haute-Sarthe)

cyrille.courousse@paysdehautesarthe.fr

02 43 33 70 96



Cette fiche fait partie du recueil de fiches : « Guide de bonnes pratiques en économie circulaire » et est téléchargeable sur les sites OEC et ADEME CORSE



RETOURS D'EXPÉRIENCE

AUTRES TYPES D' ACTIONS (DU SECTEUR) :

Démarches de mutualisation de ressources portées par les CCI :

CCI Seine-et-Marne (diagnostics et gestion mutualisée des déchets) ; CCI Alsace (point d'apport volontaire pour la collecte mutualisée de DEEE pro en partenariat avec 3 entreprises)

Démarches d'EIT plus globales accompagnées par une CCI :

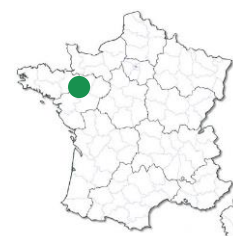
CCI Rouen (accompagnement de 5 zones d'activité) ; CCI Deux-Sèvres (pré-diagnostic auprès de 30 entreprises, en partenariat avec la CC du Pays Mellois) ; CCI Corrèze (mutualisation de la fonction transport avec deux entreprises) ; CCI Rennes (démarche EIT et bilan de flux pour 18 entreprises, création d'une association d'entreprises).



Animations « prévention des déchets » et mobilisation des écoles

FICHE D'IDENTITÉ

- **Smictom des Forêts**
(35 000 hab.) - collectivité territoriale (17 communes)
- **Périmètre** : toutes les écoles du territoire
- **Public cible** : Scolaires
- **Date de lancement** : 2013



ENJEUX AUTOUR DE CETTE PRATIQUE



Elaborer des outils pédagogiques ludiques permettant la prise de conscience



Diffuser les bonnes pratiques en matière de réduction des déchets et faire des enfants des ambassadeurs auprès de leurs parents



Mobiliser les écoles d'un territoire en élargissant l'offre d'animations



PROGRAMME D'ANIMATIONS EN DIRECTION DES SCOLAIRES

OBJECTIFS :

Sensibiliser les élèves à la thématique et aux gestes pratiques de réduction des déchets

COÛTS :

Animation du programme ; petit matériel pour le kit pédagogique

ACTEURS À MOBILISER :

Enseignants ; associations locales ; ADEME

DESCRIPTION DE L'ACTION

OBJECTIF DE LA DÉMARCHE :

Proposer aux écoles des formats d'animations adaptés à leurs besoins et des supports pédagogiques pour sensibiliser un maximum d'élèves (et indirectement leurs parents) à la réduction des déchets.

ÉTAPES DE MISE EN PLACE DE L'ACTION :

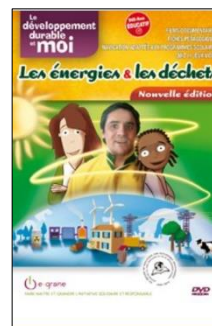
Ces animations sont le prolongement d'une démarche de sensibilisation déjà engagée par la collectivité (animations sur le tri sélectif dans les écoles) ; ce nouveau format proposé aux écoles a pour but d'élargir la démarche.

- Recrutement d'un agent chargé de l'élaboration des outils et des interventions
- Elaboration d'un programme d'animations sur la réduction des déchets : recherches documentaires et préparation de contenus. La plupart des supports sont réalisés en interne pour maîtriser les coûts.
- Prise de contact avec toutes les écoles pour leur présenter l'offre d'animations, à travers un mail au mois de juin : cela permet aux enseignants de prendre connaissance des animations et de s'inscrire pour la rentrée suivante.
- Organisation d'une rencontre avec chaque enseignant volontaire pour définir les besoins et attentes et la nature de l'intervention
- Prise de contact avec les prestataires pour organiser les visites sur site
- Réalisation des ateliers au cours de l'année scolaire : les interventions se font lors de deux demi-journées espacées de quelques jours à quelques semaines. L'animatrice se déplace dans les classes (sauf pour les visites sur site).
 - Pour la première séance, les enseignants peuvent choisir entre 3 ateliers de base sur le réemploi, le compostage et les gestes de prévention : élaboration de cartes « déchets » et utilisation de matériel spécifique (objets jetables et réutilisables pour démonstration, composteur, bioseau et Brass'compost)
 - Le deuxième atelier porte sur la fabrication d'objets à partir d'emballages récupérés
 - Proposition de visites sur site (déchèterie, Le Relais par exemple) : élaboration d'une fiche « Visite de la déchèterie »
- Les enseignants qui le souhaitent peuvent demander des séances supplémentaires sur des thèmes ciblés (par exemple, séance dédiée au compostage qui fait l'objet de l'installation d'un composteur sur site).
- Parallèlement aux séances d'animation, chaque

classe mène tout au long de l'année un projet visant à réduire les déchets dans le cadre scolaire. L'animatrice accompagne et conseille les classes tout au long du projet. Le projet est restitué en fin d'année, autour d'un « goûter sans déchet »

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES NÉCESSAIRES :

- Une personne chargée de l'animation du programme et des interventions scolaires (dans le cas du Smictom : 0,3 ETP pour environ 10 écoles par an) : chaque animation comporte 2 séances d'une demi-journée en classe
- Achat de petit matériel pour réaliser les supports pédagogiques des interventions et matériel de compostage
- Outils pédagogiques utilisés : des jeux d'affiches (ADEME) ; une malle baptisée « Rouletaboule » sur les déchets ; une mallette sur le compostage (Gardigame) ; un DVD Rom sur la consommation (série « Le développement durable et moi », e-graine)



PARTENAIRES MOBILISÉS :

- ADEME (aide méthodologique et aide au financement)
- Ecoles du territoire
- Associations locales (par exemple : Le Relais)
- Gestionnaires des sites de traitement (pour l'organisation des visites)

RÉSULTATS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS OBTENUS :

- Environ 10 écoles participent au programme chaque année
- Les enfants agissent en tant que relais auprès de leurs parents
- Les animations permettent l'échange de bonnes pratiques entre élèves (recette, décoration, etc.)

REPRODUCTIBILITÉ DE L'ACTION EN CORSE



PORTEUR DE PROJET POTENTIEL :

Un programme d'animations scolaires peut être porté par une collectivité territoriale possédant la compétence prévention des déchets.

FACTEURS DE RÉUSSITE :

Un programme « à la carte » avec la possibilité de demander des séances supplémentaires permet d'augmenter le nombre d'écoles participantes. La collectivité pourra s'appuyer sur des partenaires locaux (associations environnementales et autres, prestataires pour la visite des installations de traitement et déchèteries). L'élaboration de fiches pédagogiques spécialement conçues pour les enseignants et la mise en place en parallèle d'un projet de classe sur la réduction des déchets permet d'impliquer davantage les participants.

POINTS DE VIGILANCE :

La préparation de supports et d'animations adaptés nécessite de rencontrer en amont chaque enseignant volontaire (par exemple avant les vacances scolaires d'été) afin de définir les attentes et besoins. La mise en place d'une convention avec l'Inspection d'Académie pourra être nécessaire en cas d'intervention dans des écoles maternelles.



RETOURS D'EXPÉRIENCE

DEMARCHES SIMILAIRES :

Communauté de communes du Pays Ancenis :

Animations à destination des scolaires (interventions ludiques d'une heure à une demi-journée adaptées à tous les niveaux)

<http://www.pays-ancenis.com/vie-quotidienne/agir-pour-l'environnement/sensibiliser-mes-eleves/animations-scolaires-dechets/>

SIDEFAGE :

Animations de sensibilisation au tri, au recyclage, à la prévention à destination des scolaires (différents niveaux)

<http://www.sidefage.fr/sensibilisation>

DÉMARCHES SIMILAIRES (SUITE) :

SIETOM de Chalosse :

Animations scolaires et de visites pour tous les cycles (de la maternelle au lycée) sur la thématique de réduction des déchets (tri, compostage, consommation, recyclage...) ; convention signée entre le SIETOM et l'Inspection d'Académie pour l'intervention dans les classes de maternelle ; les interventions sont réalisées gratuitement par le SIETOM <http://www.sietomdechalosse.fr/SIETOM-de-Chalosse/Prevention-et-Sensibilisation/Animations/Animations-scolaires>

AUTRES TYPES D'ACTIONS (DU SECTEUR) :

Graine Ile-de-France et Région Ile-de-France :

Publication d'un guide pratique « Prévention des déchets et Education » (3 thématiques : éduquer à l'éco-consommation, lutter contre le gaspillage alimentaire, initier au réemploi ; 10 fiches pratiques pour construire les ateliers ; « trucs et astuces » ; renvoi vers d'autres ressources documentaires www.graine-idf.org/sites/default/files/contenus/guide_animations_BDEF.pdf

Conseil Général des Landes :

Accompagnement des collèges dans la mise en place d'un programme interne de prévention (voir la FA n° 7)

POUR EN SAVOIR + SUR CETTE ACTION

Retrouver le détail des informations utiles :

<http://optigede.ademe.fr/fiche/animations-scolaires-prevention-des-dechets-mobilisation-des-ecoles>

Présentation de la démarche (ADEME) :

<http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/eas-animation-scolaire-smictom35-dechets83.pdf>



CONTACT

Stéphanie FERARD (animatrice du programme)

s.ferard@smictom-forets.fr



Cette fiche fait partie du recueil de fiches : « Guide de bonnes pratiques en économie circulaire » et est téléchargeable sur les sites OEC et ADEME CORSE



Accompagnement des collèges pour la réduction des déchets



- **Conseil Départemental des Landes**
(390 000 hab.) – collectivité territoriale
- **Périmètre** : Accompagnement de 5 établissements du département
- **Public cible** : Collèges
- **Date de lancement** : 2012 - action pérenne



ENJEUX AUTOUR DE CETTE PRATIQUE



Sensibiliser les collégiens à la prévention des déchets pour les faire agir concrètement au sein de leur établissement et dans leur vie quotidienne



Montrer l'exemple au niveau de la collectivité



Lancer une dynamique qui dépassera le cadre des seuls collèges



SENSIBILISATION ET PRÉVENTION À LA GESTION DES DÉCHETS

OBJECTIFS :

Réduction des déchets produits par les collèges

COÛTS :

Définition d'une stratégie de déploiement
Interventions dans les collèges ;
préparation de supports

ACTEURS À MOBILISER :

Animateur prévention pour les interventions dans les collèges ;
bureau d'études pour la préparation de supports : guide, vidéo

DESCRIPTION DE L'ACTION

OBJECTIF DE LA DÉMARCHE :

Accompagner l'ensemble des collèges du département pour la réduction des déchets

ÉTAPES DE MISE EN PLACE DE L'ACTION :

● Préparation :

Rédaction d'un guide méthodologique pour aborder la prévention et la gestion des déchets au sein d'un collège : présentation des enjeux, du devenir des déchets, des possibilités d'actions, puis des outils pour réaliser un diagnostic et élaborer son plan d'actions. Un support d'animation numérique reprend les principaux éléments de ce guide afin d'inciter les équipes à devenir « agent zéro déchets ». Un coach mis à disposition par le Conseil départemental les assiste dans cette démarche.

● Phase test :

Identification de 5 collèges volontaires et réalisation d'un diagnostic déchets : état des lieux de la production et de la gestion actuelle des déchets complétée par une caractérisation des déchets de restauration. Ce diagnostic est suivi d'un plan d'actions (année scolaire 2012-2013). Mise en œuvre des actions sur les 2 années scolaires suivantes. Les équipes-projets chargées de la démarche au sein de l'établissement ont bénéficié d'un accompagnement, qui a été allégé au fur et à mesure (passant de 14,5 jours par établissement la 1^{ère} année à 2 jours par établissement l'année suivante).

● Capitalisation de la phase test :

Définition d'une stratégie de déploiement du dispositif sous forme « allégée » à l'ensemble des collèges du département des Landes. Phase d'extension : chaque année 5 nouveaux établissements bénéficieront d'un accompagnement allégé, jusqu'à la généralisation aux 37 établissements landais d'ici 2020.



MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES NÉCESSAIRES :

- 1^{ère} année : 16 jours animatrice prévention, 11 jours bureau d'études pour la rédaction du guide, 11 jours prestataire création vidéo et mise en forme guide
- 2^{ème} année : 72,5 j d'accompagnement bureau d'études (14,5 j par collège), 32 j animatrice prévention
- 3^{ème} année : 20 j bureau d'études (4 par collège) et 26 j animatrice prévention
- 4^{ème} année : 17 j bureau d'études, 10 j animatrice prévention

RÉSULTATS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS OBTENUS :

- 5 établissements accompagnés sur 3 ans
- Production d'un guide méthodologique, une animation numérique de sensibilisation, une vidéo sur les actions mises en place dans un des collèges

REPRODUCTIBILITÉ DE L'ACTION EN CORSE



PORTEUR DE PROJET POTENTIEL :

Collectivités territoriales (intercommunalité, mairie...)

FACTEURS DE RÉUSSITE :

Démarrer par une opération test sur un nombre restreint de collèges intéressés afin d'obtenir rapidement des résultats concrets et initier une dynamique qui pourra être fédératrice par la suite.

Un accompagnement extérieur est garant du succès et de la pérennité des actions : il permet de coordonner les acteurs, de maintenir la mobilisation, de guider la mise en œuvre des actions, de proposer une aide méthodologique et d'aider à la valorisation des résultats.

POINTS DE VIGILANCE :

Le groupe de travail est hétérogène : les collectivités à compétence déchets ne connaissant pas le fonctionnement d'un collège et inversement. L'ensemble de la communauté éducative de l'établissement (administratif, enseignant) doit être représentée dans le comité de suivi du projet de l'établissement.

DU CÔTÉ DE CHEZ NOUS

CA de Bastia

Sensibilisation des élèves de primaire et de collège à la prévention des déchets dans le cadre de la semaine européenne de la réduction des déchets.

CA du Pays d'Ajaccio

Concours de dessins sur le thème des déchets, des classes de CM1, afin de sensibiliser les enfants à la prévention des déchets.

CPPIE Ajaccio

Animations sur la prévention, la réduction des déchets... et la prévention des incivilités : animations et jeux, opération de nettoyage de quartier.



RETOURS D'EXPÉRIENCE

DÉMARCHES SIMILAIRES :

Smictom des Forêts (35) :

Animations scolaires « prévention des déchets » : mobilisation des écoles
<http://www.optigede.ademe.fr/fiche/animations-scolaires-prevention-des-dechets-mobilisation-des-ecoles>
voir la FA n°6

Syndicat Mixte pour le Traitement des Déchets du Bassin Est (64) :

Réalisation de projets sur des thématiques ciblées de prévention des déchets en milieu scolaire (réparation ; gaspillage alimentaire)
<http://www.optigede.ademe.fr/fiche/realiser-des-projets-sur-des-thematiques-ciblees-de-prevention-des-dechets-en-milieu-scolaire>

AUTRES TYPES D'ACTIONS (DU SECTEUR) :

Lycée des Métiers Marie Curie (63) :

Education au Développement Durable et à l'environnement
<https://www.eclaira.org/initiative/h/leducation-au-developpement-durable-et-a-lenvironnement-pilliers-educatifs-dun-lycee.html>

Syctom du Loire Beconnais et Ses Environs (49) :

Action « gaspimètre de pain » au collège
<http://www.optigede.ademe.fr/fiche/action-gaspimetre-de-pain-au-college>

POUR EN SAVOIR SUR CETTE ACTION

Retrouver le détail des informations utiles :

http://optigede.ademe.fr/sites/default/files/fichiers/Opex_College_reduire_dechets_Aquitaine_CD_Landes.pdf

<https://www.landes.fr/files/cg40/vivre-ensemble/education/Guide-actions-educatives-Interactif-2017.pdf>

CONTACT

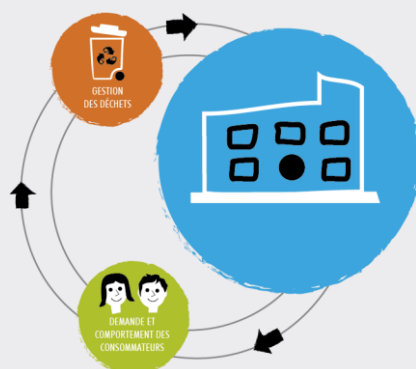
Caroline SALLE

caroline.salle@landes.fr

05 58 05 40 40



Cette fiche fait partie du recueil de fiches : « Guide de bonnes pratiques en économie circulaire » et est téléchargeable sur les sites OEC et ADEME CORSE



APPROVISIONNEMENT
DURABLE

Faire rouler des véhicules grâce aux boues de station d'épuration et aux résidus organiques

FICHE
D'IDENTITÉ

- **Communauté de communes du Pays Rochois**
Collectivité territoriale
- **Périmètre** : périmètre de la collectivité
- **Public cible** : Collectivité territoriale – transporteurs – particuliers
- **Date de lancement** : 2014



ENJEUX AUTOUR DE CETTE PRATIQUE



Améliorer la qualité de l'air en réduisant l'impact environnemental des transports



Développer les énergies renouvelables et les l'utilisation des véhicules GNV



Valoriser les boues de station d'épuration et les résidus organiques industriels



Développer les partenariats publics-privés



PROCÉDÉ INDUSTRIEL DE PRODUCTION DE BIOMÉTHANE À USAGE GAZ NATUREL POUR VÉHICULES

OBJECTIFS :

Contribuer au développement de transports moins polluants

COÛTS :

Coût important d'investissements pour l'équipement de la station d'épuration ainsi que pour la construction de la station de distribution du biogaz

ACTEURS À MOBILISER :

Collectivités territoriales ; exploitant de la station d'épuration ; GRDF ; entreprises spécialistes de la méthanisation ; ADEME

DESCRIPTION DE L'ACTION

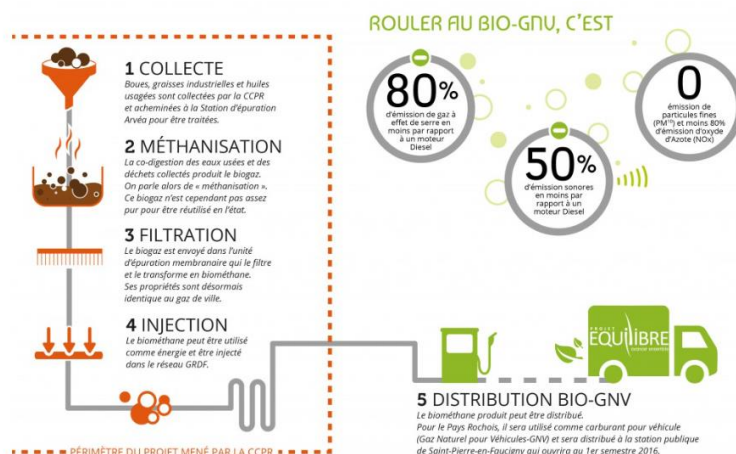
OBJECTIF DE LA DÉMARCHE :

Equiper et moderniser la station d'épuration afin de produire du biométhane utilisable en gaz naturel pour les véhicules et favoriser l'autonomie énergétique locale.

ÉTAPES DE MISE EN PLACE DE L'ACTION :

La Communauté de communes du Pays Rochois disposait auparavant d'une station d'épuration équipée d'une unité de méthanisation, dans laquelle les boues provenant de l'épuration des eaux usées étaient valorisées en biogaz. Ce biogaz était utilisé en interne pour alimenter les chaudières de l'unité de dépollution. Dès 2014, la collectivité et les exploitants, en partenariat avec GRDF ont décidé de moderniser et transformer l'installation afin qu'elle puisse accueillir également des résidus organiques industriels (graisses, huiles usagées) et produire du biométhane et du BioGNV.

- Approbation du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) et réalisation d'études de faisabilité d'une production optimisée de biométhane par co-digestion sur la station d'épuration pouvant être utilisé dans un réseau GNV.
- La collectivité a retenu le procédé VALOPUR de production de biométhane par technologie de filtration membranaire (présentation du procédé : http://atee.fr/sites/default/files/2015-12-01_fiche_arvea_pays_rochois.pdf).
- Il s'agissait de la première expérimentation en France. Cette technologie permet d'atteindre des performances épuratoires élevées, conformes aux normes d'injection du biométhane dans le réseau de gaz naturel. Le digestat (boues déshydratées) est valorisé en compost.
- Les premiers mois d'exploitation montrent une technologie performante à un coût maîtrisé : ce facteur a décidé les différentes parties prenantes à poursuivre les investissements.
- Parallèlement à la phase d'expérimentation, la collectivité s'est rapprochée du « Projet Equilibre », un groupement de transporteurs routiers de marchandises demandeurs de solutions pour réduire l'impact environnemental de leur activité.
- Raccordement de l'installation au réseau.
- Construction d'une station publique de distribution du GNV sur une zone industrielle destinée aux professionnels, aux services de la collectivité et à terme aux particuliers.
- Achat d'une benne à ordures ménagères fonctionnant au gaz naturel pour la communauté de communes (volonté d'étendre le parc de véhicules GNV).
- Communication sur la démarche sur le site internet de la collectivité.



MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES NÉCESSAIRES :

- Investissements importants pour l'équipement et la modernisation de la station d'épuration (2 digesteurs, installation d'épuration du biogaz) : environ 2,6 millions d'euros pour cette installation
- Investissements pour la construction de la station de distribution du biogaz
- Financement : subventions et emprunt bancaire. Le financement participatif (crowdfunding) peut également être envisagé afin d'impliquer la population locale au projet.

PARTENAIRES MOBILISÉS :

- GRDF, Suez Environnement Degrémont et Prodéal, GNVert (montage d'un partenariat public-privé pour la mise en place d'un procédé innovant)
- ADEME (accompagnement et suivi de l'expérimentation)
- Collectivités territoriales
- Projet Equilibre (rassemblement de transporteurs)
- Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Agence de l'Eau

RÉSULTATS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS OBTENUS :

- Impacts environnementaux de l'utilisation de véhicules fonctionnant au gaz naturel : aucune émission de particules fines ; réduction de 80 % des émissions d'oxyde d'azote, de 50 % des émissions sonores, et de 80 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) par rapport à un véhicule diesel
- Production de gaz naturel permettant de faire rouler quotidiennement 5 bennes à ordures ménagères (équivalent de 40 véhicules légers)

REPRODUCTIBILITÉ DE L'ACTION EN CORSE



PORTEUR DE PROJET POTENTIEL :

Ce type de projet peut être porté par une collectivité territoriale ayant en charge la gestion d'une station d'épuration. Un partenariat public-privé pourra être envisagé pour faciliter les investissements et le raccordement de l'installation au réseau de gaz naturel.

FACTEURS DE RÉUSSITE :

Le portage politique du projet par les élus est une condition de réussite du projet. Le porteur doit veiller à bien dimensionner le projet en amont (installation de méthanisation et station de gaz comprimé pour véhicule), notamment pour trouver des partenaires et des débouchés pour le GNV produit (ici, le projet Equilibre). La collectivité porteuse du projet pourra intégrer ses différents à la définition du projet et des besoins (par exemple, le service gestion des déchets en vue de l'adaptation de la flotte de matériel de collecte. Selon sa capacité, l'installation de méthanisation pourra être adaptée pour accueillir d'autres types d'intrants (par exemple les biodéchets de PME agroalimentaires), afin de proposer une solution locale de gestion des déchets et d'élargir la démarche à d'autres acteurs.

POINTS DE VIGILANCE :

Le porteur doit communiquer largement sur l'efficacité et la fiabilité de la technologie, ainsi que sur la qualité du gaz naturel pour lever les éventuelles réticences des partenaires dans la mise en œuvre opérationnelle. Des tests de performances du procédé d'épuration pourront être conduits au cours de la mise en œuvre pour encourager de nouveaux investissements.



RETOURS D'EXPÉRIENCE

DÉMARCHES SIMILAIRES :

SDESM (Seine et Marne) :

Mise en place d'une unité de méthanisation (intrants agricoles et boues issues de STEP) et valorisation du biogaz produit par injection au réseau GRDF ; démarche territoriale (recherche d'intrants dans un rayon d'environ 20 km
www.sdesm.fr/transition-energetique/projets/bi-metha-77

AUTRES TYPES D' ACTIONS (DU SECTEUR) :

SYNTEAU (Syndicat national des entreprises du traitement de l'eau) :

Fiche technique sur la méthanisation des boues d'installation de traitement des eaux résiduaires urbaines et industrielles (principes, rappels sur la réglementation, bénéfices, voies de valorisation, exemples de projets en France <https://www.bioenergie-promotion.fr/36381/la-methanisation-des-boues-depuration-des-eaux-usees/>

Energivie.info (Région Alsace) :

Fiche technique sur la méthanisation en industrie et sur station d'épuration (présentation de la filière, facteurs de succès et étapes d'un projet, éléments économiques)
<http://www.energivie.info/sites/default/files/documents/ftstep.pdf>

POUR EN SAVOIR SUR CETTE ACTION

Retrouver le détail des informations utiles :

Présentation de la démarche sur le site de la collectivité :

<https://www.ccpaysrochois.fr/le-territoire-de-demain/environnement/qualite-de-lair/biogaz/>

Fiche technique du projet :

<https://www.genie.ch/project/h/production-de-biogaz-en-pays-rochois.html>



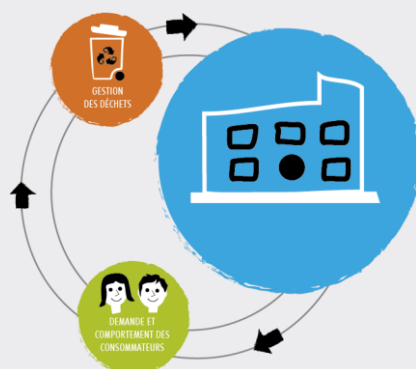
CONTACT

Communauté de communes du Pays Rochois

04 50 03 39 92



Cette fiche fait partie du recueil de fiches : « Guide de bonnes pratiques en économie circulaire » et est téléchargeable sur les sites OEC et ADEME CORSE



ÉCOLOGIE
INDUSTRIELLE ET
TERRITORIALE

Mise en place d'une démarche d'écologie industrielle

FICHE
D'IDENTITÉ

- Vitré Communauté – EVEIL (Entreprendre à Vitré pour l'Écologie Industrielle Locale) (80 000 hab.) - collectivité territoriale et association
- Périmètre : Communauté d'Agglomération
- Public cible : Entreprises
- Date de lancement : 2011 – action pérenne



ENJEUX AUTOUR DE CETTE PRATIQUE



Réduction des flux entrants (énergie, matière et eau)



Recyclage ou réutilisation des ressources perdues (déchets énergie et eau)



Rationalisation de la logistique



Mutualisations d'approvisionnement, de collecte, d'équipements, de services...



Nouvelles activités économiques



MOBILISATION D'ENTREPRISES POUR RÉALISER DES BILANS DE FLUX ET IDENTIFIER DES PISTES D'OPTIMISATION DANS UNE DÉMARCHE D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE

OBJECTIFS :

Réduire les consommations et les rejets des entreprises du territoire

COÛTS :

Coûts de fonctionnement de l'association (site internet, permanents) et d'animation

ACTEURS À MOBILISER :

Entreprises ; collectivité ; CCI

DESCRIPTION DE L'ACTION

OBJECTIF DE LA DÉMARCHE :

Regrouper les entreprises volontaires qui souhaitent réfléchir et travailler ensemble sur la diminution des consommations et des rejets de leur système de production.

ÉTAPES DE MISE EN PLACE DE L'ACTION :

- Lancement en 2010 d'un projet d'écologie industrielle par la collectivité avec le recrutement d'un bureau d'études dans le cadre de l'Agenda 21
- Mobilisation des entreprises du territoire : 20 entreprises intéressées
- En 2011, Vitré Communauté propose aux entreprises de bénéficier d'une étude « projet d'écologie industrielle » ; bilans de flux (entrants et sortants) pour :
 - Mettre en évidence des synergies entre acteurs économiques [exemples : valorisations de flux sortants d'entreprises (co-produits, déchets, eaux, énergie surproduite, ...) par d'autres entreprises]
 - Identifier des pistes de mutualisations d'approvisionnement, de traitement de déchets ou de transport (intérêts économique et environnemental)
- Prise en main de la démarche par 16 entreprises en créant l'association EVEIL (Entreprendre à Vitré pour l'Ecologie Industrielle Locale) en janvier 2012

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES NÉCESSAIRES :

- Fonctionnement par groupes de travail thématiques (eau, énergie, déchets, transport)
- Soutien administratif fort de la collectivité
- Soutien de la CCI pour l'animation des groupes de travail

RÉSULTATS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS OBTENUS :

Volet déchets :

- Mise en place d'un partenariat avec le SMICTOM Sud-Est 35 sur la réduction des déchets des locaux sociaux et de bureaux, avec une labellisation des entreprises participantes ;
- Vente de la vapeur produite par le centre de valorisation énergétique des déchets du SMICTOM Sud-Est à une entreprise adhérente ;
- Visites et audits entre membres
- Recyclage de gobelets plastiques rationalisés avec un prestataire unique (8 entreprises – 417 000 gobelets recyclés/an)
- Réutilisation d'eaux usées et d'eaux industrielles traitées
- Partage de locaux et d'équipements

Volet énergie :

- Projet d'unité de méthanisation territoriale
- Promotion de visites énergie par la CCI : 22 entreprises
- Mise en place d'un partenariat sur les CEE : 1 dossier
- Réflexion sur les achats groupés
- Echanges de bonnes pratiques sur les actions de maîtrise de la demande d'énergie et des énergies renouvelables
- Enquête auprès des salariés d'une nouvelle ZI pour la mise en place de navettes reliant la gare

REPRODUCTIBILITÉ DE L'ACTION EN CORSE



PORTEUR DE PROJET POTENTIEL :

Collectivité territoriale (intercommunalité, mairie, ...)
Institutionnel (ADEME, OEC)
Groupement d'entreprises

FACTEURS DE RÉUSSITE :

Portage et volontarisme politique
Proximité des entreprises
Capacités d'animation
Perspectives d'actions concrètes avec des résultats rapides
Volontarisme des acteurs économiques à participer/dégager du temps

POINTS DE VIGILANCE :

Une dynamique qui tend à s'essouffler si la démarche n'est pas suffisamment animée
De faibles concrétisations d'actions malgré l'énergie mobilisée : seules des actions rapides et faciles à mettre en œuvre ont été mises en place
Une dépendance forte de l'association aux moyens d'animation et volontarisme limité des décideurs
La démarche ne propose pas d'évaluation GES et n'a pas permis d'identifier des réels effets de levier sur la réduction des GES

DU CÔTÉ DE CHEZ NOUS

Accompagnement à l'Écologie Industrielle et Territoriale

En 2015, la direction de l'ADEME Corse et l'OEC ont sélectionné 4 Z.A. implantées en Corse – Mezzana, Ciniccia, Poretton et Cantone – pour initier un projet d'accompagnement en Écologie Industrielle et Territoriale (EIT). Il s'agit d'évaluer les porteurs potentiels de chaque territoire et d'animer un dialogue entre les entreprises de chaque zone pour faire émerger des pistes de synergie et de mutualisation. L'objectif est à la fois économique, environnemental et social : les bénéfices de l'opération seront en effet une dynamisation du tissu industriel et des services sur le territoire, une meilleure compétitivité des entreprises qui y sont implantées, un meilleur respect de l'environnement et la création ou le maintien d'emplois locaux.

POUR EN SAVOIR SUR CETTE ACTION

Retrouver le détail des informations utiles :

<http://www.eveil-vitre.org/>

CONTACT

Benoît HUBERT, Responsable du service développement durable

b.hubert@vitrecommunaute.org

02 99 74 52 61



RETOURS D'EXPÉRIENCE

DÉMARCHES SIMILAIRES :

CAVEM (83) :

Déploiement de l'EIT dans 10 parcs d'activité

<http://www.cavem.fr/l-economie-circulaire/le-programme-territorial-de-synergie-inter-entreprises-pts-1065.html>

Groupe Archer Pôle Sud (26) :

Moyens mutualisés par un Pôle Territorial de Coopération économique

<https://www.eclaira.org/initiative/h/pole-sud-archer.html>

Bassin Roannais (42) :

Mise en place d'un projet d'écologie industrielle

<https://www.eclaira.org/initiative/h/l-ecologie-industrielle-du-bassin-roannais.html>

AUTRES TYPES D'ACTIONS (DU SECTEUR) :

Cristal Innov (73) :

Plateformes technologiques de mutualisation de moyens

<https://www.eclaira.org/articles/h/focus-entreprise--cristal-innov-mutualiser-et-beneficier-de-lusage-pour-innover.html>

Claustre Environnement (63) :

Synergies industrielles pour la valorisation de déchets de cartons

<https://www.eclaira.org/initiative/h/des-synergies-industrielles-pour-la-valorisation-des-dechets-de-cartons.html>



ÉCO-CONCEPTION

APPROVISIONNEMENT DURABLE

ALLONGEMENT DE LA DURÉE D'USAGE

RECYCLAGE

Démarche de viticulture durable

FICHE
D'IDENTITÉ

- **Vignerons de Buzet**
Coopérative vinicole
- **Périmètre** : Application des démarches à l'ensemble des vignes
- **Public cible** : Clients, fournisseurs
- **Date de lancement** : 2013 (éco-conception) – action pérenne



ENJEUX AUTOUR DE CETTE PRATIQUE



Réduire les déchets liés à l'emballage et permettre une meilleure valorisation



Réduire le besoin en ressources dans les différentes étapes de la fabrication (production agricole et production des emballages)



Apporter une plus-value permettant de se démarquer des concurrents



RÉFLEXION SUR LA CONCEPTION DES EMBALLAGES, LES PROCÉDÉS DE FABRICATION DU VIN, LES ACHATS

OBJECTIFS :

Réduire l'impact environnemental du produit et de l'emballage

COÛTS :

Investissements importants depuis 15 ans

ACTEURS À MOBILISER :

Employés ; fournisseurs

DESCRIPTION DE L'ACTION

OBJECTIF DE LA DÉMARCHE :

Réduire l'impact environnemental du produit et de l'emballage ; développer l'éco-conception dans le cadre de la démarche RSE de l'entreprise (« Objectif 3D »)

ÉTAPES DE MISE EN PLACE DE L'ACTION :

A noter : cette fiche ne détaille pas les pratiques environnementales mises en place dans la vigne mais se concentre sur les démarches d'éco-conception des emballages et les pratiques internes de réduction de la consommation d'eau et d'énergie. La cave est engagée dans une démarche environnementale depuis une quinzaine d'années mais a formalisé ses actions dans le cadre d'une politique RSE.

- Réalisation d'un Bilan Carbone avec l'ADEME (2009) puis d'une analyse de cycle de vie (2012-2013) qui a permis de dégager les postes les plus impactant lors du cycle de production
- Première rencontre réunissant tous les fournisseurs de « matières sèches » : la cave organise la rencontre, accompagne ses fournisseurs à l'auto-évaluation de leurs pratiques. Les fournisseurs formulent des propositions pour faire évoluer l'éco-conception de leurs produits. Dans le cas des Vignerons de Buzet, cette première journée de travail a fait émerger les solutions suivantes concernant les emballages :



- Bouchons végétaux : la démarche d'éco-conception a été menée par le fournisseur sur trois ans. Les bouchons sont désormais utilisés sur une majorité des bouteilles et vendus à d'autres clients.
- Proposer des coffrets en bois réutilisables (jardinières de bacon, planche à découper, niche à oiseaux...)
- Allègement de la bouteille en verre
- Autres actions : étiquettes imprimées en numérique, cartons 100 % recyclés, propositions à la vente de plus grands contenants
- Mise en place d'une Supply Chain (2014) : le pilotage des flux à tous les niveaux de la production a un impact environnemental positif (meilleure gestion des commandes, réduction du transport et des erreurs d'impression par exemple, meilleure visibilité pour les fournisseurs)
- Parallèlement, la cave-coopérative mène plusieurs actions pour améliorer les procédés internes de fabrication et réduire l'utilisation d'eau et d'énergie et la production de déchets :

- Installation d'un osmoseur et travail de sensibilisation auprès des salariés (2 fois moins d'eau utilisée pour la production d'un litre de vin) ; remise à neuf du réseau d'eau pour limiter les fuites
- Création d'une station d'éco-épuration pour le traitement des eaux usées (zone humide ouverte au public, plus économique que les méthodes de traitement classiques)
- Gestion efficace de l'énergie : installation de panneaux photovoltaïques, installation de LEDs à l'intérieur et d'un éclairage autonome à l'énergie solaire à l'extérieur, récupération de chaleur sur l'eau de nettoyage d'une ligne d'embouteillage, meilleur suivi des consommations, électrodialyse au lieu de la stabilisation par le froid et filtration tangentielle (techniques plus économes en énergie et déchets)
- Mise en place d'une collecte pour recyclage ou valorisation des déchets industriels, matériel d'écriture, support de capsules, bouchons
- La démarche environnementale (en interne et avec les fournisseurs) est sans cesse renouvelée

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES NÉCESSAIRES :

- Organisation d'une ou plusieurs journées réunissant les fournisseurs pour réfléchir aux solutions d'emballages : dans le cas des Vignerons de Buzet, cette journée est renouvelée tous les 30 mois, afin de faire émerger de nouvelles solutions. Entre temps, certaines solutions d'emballages innovantes peuvent être testées sur une partie de la production
- Création d'un organe de gouvernance au sein de l'entreprise pour assurer le suivi et le développement de la démarche
- Pour la mise en place du partenariat et la coordination du projet : une personne représentant chaque structure

RÉSULTATS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS OBTENUS :

- Baisse des impacts sur les ressources naturelles consommées pour la production et les emballages
- Baisse de la consommation d'énergie
- Gains financiers grâce à la Supply Chain et réduction des charges d'exploitation
- Amélioration des conditions de travail des salariés
- Diffusion des bonnes pratiques aux fournisseurs
- Amélioration de l'image environnementale de la marque auprès des clients

REPRODUCTIBILITÉ DE L'ACTION EN CORSE



PORTEUR DE PROJET POTENTIEL :

Cette démarche peut être portée par une cave ou une coopérative.
Les fournisseurs seront associés à la démarche.

FACTEURS DE RÉUSSITE :

L'accompagnement des salariés est nécessaire pour qu'ils s'approprient la démarche et qu'elle devienne source de fierté. La mise en place d'une démarche RSE de manière globale dans l'entreprise induit une participation de tous les salariés à la réflexion.

De bonnes relations partenariales avec les fournisseurs aideront à la mise en place d'une réflexion commune sur l'éco-conception (la cave et les fournisseurs sont forces de proposition).

La mise en place d'une politique RSE ou l'intégration et l'obtention de normes (type ISO 14 001) permettent de structurer la démarche environnementale globale.

POINTS DE VIGILANCE :

La démarche dans son ensemble (produits utilisés et procédés de fabrication) nécessite d'importants investissements qui peuvent être lourds à porter par une seule entreprise. L'engagement de cette réflexion peut être l'occasion de rechercher des synergies avec des entreprises voisines et des pistes d'échanges de flux.

Certaines contraintes réglementaires doivent être prises en compte (exemple : poids minimum des bouteilles).

POUR EN SAVOIR SUR CETTE ACTION

Retrouver le détail des informations utiles :

<https://www.vignerons-buzet.fr/connaître/nos-valeurs>

https://www.vignerons-buzet.fr/media/buzet/buzet_magazines/magazine/VDB_mag_2016.pdf



CONTACT

Yoan LECUONA (responsable qualité)

ylecuona@vignerons-buzet.fr



Cette fiche fait partie du recueil de fiches : « Guide de bonnes pratiques en économie circulaire » et est téléchargeable sur les sites OEC et ADEME CORSE



RETOURS D'EXPÉRIENCE

DÉMARCHES SIMILAIRES :

Cave Languedoc Roussillon (Eco Attitude) :

Description de l'Eco Packaging (label Lean+Green pour les bouteilles allégées, label FSC pour les bouchons – gestion naturelle des ressources, cartons de transport recyclables, étiquettes écologiques)
<http://www.eco-attitude-vin.com>

La liste des évalués de la norme AFAQ 26 000 (responsabilité sociétale) présente plusieurs exemples de caves engagées dans la viticulture durable
<http://www.boutique-certification.afnor.org/index.php/content/download/50594/570194/version/7/file/Liste-evalues-AFAQ+26000-octobre-2016.pdf>

AUTRES TYPES D' ACTIONS (DU SECTEUR) :

Guide pratique ADEPLHE sur l'éco-conception pour les acteurs de la filière vin :

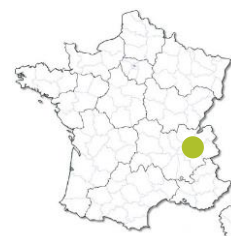
<https://www.adelphie.fr/documentation/le-guide-sectoriel-eco-conception-des-emballages-du-vin>



Utilisation de produits d'entretien naturels dans les locaux administratifs



- **Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais** (92 000 hab.) - collectivité territoriale
- **Périmètre** : Application de l'action à l'ensemble des locaux administratifs (4350 m²)
- **Public cible** : Personnel administratif et d'entretien de la CA
- **Date de lancement** : Juillet 2013 - action pérenne



ENJEUX AUTOUR DE CETTE PRATIQUE



Réduction de la toxicité des produits pour les agents d'entretien et les publics utilisant les locaux`



Réduction des déchets liés à l'utilisation de produits d'entretien classiques



Réduction des coûts d'achat des produits d'entretien



APPLICATION DE L'ACTION À L'ENSEMBLE DES LOCAUX ADMINISTRATIFS

OBJECTIFS :

100 % des locaux administratifs nettoyés avec des produits naturels

COÛTS :

Formation des agents et éventuellement matériel pour réaliser les tests bactériologiques

ACTEURS À MOBILISER :

Agents d'entretien ; chargé de prévention ; chefs de service pour la coordination et la communication.

DESCRIPTION DE L'ACTION

OBJECTIF DE LA DÉMARCHE :

Nettoyer la totalité des locaux administratifs grâce à des produits naturels

ÉTAPES DE MISE EN PLACE DE L'ACTION :

- Un questionnaire a été distribué aux services sur le tri et la prévention des déchets. Les résultats de ce questionnaire ont motivé le passage à l'utilisation des produits naturels
- Première réunion avec les services dans l'objectif d'évaluer les avantages et inconvénients d'une telle démarche
- Formation des personnels d'entretien par une association (Agence de la Gestion Durable de l'Energie de l'Isère AGEDEN) : fabrication et utilisation, bon usage des huiles essentielles...
- Deux phases de test : remplacement un jour par semaine des produits classiques (3 mois) puis remplacement total dans un troisième bâtiment (2 mois)
- Deuxième formation des agents d'entretien pour faire évoluer les pratiques de nettoyage
- Tests bactériologiques sur différentes surfaces pour démontrer une efficacité identique
- Généralisation à l'ensemble des bâtiments avec maintien d'un usage de produits classique une fois toutes les deux semaines

Afin de sensibiliser l'ensemble des agents de la collectivité à l'intérêt et à l'efficacité des propose désormais de former tous les agents d'entretien à la fabrication des produits d'entretien naturels à utiliser chez soi.

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES NÉCESSAIRES :

- Formation des agents pour la fabrication et l'utilisation des produits d'entretien naturels (peut être réalisée par un prestataire)



- Achat de lames de surfaces pour réaliser les tests bactériologiques
- Les personnels mobilisés sont : les agents d'entretien sur toute la durée de l'action et le responsable du PLP, le responsable de l'Agenda 21 et les personnels des services patrimoine et hygiène et sécurité pour la coordination du projet à son lancement
- Création d'affiches d'informations pour les portes de sanitaires, communication via l'intranet

RÉSULTATS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS OBTENUS :

- 100 % des surfaces de bureaux de la collectivité nettoyés avec des produits naturels fabriqués par les agents
- 23 % d'économies réalisées sur l'achat des produits d'entretien grâce au renouvellement des marchés

REPRODUCTIBILITÉ DE L'ACTION EN CORSE



PORTEUR DE PROJET POTENTIEL :

Collectivité territoriale (intercommunalité, mairie, ...)
Nécessite de travailler avec un organisme de formation

FACTEURS DE RÉUSSITE :

La formation des agents d'entretien est essentielle pour favoriser leur adhésion aux nouvelles pratiques et prévenir les risques. La réalisation de tests bactériologiques a permis de montrer une efficacité similaire aux produits classiques. Il est nécessaire de rappeler que l'absence de mousse ou d'odeur liée à un parfum de synthèse ne signifie pas que la surface n'est pas propre. Avoir mis en place un plan de nettoyage de sites rend plus facile la démarche.

POINTS DE VIGILANCE :

Un travail de sensibilisation des autres agents est nécessaire pour les convaincre de l'efficacité des nouvelles pratiques. La CA a maintenu un passage de produits classique par semaine pour éliminer les traces résiduelles. L'action pourrait être plus difficile à implémenter en cas de nettoyage des locaux réalisé par un prestataire.



RETOURS D'EXPÉRIENCE

DÉMARCHES SIMILAIRES :

Commune de Plougoulm (29) :

utilisation de produits d'entretien naturels depuis novembre 2017 (à base de savon de Marseille, bicarbonate de soude, vinaigre blanc, huiles essentielles)
www.plougoulm.bzh/plougoulm/actualites-et-medias/toutes-les-actualites/252-la-commune-passe-aux-produits-d-entretien-naturels

Programme Boréal (59) :

10 intercommunalités accompagnées dans l'évolution de leurs pratiques (fabrication et utilisation de produits naturels, installation de stations de dilution automatique pour rationner l'utilisation des produits, révision des marchés publics pour intégrer l'obligation de proposer des centrales de dilution
www.youtube.com/watch?v=kwmlww5wcic&feature=youtu.be

AUTRES TYPES D' ACTIONS (DU SECTEUR) :

Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine :

Ateliers de fabrication de produits d'entretien au naturel à destination de tous les agents
www.optigede.org/fiche/ateliers-de-fabrication-de-produits-d-entretien-au-naturel-destination-des-agents

POUR EN SAVOIR SUR CETTE ACTION

Retrouver le détail des informations utiles :

optigede.ademe.fr/sites/default/files/fichiers/Opex31_produits_dentretien_Pays_Voironnais_VF2.pdf

www.paysvoironnais.com

www.ageden38.org/atelier-fabrication-de-produits-menagers/



CONTACT

Nelly SICRE

nelly.sicre@paysvoironnais.com



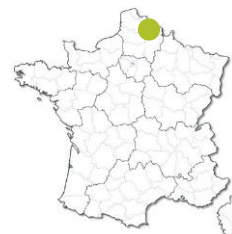
Cette fiche fait partie du recueil de fiches : « Guide de bonnes pratiques en économie circulaire » et est téléchargeable sur les sites OEC et ADEME CORSE



Suppression des produits phytosanitaires

FICHE D'IDENTITÉ

- **Commune de Rouvroy**
(9 100 hab.)
- **Périmètre** : Espaces verts de la commune (58 hectares)
- **Public cible** : Agents d'entretien des espaces verts
- **Date de lancement** : 2008 - action pérenne



ENJEUX AUTOUR DE CETTE PRATIQUE



Exemplarité de la collectivité en généralisant et maintenant des pratiques écologiques



Anticiper la réglementation en supprimant l'utilisation des produits phytosanitaires

SUPPRESSION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES ET MODIFICATION DES MÉTHODES D'ENTRETIEN DE LA VOIE PUBLIQUE

OBJECTIFS :

Réduire l'impact environnemental de l'entretien des espaces verts

COÛTS :

Investissement dans du matériel d'entretien et de nettoyage ; économie sur le budget alloué à l'achat de produits phytosanitaires

ACTEURS À MOBILISER :

Mairie ; équipe d'entretien des espaces verts ; sous-traitants



DESCRIPTION DE L'ACTION

OBJECTIF DE LA DÉMARCHE :

- **Environnemental :**
 - Limitation de l'impact sur la pollution des nappes phréatiques, la qualité des sols et la biodiversité
- **Social :**
 - Limitation des risques pour la santé des agents
 - Dispense du port de certains équipements de protection
 - Sensibilisation des agents à la protection de la nature
 - Sensibilisation des habitants
- **Economique :**
 - Réduction des dépenses d'achat de produits phytosanitaires

ÉTAPES DE MISE EN PLACE DE L'ACTION :

- 2008 : limitation progressive des achats de produits phytosanitaires
- 2010 : mise en place progressive de nouvelles pratiques :
 - Espaces verts : fauchage tardif, réduction des plantes annuelles au profit des plantes vivaces, paillage systématique des massifs.
 - Voirie : désherbage thermique, limitation de la consommation de sel de dégellement, végétalisation des pieds d'arbres...
- 2012 : arrêt total de l'usage de produits phytosanitaires

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES NÉCESSAIRES :

- Equipe d'entretien des espaces verts composée d'un responsable de service, 8 titulaires, 17 contrats aidés à mi-temps, 2 contrats emploi-avenir et 4 guides composteurs
- Matériel d'entretien et de nettoyage : chanvre et copeaux colorés pour le paillage des massifs, désherbeur thermique, combiné de piste et désherbeur de chemin, désherbeur à eau chaude, camion électrique pour le transport du désherbeur à eau chaude

RÉSULTATS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS OBTENUS :

- L'ensemble des espaces verts de la commune est géré de manière écologique (58 hectares)
- 70 % des produits d'entretien sont éco-labellisés

REPRODUCTIBILITÉ DE L'ACTION EN CORSE



PORTEUR DE PROJET POTENTIEL :

Collectivité territoriale (intercommunalité, mairie ...)

FACTEURS DE RÉUSSITE :

Portage politique de la démarche

Acquisition de matériel de qualité et adapté aux surfaces à gérer et aux types de travaux d'entretien.

Implication des citoyens

Modification des clauses des cahiers des charges pour les sous-traitants

POINTS DE VIGILANCE :

Formation des agents à l'utilisation du matériel et aux nouvelles pratiques



RETOURS D'EXPÉRIENCE

DÉMARCHES SIMILAIRES :

CC de la Vallée de Kaysersberg (68) :

Organisation de rencontres, formations et visites pour inciter ses communes adhérentes à la réduction de produits phytosanitaires dans les espaces communaux

<http://www.optigede.ademe.fr/fiche/reduire-l-utilisation-des-produits-phytosanitaires>

Syndicat du Val de Loire (79) :

Organisation d'une projection-débat pour sensibiliser à la réduction des produits phytosanitaires

<http://www.optigede.ademe.fr/fiche/organisation-d-une-projection-debat-pour-sensibiliser-la-reduction-des-produits-phytosanitaires>

AUTRES TYPES D'ACTIONS (DU SECTEUR) :

CC du Chardon Lorrain (54) :

Réalisation d'une étude sur les pratiques de désherbage qui a permis de faire un point sur les produits utilisés et leurs conditions d'utilisation, à la suite duquel des propositions d'améliorations ont été formulées

<http://www.optigede.ademe.fr/fiche/limiter-l-usage-des-phytosanitaires-par-les-agents-techniques>

Dinan Agglomération (22) :

Organisation d'une semaine des alternatives aux pesticides.

<http://www.optigede.ademe.fr/fiche/semaine-des-alternatives-aux-pesticides>

POUR EN SAVOIR SUR CETTE ACTION

Retrouver le détail des informations utiles :

<http://www.optigede.ademe.fr/fiche/suppression-des-produits-phytosanitaires>

http://optigede.ademe.fr/sites/default/files/fichiers/Opex33_SYMEVAD_suppression_phyto_VF2.pdf

http://www.symevad.org/sites/default/files/documentation/fiche_exemplarite_rouvroy.pdf



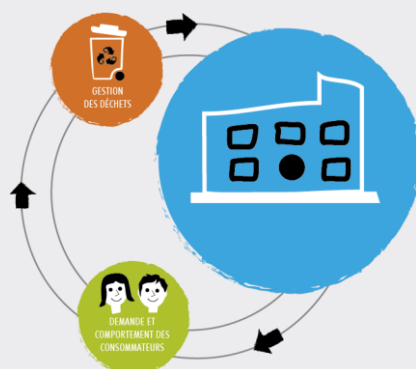
CONTACT

Christian DEFFOLIN

cdeffolin@ville-rouvroy62.fr



Cette fiche fait partie du recueil de fiches : « Guide de bonnes pratiques en économie circulaire » et est téléchargeable sur les sites OEC et ADEME CORSE



APPROVISIONNEMENT
DURABLE

Chauffage de logements grâce à l'énergie issue de l'eau de mer

FICHE
D'IDENTITÉ

- Association Syndicale Libre du Quartier de la Divette
- Périmètre : 1300 logements sociaux du quartier de la Divette à Cherbourg
- Public cible : Locataires
- Date de lancement : Mai 2013 – action pérenne



ENJEUX AUTOUR DE CETTE PRATIQUE



Maîtriser les consommations énergétiques liées au chauffage des logements



Valorisation des énergies renouvelables



Maîtrise des charges locatives



CHAUFFAGE DE LOGEMENTS A L'ÉNERGIE MARINE

OBJECTIFS :

Réduction des charges des locataires par l'utilisation d'une énergie locale et renouvelable

COÛTS :

Coûts d'investissements importants (de l'ordre du million d'euros)

ACTEURS À MOBILISER :

Association de quartier ; bailleur immobilier ; prestataire pour la conception et la réalisation de la solution énergétique, prestataire pour l'exploitation et la maintenance ; collectivités locales

DESCRIPTION DE L'ACTION

OBJECTIF DE LA DÉMARCHE :

Maîtriser les consommations énergétiques liées au chauffage des logements tout en valorisant les énergies renouvelables.

ÉTAPES DE MISE EN PLACE DE L'ACTION :

- Réalisation d'une étude d'opportunité de changement d'énergie en 2008 qui a abouti au choix d'une pompe à chaleur d'eau de mer
- En janvier 2012, le marché de contrat de performance énergétique a été attribué à EDF Optimal Solutions, pour la conception et la réalisation et à Dalkia pour l'exploitation et la maintenance.



MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES NÉCESSAIRES :

- Installation de 2 pompes à chaleur d'une capacité de 2,2 MWh
- Investissement de 1,3 M€ amorti sur 16 ans

RÉSULTATS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS OBTENUS :

Volet déchets :

- 1 300 logements chauffés à l'eau de mer
- 30 % de réduction des charges pour les locataires
- 84 % des besoins énergétiques du quartier liés au chauffage sont désormais couverts par les énergies renouvelables

REPRODUCTIBILITÉ DE L'ACTION EN CORSE



PORTEUR DE PROJET POTENTIEL :

Bailleurs immobiliers
Entreprises

FACTEURS DE RÉUSSITE :

Avoir plusieurs types de dessertes pour la chaleur produite (logements, entreprise) permet au prestataire de proposer une offre plus complète qu'avec une desserte unique.

Le système est couplé avec une chaufferie gaz.

POINTS DE VIGILANCE :

Le pompage de l'eau dans un port comporte certaines contraintes par rapport au pompage en mer, notamment la présence de coquillages qui peuvent obstruer l'arrivée d'eau.



RETOURS D'EXPÉRIENCE

DÉMARCHES SIMILAIRES :

Ville de Marseille (13) :

Chauffage de 2 500 logements
grâce à l'énergie marine à Marseille
<https://www.dalkia.fr/fr/e-mag-efficacite-energetique/massileo-valorise-lenergie-mer-marseille>

Ville de La Grande Motte (34) :

Expérimentation du chauffage à
l'énergie marine de 1 900 logements à la
Grande Motte
<http://www.lagrandemotte.fr/actualite/de-leau-de-mer-pour-se-chauffer/>

Centre Aquatique de Sète (34) :

Chauffage à l'énergie marine du
centre aquatique de Sète
<https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/centre-aquatique-sete-mise-energies-renouvelables-1018895.html>

AUTRES TYPES D' ACTIONS (DU SECTEUR) :

CITEAU (69) :

Production d'énergie à partir des
eaux d'une station d'épuration, Centre
Intercommunal de Traitement de l'Eau
(CITEAU) - Syndicat de traitement des
eaux usées Saône-Beaujolais
<https://www.eclaira.org/initiative/h/une-production-energetique-a-partir-des-eaux-usees-d-une-station-d-epuration.html>

Ville de Nanterre (92) :

Récupération de chaleur sur le
réseau d'assainissement de la Ville de
Nanterre
http://reseaux-chaleur.cerema.fr/wp-content/uploads/DP_ecoquartier_Nantere_vF.pdf

POUR EN SAVOIR SUR CETTE ACTION

Retrouver le détail des informations utiles :

<https://neci.normandie.fr/initiatives/l-eau-de-mer-pour-des-pompes-a-chaleur>

<https://www.economiecirculaire.org/initiative/h/leau-de-mer-pour-des-pompes-a-chaleur.html>

https://www.youtube.com/watch?time_continue=11&v=xmyOPx-pmmg

CONTACT

Erick FALAISE, Presqu'île Habitat

erick.falaise@presquile-habitat.fr



Cette fiche fait partie du recueil de fiches : « Guide de bonnes pratiques en économie circulaire » et est téléchargeable sur les sites OEC et ADEME CORSE



APPROVISIONNEMENT DURABLE

ÉCO-CONCEPTION

CONSOMMATION RESPONSABLE

RECYCLAGE

L'Economie Circulaire pour la protection de la mer et l'environnement

FICHE
D'IDENTITÉ

- Association Echomer (La Rochelle)
Association
- **Périmètre** : Ports de plaisance de Charente-Maritime
- **Public cible** : Plaisanciers, particuliers, scolaires, entreprises
- **Date de lancement** : 2001 – action pérenne



ENJEUX AUTOUR DE CETTE PRATIQUE



Réduction de la pollution marine



Sensibilisation à la pollution de l'eau, au développement durable et la réduction des déchets à la source



Recyclage de déchets des activités nautiques (alternatives à l'enfouissement et l'incinération)



NAUTISME PROPRE, SENSIBILISATION (ENTREPRISES, SCOLAIRES), REVALORISATION DES DÉCHETS (VOILES, POCHE À HUITRES, BOUCHONS EN LIÈGE, NÉOPRÈNE)

OBJECTIFS :

Protection de la mer et de son environnement

COÛTS :

Coût de fonctionnement important (plusieurs dizaines des milliers d'euros par an)

ACTEURS À MOBILISER :

Salariés et bénévoles

DESCRIPTION DE L'ACTION

OBJECTIF DE LA DÉMARCHE :

Sensibiliser différents types de publics à la pollution marine, trouver des solutions alternatives à l'enfouissement et l'incinération des déchets issus des activités nautiques

ÉTAPES DE MISE EN PLACE DE L'ACTION :

L'association Echo-Mer a été créée en 2001. Elle a organisé une première collecte de piles dans les ports cette même année et a ensuite développé des plusieurs actions. Ces actions autour de plusieurs axes sont dissociables et pourraient être portées par des structures différentes :

Nautisme propre :

- Organisation d'actions de sensibilisation auprès des plaisanciers et des chantiers nautiques sur le thème de la pollution marine et du développement durable (« Opération pontons »)
- Proposition aux plaisanciers de souscrire à la Charte de l'Eco-marin qu'Echo-Mer a rédigé.
- Maintien de l'action « Piles et Ports »

Sensibilisation et pédagogie :

- Préparation de supports pédagogiques (supports vidéo)
- Réalisation d'interventions et de balades écocitoyennes auprès des scolaires, centre de loisirs, entreprises et autres structures volontaire sur les thèmes de pollution de l'eau, développement durable et réduction des déchets à la source : par exemple, opérations de ramassage de déchets sur les plages locales et construction d'une « planche de biodégradabilité » avec les participants à l'issue de cette opération

Revalorisation des déchets :

- Depuis 2008, organisation de la collecte de voiles usagées auprès de voileries et de professionnels de la course
- Création d'une filière textile à partir de ces matériaux (sacs par exemple) en s'appuyant sur des emplois en insertion



- Depuis 2010, collaboration avec un ESAT pour collecter et valoriser les poches à huitres en paniers et collecteur destinés à stocker les bouchons en liège dans les restaurants
- Depuis 2012, développement d'un partenariat avec l'entreprise locale OVIVE en 2012 pour valoriser ces bouchons en isolation phonique et thermique et garniture pour poufs et coussins

- Depuis 2016, lancement de la création d'objets à partir de néoprène réutilisé.

Pour aller plus loin, Echo Mer souhaite dupliquer sa démarche dans le Bassin d'Arcachon et développer de nouvelles activités de valorisation des déchets, en fonction des déchets qui se retrouvent en grande quantité.

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES NÉCESSAIRES :

- L'association compte 2 salariés et 10 bénévoles
- Echo-mer dispose de containers de stockage pour les déchets à valoriser et d'un local de conception et de vente sur le port de La Rochelle

PARTENAIRES MOBILISÉS :

- Pour le financement et la communication autour des actions de l'association, Echo Mer a sollicité des partenaires locaux et nationaux : Crédit Coopératif (banque), Fondation Lemarchand, Festival du Film d'Aventure, Imprimerie Rochelaise, Port de plaisance de La Rochelle, Ville de La Rochelle, ADEME
- Pour les activités de recyclage et réutilisation : ESAT de la presqu'île d'Arvert (fabrication de produits à partir des poches à huitres), OVIVE (valorisation des bouchons de liège)

RÉSULTATS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS OBTENUS :

- Plus de 7 500 personnes signataires de la Charte de l'éco-marin (dont l'Association des Ports de Plaisance de l'Atlantique)
- 7 000 personnes sensibilisées aux problématiques environnementales du nautisme, 400 plaisanciers sensibilisés lors des opérations pontons
- 400 kg de piles usées collectées dans le port de La Rochelle en 2016
- Une trentaine d'animations (850 personnes touchées) et 16 balades écocitoyennes organisées (220 personnes et 5 établissements scolaires)
- Revalorisation des déchets : 200 m3 de chutes de voiles, 250 drapeaux ou fanions, 100 bâches PVC, 1 500 m de bouts et ficelle ; 500 kilos de poches à huitres ; 1,5 tonne de bouchons en liège ; 300 kg de déchets de néoprène
- Réalisation de deux guides (Déchets portuaires et Jardinage écologique)



REPRODUCTIBILITÉ DE L'ACTION EN CORSE



PORTEUR DE PROJET POTENTIEL :

La création d'une telle activité peut être portée par une association existante ou nouvellement créée ou une entreprise d'insertion. Les deux activités de sensibilisation et de commercialisation de produits recyclés sont dissociables.

FACTEURS DE RÉUSSITE :

La démarche a vu le jour suite à la réalisation d'une étude sur la gestion des déchets dans le secteur du nautisme. L'aide financière de l'ADEME et la collaboration avec les différents partenaires et les entreprises locales ont permis de transformer ces constats en actions concrètes.

Disposer des supports et modules adaptés à chaque public (scolaires, entreprises...) permet de varier les interventions.

POINTS DE VIGILANCE :

La démarche nécessite la collaboration de plusieurs acteurs pour faciliter l'adhésion aux nouvelles actions et le développement d'activités (notamment commerciales) lorsque que les matières ne peuvent pas être traitées en interne. La présence d'entreprises locales capables de valoriser les déchets permet de diversifier les activités.

DU CÔTÉ DE CHEZ NOUS

Association Mare Vivu

Projet « CorSeaCare » de préservation de l'environnement marin en Méditerranée – collecte de données pour les chercheurs sur les déchets marins et la faune, sensibilisation de scolaires (ateliers de biodiversité, nettoyage de plages) - www.corseacare.org/

POUR EN SAVOIR SUR CETTE ACTION

Retrouver le détail des informations utiles :

<https://echo-mer.com/qui-sommes-nous/ressources-informationnelles/>



CONTACT

Association Echomer

echomer@wanadoo.fr



RETOURS D'EXPÉRIENCE

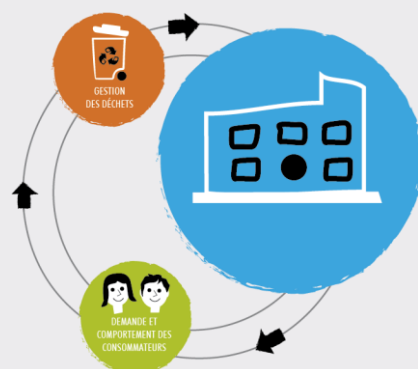
AUTRES TYPES D' ACTIONS (DU SECTEUR) :

Plusieurs exemples de valorisation des déchets issus des activités nautiques :

Entreprise RBag en Normandie (revalorisation de voiles usagées via l'insertion et l'accompagnement socio-professionnel) – www.rbag.fr ; Au Fil des Voiles (création de produits de bagagerie) ; Les toiles du Large (partenariat avec un ESAT) - www.lestoilesdularge.com/fr/

Association de lutte contre la pollution marine

Surfrider Foundation Europe (actions de sensibilisation et plaidoyer) – www.surfrider.eu ; Un Océan de vie (fédération d'éco-volontaires pour ramasser les déchets marins et constituer une base de données) – www.unoceandevie.com/fr

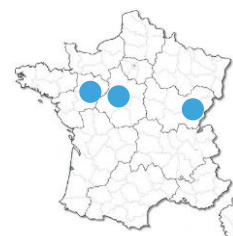


ÉCO-CONCEPTION

Formations et sensibilisation à l'éco-conception

FICHE
D'IDENTITÉ

- **Chambres de Commerce et d'Industrie**
Chambres consulaires
- **Périmètre** : Région Centre-Val de Loire, Franche Comté, Le Mans-Sarthe
- **Public cible** : Entreprises
- **Date de lancement** : depuis 2013 selon les CCI



ENJEUX AUTOUR DE CETTE PRATIQUE



Intégrer les enjeux environnementaux en amont de la conception d'un produit ou d'un service



Permettre aux entreprises de toutes tailles de s'approprier les outils de l'éco-conception



ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES À L'ÉCO-CONCEPTION

OBJECTIFS :

Faire appliquer les principes de l'éco-conception

COÛTS :

Coût de formation / accompagnement variable selon la CCI

ACTEURS À MOBILISER :

Entreprises locales (dirigeants, responsables Innovation ou marketing...) ; CCI (animateur écoconception) ; acteurs de l'éco-conception ou de l'économie circulaire ; ADEME

DESCRIPTION DE L'ACTION

OBJECTIF DE LA DÉMARCHE :

Proposer un accompagnement ou des formations pour développer des solutions d'éco-conception adaptées à tout type d'entreprises (à différents stades de leur réflexion sur l'éco-conception).

ÉTAPES DE MISE EN PLACE DE L'ACTION :

A noter : cette fiche présente les démarches de plusieurs CCI sur le territoire français ayant mis en place des programmes de formation et sensibilisation à l'éco-conception (CCI de l'Indre-Centre Val de Loire, CCI Le Mans-Sarthe, CCI de Franche-Comté).

L'intérêt est de présenter plusieurs types d'accompagnement et des offres de formation au contenus différents :

- **Sensibilisation à l'éco-conception** : l'objectif est de partager la thématique de l'éco-conception avec des entreprises au stade de la réflexion. La CCI (ou le porteur) organise une ou plusieurs réunions de sensibilisation, animée par un expert de la CCI ou un partenaire externe spécialisé dans l'éco-conception.
- **Session de formation plus poussée** : ce type de formation vise les dirigeants d'entreprise, responsables ou ingénieurs innovation, R&D, environnement et production, responsables marketing, chefs de projet ... ayant déjà réfléchi aux opportunités en matière d'éco-conception
 - Exemple de contenu : modules pour aider les entreprises à identifier les sources de rentabilité avec une approche « Cycle de vie » de leur produit ou service
 - L'objectif est également de partager auprès de ces entreprises les centres de ressources support qui pourront ensuite les aider à développer leur plan d'action
 - Exemple de format : une journée de 7h (matinée : réussir sa démarche d'éco-conception / après-midi : communication environnementale et éco-conception en vue de la fin de vie)
- **Accompagnement personnalisé** pour les entreprises : une fois le projet émergé, les entreprises peuvent bénéficier d'un accompagnement individuel concret pour fixer la feuille de route du projet et le plan d'actions à mettre en place.
 - Cet accompagnement individuel est proposé par un expert de la CCI ou un consultant externe dans les locaux de l'entreprise.
 - Exemple de contenu d'accompagnement (CCI de l'Indre) : apport de contenu méthodologique, apprentissage de l'usage des outils d'Analyse de Cycle de Vie, formation au management de projet d'éco-conception, interprétation de résultats et écriture de plan d'actions d'amélioration (réduction de l'impact environnemental et recherche d'économies).
 - Par la suite, des réunions collectives avec plusieurs entreprises peuvent être organisées à l'initiative de la CCI pour permettre d'échanger les retours d'expériences et envisager la suite des projets.

- Le porteur de projet peut associer ces différents types d'accompagnement pour proposer une formation progressive aux entreprises : dans le cas de la CCI de l'Indre, les entreprises participent d'abord à une réunion qui vise à expliquer l'éco-conception et faire un premier diagnostic individualisé qui permet de planifier l'accompagnement. Cet accompagnement personnalisé est réalisé par un consultant externe (pendant 10,5 jours dans les locaux de l'entreprise).
- Utilisation des outils existants sur l'éco-conception :
 - Le porteur de projet peut s'appuyer sur des ressources existantes pour réaliser les sessions de sensibilisation et de formation : TREE, BEE, REEECYC'LAB (1), Bilan Produit (2), norme, Guide Eco-mobilier (3), outils développés par le Pôle Eco-conception
 - La CCI de Franche-Comté adhère au Pôle Eco-conception, une association qui œuvre pour la diffusion de l'éco-conception dans les entreprises et met à disposition de ses adhérents des outils concrets pour la mise en œuvre d'un projet (pré-diagnostic, programme d'études...).

1 <https://reeecyclab.eco-systemes.com/>

2 <https://www.eco-conception.fr/static/les-outils-eco-conception.html>

3 <https://www.eco-mobilier.fr/Innovation-eco-conception-en-vue-du-recyclage>

- Communication autour des prestations proposées par la CCI (ou autre porteur) :
 - La communication peut se faire par la création d'une liste de diffusion et l'envoi (par exemple mensuel) d'informations pratiques et des actualités sur l'éco-conception et l'économie circulaire pour inspirer les entreprises.
 - Elle peut aussi se faire par l'intermédiaire des associations ou clubs d'entreprises présents sur le territoire.

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES NÉCESSAIRES :

- Un ou plusieurs référents éco-conception au sein de la CCI : assurer la communication autour de l'offre de formation/sensibilisation, coordonner ou assurer les sessions, assurer le suivi des entreprises engagées dans la démarche
- Organisation de sessions de sensibilisation et de formations

PARTENAIRES MOBILISÉS :

- Chambres de Commerce et d'Industrie
- Associations ou structures dédiées à l'éco-conception (exemple : association nationale Orée, Pôle Eco-conception en Auvergne...)
- Consultants extérieurs spécialisés en éco-conception
- ADEME

REPRODUCTIBILITÉ DE L'ACTION EN CORSE



PORTEUR DE PROJET POTENTIEL :

L'accompagnement à l'éco-conception peut être portée par une ou plusieurs CCI (en fonction du périmètre desservi) afin de toucher un maximum d'entreprises. La démarche peut aussi être portée par une structure spécialisée pouvant dispenser des formations.

FACTEURS DE RÉUSSITE :

La CCI peut s'appuyer sur des acteurs locaux ou nationaux spécialisés en éco-conception (associations, entreprises de formation) pour réaliser les sessions de formation et les supports.

L'intérêt pour les entreprises accompagnées est de pouvoir accéder aux ressources du réseau des CCI (partenaires techniques, académiques, réseaux régionaux d'éco-conception...).

POINTS DE VIGILANCE :

Proposer des modules ou sessions différents est nécessaire pour toucher des entreprises à différents stades de leur réflexion sur l'éco-conception (du module de sensibilisation à l'accompagnement personnalisé).

Assurer le suivi des entreprises engagées dans la formation permet de pérenniser la démarche (le porteur pourra présenter des retours d'expérience et améliorer son offre de formation en fonction de l'aboutissement des projets).

POUR EN SAVOIR SUR CETTE ACTION

Retrouver le détail des informations utiles :

Présentation de l'offre de la CCI Indre-Centre Val de Loire :

<http://www.centre.cci.fr/eco-conception-1>

Présentation de l'offre de formation de la CCI Franche-Comté :

<https://www.bourgognefranche-comte.cci.fr/developpement-de-votre-entreprise/developper-le-modele-dune-entreprise-durable>

Présentation de l'offre de formation de la CCI du Mans-Sarthe :

<http://www.lemans.sarthe.cci.fr/formation-continue/qualite-securite-environnement/ecoconception>



CONTACT

CCI de l'Indre-Centre Val de Loire : Dominique PROY

dominique.proy@centre.cci.fr

CCI Franche-Comté : Solène GUILLET

s.guillet@bourgognefranche-comte.cci.fr

CCI Le Mans-Sarthe : Cyrille NAORINE

naoarine@lemans.cci.fr



RETOURS D'EXPÉRIENCE

DÉMARCHES SIMILAIRES :

Démarches d'éco-conception accompagnées par une CCI :

Le recueil des 100 actions des CCI en économie circulaire décrit les démarches de toutes les CCI de France en matière d'éco-conception (une vingtaine d'exemples : accompagnement individuel réalisé en interne ou par un prestataire, création d'un concours d'éco-conception, organisation d'un événement régional...) http://www.cci.fr/documents/11000/7978403/100actions_economie-circulaire_CCI_oct2014.pdf

Pôle Eco-conception :

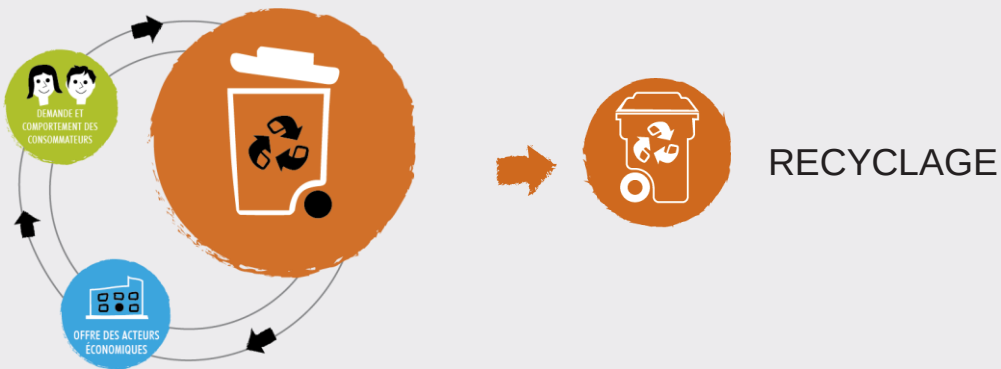
Propose chaque année plusieurs formations dans toute la France, notamment à destination des PME et PMI (sensibilisation à l'éco-conception, réflexion sur le cycle de vie, éco-design, éco-conception et normalisation...) <https://www.eco-conception.fr/static/les-formations.html>

Climaxion (programme de la Région Grand Est et de l'ADEME) :

Demi-journées de sensibilisation à l'éco-conception pour des entreprises (analyser l'impact des produits, cerner les besoins des entreprises, définir une stratégie et accompagner la mise en œuvre) ; 2 sessions en 2017 <https://www.climaxion.fr/actualites/>



Cette fiche fait partie du recueil de fiches : « Guide de bonnes pratiques en économie circulaire » et est téléchargeable sur les sites OEC et ADEME CORSE



Recyclage en boucle fermée des menuiseries en fin de vie issues des chantiers

FICHE D'IDENTITÉ

- **GTM**
Entreprise du BTP
- **Périmètre** : Ile-de-France
- **Public cible** : Chantiers de réhabilitation ou de démolition
- **Date de lancement** : 2012 – action pérenne



ENJEUX AUTOUR DE CETTE PRATIQUE



Réduction et valorisation des déchets du bâtiment



Gain économique par rapport à la mise en décharge



Création d'emplois pour le démantèlement des fenêtres sur chantier

RECYCLAGE DES FENÊTRES DE CHANTIER

OBJECTIFS :

Valoriser les fenêtres issues des chantiers

COÛTS :

En Ile-de-France, le tri des fenêtres est plus rentable que le non tri, ce qui signifie que le chantier fera forcément des économies en triant ses fenêtres et en séparant le verre ou non (prix de main d'œuvre inclus)

ACTEURS À MOBILISER :

Entreprises du BTP ; prestataires de gestion de déchets de chantier



DESCRIPTION DE L'ACTION

OBJECTIF DE LA DÉMARCHE :

Mettre en place une filière opérationnelle de recyclage du verre en boucle fermée en levant les freins techniques et logistiques associés et consolider la filière de recyclage du PVC en boucle fermée.

ÉTAPES DE MISE EN PLACE DE L'ACTION :

- En début de chantier, il faut consulter le prestataire déchets du chantier pour prendre connaissance des différents scénarios de tri des fenêtres déposées.
- Une fois le scénario choisi par le chantier, préciser les dates de début et fin de dépose des menuiseries afin de prévoir les dates de mise en place et de retrait du ou des contenant(s) et de la formation au démontage de fenêtre si nécessaire.
- La préparation de l'atelier de démontage (sécurisation de la zone) et la formation au démontage durent ½ journée maximum.
- Le démontage et mise en benne des fenêtres se font de préférence en parallèle de la dépose des anciennes fenêtres.



MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES NÉCESSAIRES :

- Afin d'assurer le démontage des fenêtres sur chantier, des personnes en insertion, des manœuvres déjà présents sur le chantier ou encore des menuisiers sont requis. Pour estimer le temps de démontage de l'ensemble des fenêtres déposées, le ratio de 20 ouvrants/h/personne peut être utilisé.



RÉSULTATS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS OBTENUS :

- Depuis 2012, 590 tonnes de vitrage ont été recyclées en vitrage (soit 40 000 vitrages) et 762 tonnes de menuiseries PVC (soit près de 51 000 menuiseries) ont été recyclées
- Jusqu'à 50 % d'économies réalisées grâce au tri du verre par rapport au non tri des fenêtres (coût de séparation des 2 matières inclus)

REPRODUCTIBILITÉ DE L'ACTION EN CORSE



PORTEUR DE PROJET POTENTIEL :

Entreprises du BTP

FACTEURS DE RÉUSSITE :

La formation aux techniques de démontage des fenêtres est nécessaire (¼ h), aucun matériel spécifique n'est requis.

La séparation du vitrage n'est pas forcément nécessaire car certains prestataires se chargent de cette action, ce qui rend plus aisée l'action de tri.

POINTS DE VIGILANCE :

Les retours d'expérience sur la qualité du verre de chantier ont montré qu'il valait mieux utiliser des bennes Ampliroll de 20 ou 30 m³ car les autres types de bennes ont souvent des résidus de déchets inertes incompatibles avec le cahier des charges du verre plat.

L'évacuation sur chevalet et palette ont également été testées mais se sont avérées trop compliquées à mettre en place (mise en sécurité, matériel requis pour déplacement).

POUR EN SAVOIR SUR CETTE ACTION

Retrouver le détail des informations utiles :

<http://www.optigede.ademe.fr/fiche/recyclage-des-dechets-du-btp-recyclage-en-boucle-fermee-des-menuiseries-en-fin-de-vie-issues-d>

<http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/revalo-filiere-verre-201409-synthese.pdf>



CONTACT

Anne COLAS, Chef de service Qualité - Environnement

anne.colas@vinci-construction.fr – 01.75.33.46.21



RETOURS D'EXPÉRIENCE

DÉMARCHES SIMILAIRES :

Centre de tri mutualisé des déchets du BTP (82) :

Tri et valorisation des déchets du BTP par mutualisation des besoins des entreprises

<http://www.cci.fr/web/developpement-durable/retours-d-experiences-actif/-/article/Cr%C3%A9ation+de+nouvelles+activit%C3%A9s/creation-d-un-centre-de-tri-mutualise-des-dechets-du-btp>

Bois & Cie (31) :

Collecte de rebuts de bois industriels et du bâtiment auprès d'entreprises locales et les valorise, en les réemployant comme matière première pour différentes réalisations

<http://www.bois-et-cie.asso.fr/>

AUTRES TYPES D'ACTIONS (DU SECTEUR) :

Recyclo'Bat (31) :

Ressourcerie des matériaux du bâtiment

<https://www.recyclobat.fr/>

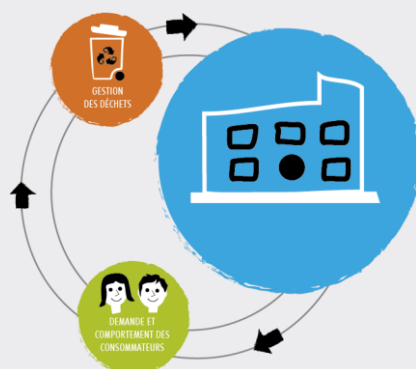
Nantet locabennes (73) :

Valorisation de l'ensemble des déchets de plâtre (chutes, débris de carreaux, plaques de plâtre cartonnées associées ou non à un complexe isolant) en séparant les différents constituants

<http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/tri-et-valorisation-dechets-btp-procede-innovant-2012.pdf>



Cette fiche fait partie du recueil de fiches : « Guide de bonnes pratiques en économie circulaire » et est téléchargeable sur les sites OEC et ADEME CORSE

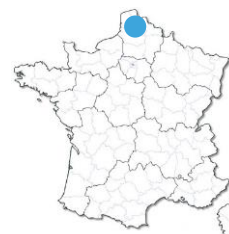


ÉCONOMIE DE LA
FONCTIONNALITÉ

Publication pédagogique « Nouveaux Modèles Economiques, opportunités de développement durable du territoire »

FICHE
D'IDENTITÉ

- Centre Ressource du Développement Durable (CERDD)
Groupement d'Intérêt Public
- Périmètre : Région Hauts-de-France
- Public cible : Collectivités territoriales, acteurs relais et têtes de réseaux, association...
- Date de lancement : 2016 – action pérenne



ENJEUX AUTOUR DE CETTE PRATIQUE



Faciliter l'appropriation et diffuser des connaissances sur les Nouveaux Modèles Economiques par les acteurs locaux



Produire un contenu et un format facilement appropriables



Amener les acteurs publics et privés à s'interroger collectivement sur ces thématiques



PUBLICATION CO-CONSTRUITE AVEC LES ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS LOCAUX SUR LES NOUVEAUX MODÈLES ÉCONOMIQUES

OBJECTIFS :

Diffuser les bonnes pratiques autour des nouvelles formes d'économie plus durables

COÛTS :

Coût d'organisation des sessions de travail et conception, impression de la publication et

ACTEURS À MOBILISER :

Collectivités territoriales ; entreprises locales ; réseaux d'entreprises ; bureau d'études ; institutions...

DESCRIPTION DE L'ACTION

OBJECTIF DE LA DÉMARCHE :

Co-construire et diffuser une publication pratique auprès des collectivités territoriales et structures privées pour favoriser la concrétisation de Nouveaux Modèles Economiques (économie de la fonctionnalité, circulaire, collaborative, sociale et solidaire).

ÉTAPES DE MISE EN PLACE DE L'ACTION :

La publication vise à présenter et décrypter les Nouveaux Modèles Economiques et à proposer des outils (vidéos, chiffres clés, conseils, témoignages, structures ressources) pour favoriser leur émergence sur un territoire. Le CERDD a réalisé cette publication avec pour objectif la co-construction d'outils pratiques et facilement mobilisables par son réseau de partenaires (notamment publics).

- Travail de veille et benchmark sur plusieurs mois pour recenser les solutions en matière de Nouveaux Modèles Economiques : recherche globale sur les initiatives portées par des entreprises, collectivités territoriales ou collectifs citoyens.
- Le travail de co-construction s'est déroulé sur une année et 4 séminaires ; les membres du réseau du CERDD ont été informés de la démarche via la newsletter. Le CERDD s'est appuyé sur un noyau dur d'une trentaine d'acteurs représentatifs lors de ces groupes de travail. Le travail de rédaction à proprement parler a été réalisé par le chef de projet et son équipe et l'appui d'un prestataire.
- Première réunion avec les partenaires : présentation et partage de la synthèse des recherches auprès des collectivités, partenaires institutionnels, CCI, réseaux d'entreprises, entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire. Le CERDD présente son projet de publication et l'objectif général de la démarche. Cette première rencontre est l'occasion de faire émerger les besoins des partenaires.
- Deuxième séminaire avec les partenaires : présentation du projet de déroulé et des formats possibles, première production de contenu à l'issue de la réunion
- Le troisième séminaire a permis aux participants de rentrer dans le détail des contenus et d'identifier les témoignages à mettre en avant.
- Lors du quatrième séminaire, le produit presque terminé a été présenté aux participants pour avis de leur part, avant la finalisation du document et l'envoi pour impression. Les vidéos témoignages ont été réalisées.
- Mise en place d'une stratégie de diffusion de la publication : le CERDD a identifié des relais nationaux et régionaux (ADEME, collectivités, Réseau des Agences Régionales de l'Energie et de l'Environnement) ; la publication est également distribuée lors d'événements organisés par le porteur.
- Evaluation de l'impact de la démarche et de la publication : initialement, le CERDD a eu plusieurs



retours qualitatifs informels sur l'utilisation de la publication et des outils associés (utilisation d'une vidéo lors de discussions avec les élus, canaux de diffusion, etc.). Une démarche formalisée d'évaluation d'impact a été mise en place pour toutes les activités du CERDD à partir de 2017.

- La publication constitue un socle de connaissances et les outils pratiques sont régulièrement utilisés par le CERDD dans le cadre d'un accompagnement ponctuel ou collectif de structures publiques pour les aider dans leur projet de Nouveaux Modèles Economiques.

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES NÉCESSAIRES :

- Un chef de projet, une personne en charge de la communication au sein de la structure porteuse de projet
- Appui d'un bureau d'études en journalisme et publication assistée par ordinateur pour la conception de la publication
- Organisation de 4 séminaires
- Une prestation tournage, montage et production de 3 témoignages vidéo

PARTENAIRES MOBILISÉS :

- Conseil Régional, ADEME, Etat (en raison du mode de gouvernance du CERDD)
- Collectivités territoriales
- Entreprises locales, réseaux d'entreprises
- Associations, réseaux ESS...

REPRODUCTIBILITÉ DE L'ACTION EN CORSE



PORTEUR DE PROJET POTENTIEL :

La production d'une publication de ce type peut être menée par un acteur institutionnel (en lien avec les collectivités territoriales et les entreprises), par exemple l'Agence régionale de l'Energie, ou une structure spécialisée en économie circulaire ou en économie de la transition.

FACTEURS DE RÉUSSITE :

Avoir déjà un réseau important de partenaires (publics et privés) facilite la conduite du projet et permet d'avoir un groupe de participants représentatif à chaque séminaire. Le porteur de projet peut se faire accompagner par un bureau d'études externe pour la conception (contenu et format innovants). Le porteur peut évaluer l'impact de sa démarche (organisation du travail collectif et impact de la publication) grâce à la mise en place d'une démarche formalisée ; ces retours qualitatifs et quantitatifs permettront d'évaluer la pertinence des outils et de les adapter pour d'éventuelles publications ultérieures.

POINTS DE VIGILANCE :

L'écriture collective peut compliquer la phase de rédaction à proprement parler ; le porteur de projet pourra décider de limiter le travail collectif aux séminaires.

POUR EN SAVOIR SUR CETTE ACTION

Retrouver le détail des informations utiles :

Publication au format PDF : <http://www.cerdd.org/Parcours-thematiques/Transitions-economiques/Ressources-du-parcours-2/Nouveaux-Modeles-Economiques-opportunités-de-developpement-durable-du-territoire>

Présentation de la démarche :

<https://www.economiecirculaire.org/initiative/h/publication-pedagogique-nouveaux-modeles-economiques-opportunités-de-developpement-durable-du-territoire.html>

CONTACT

Antoine BOUTONNÉ (CERDD)

aboutonne@cerdd.org

03 21 08 52 45



RETOURS D'EXPÉRIENCE

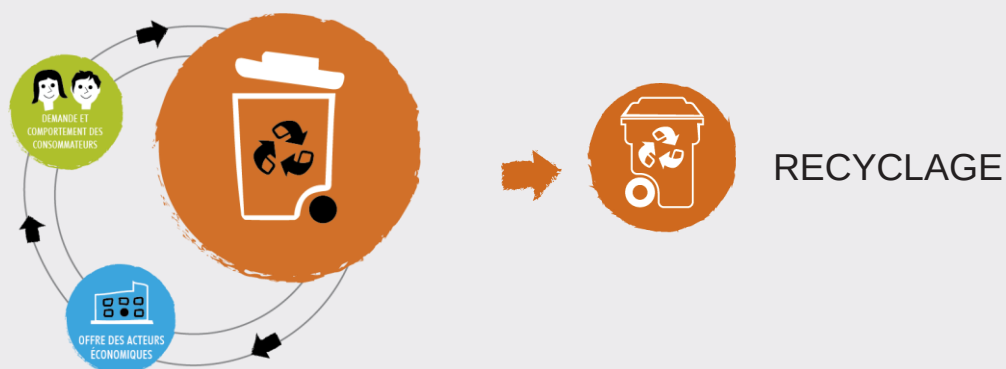
AUTRES TYPES D' ACTIONS (DU SECTEUR) :

Club Economie de la Fonctionnalité et Développement Durable :

Publications et outils sur les nouveaux modèles économiques et enjeux du développement durable
<https://www.club-economie-fonctionnalite.fr/activités-du-club/nouveaux-modèles-économiques/>

C2E (réseau de 250 acteurs économiques dans le domaine de l'éco-transition) :

Catalogue de démarches dans le secteur privé entrant dans la définition de nouveaux modèles économiques
http://www.cd2e.com/sites/default/files/cd2e/CATALOGUE_ECOTRANSITION_basse_def.pdf



FICHE D'IDENTITÉ

- **CA Gard Rhodanien**
(76 000 habitants adhérents) – collectivité territoriale
- **Périmètre** : 44 communes
- **Public cible** : Habitat pavillonnaire rural
- **Date de lancement** : 2012 – action pérenne



ENJEUX AUTOUR DE CETTE PRATIQUE



Sensibiliser les élus et les usagers aux enjeux de la réduction des déchets



Donner les moyens aux usagers de réduire leurs déchets



Impliquer les usagers dans une réalisation commune, vecteur de lien social

RÉDUIRE LES DÉCHETS PAR LA PROMOTION DU COMPOSTAGE

OBJECTIFS :

Sensibiliser et impliquer les élus et les usagers dans la réduction des déchets

COÛTS :

Investissements en matériel ; communication et formation du référent de site

ACTEURS À MOBILISER :

La mairie pour la mise en place du projet et la mise à disposition d'un terrain communal ; une association pour la gestion de l'aire de compostage et le relais local auprès des usagers ; un fabricant de composteurs



DESCRIPTION DE L'ACTION

OBJECTIF DE LA DÉMARCHE :

Compléter la promotion du compostage individuel par une possibilité de compostage partagé, notamment dans le cas de centre-ville et centre-village anciens ne disposant pas d'espace extérieur.

ÉTAPES DE MISE EN PLACE DE L'ACTION :

- Mise en place par le Sitdom du Gard Rhodanien d'un premier site de compostage partagé dans un village de 500 habitants, au terme d'une réflexion avec les élus et de visites sur un syndicat voisin pratiquant déjà le compostage partagé.
- Suivi effectué par une association partenaire dont un des adhérents est un guide-composteur du Sitdom.
- Développement de l'opération sur un second village en 2013 et un 3ème en 2014, ainsi que la même année sur une zone de compostage partagé en habitat collectif vertical.
- Le Sitdom est lauréat de l'appel à projet TZDZG de l'ADEME en 2015. Son cahier des charges prévoit la mise en place de 10 sites de compostage partagé par an.
- Poursuite de la démarche par la CA Gard Rhodanien après la dissolution du Sitdom fin 2016



MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES NÉCESSAIRES :

L'équipe mobilisée est composée d'un chargé de mission, d'un responsable technique, d'un élu référent, d'un chargé de communication et d'un guide composteur.

L'aire de compostage est équipée de :

- Plusieurs bacs de 1000 litres pour le compost et de 800 litres pour le broyat,
- Une petite pelle pour transvaser le broyat vers le bac des apports, à disposition des usagers
- Un petit râteau pour étaler les déchets apportés, à disposition des usagers
- Un brasse-compost pour brasser les déchets du bac des apports, à l'usage des référents de site uniquement



RÉSULTATS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS OBTENUS :

- 29 aires de compostage collectif déployées à ce jour (depuis la reprise par la communauté d'agglomération)
- Les aires de compostages situées à proximité des écoles servent de support pédagogique

REPRODUCTIBILITÉ DE L'ACTION EN CORSE



PORTEUR DE PROJET POTENTIEL :

Collectivité territoriale (syndicat, intercommunalité, mairie...)
Association

FACTEURS DE RÉUSSITE :

Disposer d'un site bien placé, accessible, avec une bonne intégration paysagère
Être soutenu par les élus locaux
Informers les habitants
Entretenir le lien avec le réseau de bénévoles
Avoir un suivi du site par les référents de site

POINTS DE VIGILANCE :

Avoir deux référents de site motivés et engagés à long terme
Rappeler les consignes en cas d'incivilités
Peu de remontées sur les actions de transfert/tamassage
Difficile de suivre le nombre de participants

DU CÔTÉ DE CHEZ NOUS

SYVADEC

Dès 2009, le SYVADEC mettait en œuvre un programme en matière de Compostage individuel. Ce sont ainsi près de 10.000 composteurs qui ont pu être distribués gratuitement aux habitants des collectivités membres. Des écoles ont également reçu du matériel ainsi que des formations adaptées aux plus jeunes.

POUR EN SAVOIR SUR CETTE ACTION

Retrouver le détail des informations utiles :

<http://optigede.ademe.fr/fiche/promotion-du-compostage-collectif-en-milieu-rural>

http://optigede.ademe.fr/sites/default/files/fiches-actions-documents/Opex_compostage_partage_rural_LRoussillon_Gard_Rhodanien.pdf

http://www.gardrhodanien.com/le_compostage.html



CONTACT

Laurence PRIGENT, CA du Gard Rhodanien

l.prigent@gardrhodanien.com – 04.66.79.01.02



RETOURS D'EXPÉRIENCE

DÉMARCHES SIMILAIRES :

CC du Pays de Lunel (34) :

Promotion du compostage individuel et partagé en pied d'immeuble et en cœur de village)

<http://www.optigede.ademe.fr/fiche/developper-le-compostage-individuel-et-le-compostage-partage>

CC du Roannais (42) :

Incitation au compostage individuel ou collectif (partagé ou en établissement) par le biais d'ateliers pratiques, de réunions publiques, de mise en place de sites partagés ou de cantines, de formation de guides composteurs, etc.

<https://www.eclaira.org/initiative/h/le-developpement-de-la-pratique-du-compostage-en-roannais.html>

AUTRES TYPES D'ACTIONS (DU SECTEUR) :

SICTOBA (07) :

Promotion du compostage auprès de gros producteurs. 51 campings du territoire pratiquent le compostage.

<http://www.optigede.ademe.fr/fiche/compostage-aupres-des-gros-producteurs>

SYMOMA (30) :

Compostage dans les cimetières

<http://www.optigede.ademe.fr/fiche/compostage-dans-les-cimetieres>



Cette fiche fait partie du recueil de fiches : « Guide de bonnes pratiques en économie circulaire » et est téléchargeable sur les sites OEC et ADEME CORSE



ÉCO-CONCEPTION

CONSOMMATION
RESPONSABLE

Système d'évaluation des bâtiments durables

FICHE
D'IDENTITÉ

- Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement Association
- Périmètre : Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Public cible : Collectivités locales
- Date de lancement : 2017 - action pérenne



ENJEUX AUTOUR DE CETTE PRATIQUE



Encourager la construction durable



Promotion d'outil d'évaluation de la durabilité des bâtiments



ÉVALUER LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DES BÂTIMENTS

OBJECTIFS :

Promotion de la durabilité des bâtiments selon plusieurs dimensions (sociale, économique, environnementale)

COÛTS :

Equipe pour la définition d'indicateurs ; animation de réseau

ACTEURS À MOBILISER :

Equipe d'experts pour la définition des critères ; professionnels de la construction

DESCRIPTION DE L'ACTION

OBJECTIF DE LA DÉMARCHE :

L'objectif de la démarche est d'identifier un nombre limité d'indicateurs permettant de mesurer et comparer les performances environnementales des bâtiments tout en tenant compte des spécificités locales. Ces indicateurs pourraient être utilisés dans le cadre de la commande publique en soutien à la construction durable dans les territoires.

ÉTAPES DE MISE EN PLACE DE L'ACTION :

- Une cinquantaine de bâtiments ont été évalués selon le référentiel Enerbuild dans le cadre d'un projet du programme européen Espace Alpin. Cette démarche s'inscrit dans l'initiative européenne CESBA (Common European Sustainable Built environment assessment), qui développe des outils d'évaluation de la durabilité du bâti à multi échelle (bâtiment, quartier, ville, territoire) pour les collectivités.
- Un référentiel dédié au logement social avait été mis en place en Rhône-Alpes, mais a été abandonné depuis.
- Un besoin de critères d'évaluation a été formulé pour le règlement des fonds FEDER : une évaluation a été proposée, selon une quinzaine de critères (sociaux, environnementaux, économiques, confort, santé)
- Organisation, en association avec VAD, de revues de projets bâtiments durables ouvertes et associant tous les types d'acteurs pour donner la possibilité à tous les acteurs de la construction :
 - De présenter et faire progresser leurs projets et découvrir ceux des autres
 - De partager des points de vue entre pairs et avec

d'autres acteurs

- De progresser ensemble, par l'exemple, dans toutes les dimensions du bâtiment durable et de bénéficier d'une expertise par un comité technique

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES NÉCESSAIRES :

- Groupement de professionnels de la construction durable (concepteurs, bureau d'études, entreprises, exploitants, maîtrise d'ouvrage publique, agences...) pour la définition d'indicateurs partagés et contextualisés au territoire
- Equipe (environ 5 personnes) pour l'évaluation et l'animation du réseau

RÉSULTATS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS OBTENUS :

- 80 participants en moyenne à chaque revue de projets, représentants des collectivités, des professionnels de la construction durable, agences de l'énergie et de développement, institutionnels...
- Mise en valeur des bâtiments remarquables, valorisation des acteurs des projets.
- Un support à la sélection des projets pour éligibilité au FEDER régional

REPRODUCTIBILITÉ DE L'ACTION EN CORSE



PORTEUR DE PROJET POTENTIEL :

Associations de professionnels
Agences de l'énergie
Clusters
Collectivité territoriale de Corse

FACTEURS DE RÉUSSITE :

Implication de l'ensemble des acteurs de la profession pour la définition de critères communs
Portage politique du projet
Rapprochement de structures ayant mis en place des démarches similaires

POINTS DE VIGILANCE :

Restriction à un nombre limité de critères pour que l'évaluation reste simple à réaliser
Prise en compte des spécificités territoriales (besoin en climatisation l'été, chauffage en hiver) qui rendent illusoire la création d'un référentiel commun



RETOURS D'EXPÉRIENCE

DÉMARCHES SIMILAIRES :

Envirobat BDM :

Evaluation de 100 à 150 bâtiments par an
<http://www.envirobatbdm.eu/>

EkoPolis BDF :

<http://www.ekopolis.fr/construire/batiments-durables-franciliens>

AUTRES TYPES D' ACTIONS (DU SECTEUR) :

Ville de Paris :

Modification générale du PLU en renforçant les dispositions réglementaires en faveur de l'environnement
<https://www.paris.fr/actualites/modification-du-plan-local-d-urbanisme-parisien-plu-3879>

Construction Biosourcée du Pays d'Auvergne (CBPA) :

Promotion auprès des donneurs d'ordre et des décideurs politiques l'utilisation de matériaux biosourcés pour la construction et la rénovation
<https://www.cbpa.info/>

POUR EN SAVOIR SUR CETTE ACTION

Retrouver le détail des informations utiles :

<http://www.ville-amenagement-durable.org/Revue-de-projets>

<http://www.auvergnerhonealpes-ee.fr/fr/agence-regionale-de-lenergie-et-de-lenvironnement-en-auvergne-rhone-alpes.html>

<https://www.eclaira.org/initiative/h/nord-isere-durable-et-monts-du-lyonnais-experimenter-un-systeme-d-evaluation-des-batiments-durables.html>

<https://www.cesba.eu/>



CONTACT

Etienne VIENOT

etienne.vienot@auvergnerhonealpes-ee.fr

04 72 56 33 67



Approvisionnement en matériaux de voirie de proximité recyclés



- **Mairie de Paris**
Collectivité territoriale
- **Périmètre** : Application de l'action à l'ensemble des marchés de travaux sur le domaine public
- **Public cible** : Entreprises du BTP
- **Date de lancement** : 2015 (action structurée) – action pérenne



ENJEUX AUTOUR DE CETTE PRATIQUE



Réduction des quantités de granit extraites pour les travaux de voiries



Réduction des charges liés à la fourniture de matériaux de voirie



RECYCLAGE ET RÉUTILISATION DES PAVÉS ET BORDURES DANS LES CHANTIERS DE VOIRIE

OBJECTIFS :

Développer le recyclage du granit

COÛTS :

Investissements en machine importants ; gain sur la fourniture en matériaux

ACTEURS À MOBILISER :

Agents du service voirie et du service marchés ; entreprises de BTP et de recyclage

DESCRIPTION DE L'ACTION

OBJECTIF DE LA DÉMARCHE :

Réutiliser et recycler le granit des chantiers de voirie dans Paris pour préserver la matière.

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE ET DÉVELOPPEMENT :

A noter : la ville de Paris est la seule collectivité en France à fournir directement les entreprises de BTP pour tous les marchés de travaux sur le domaine public (il n'y a pas de marchés de fournitures et pose). Tous les matériaux de voirie utilisés transitent par les dépôts de la ville, ce qui permet une plus grande maîtrise des flux.

- Lors des travaux de voirie sur le domaine public, toutes les entreprises doivent ramener les matériaux (bordures, pavés) dans le centre de tri de la ville de Paris. Ils sont déposés dans les aires de stockage.
- Les pavés et bordures sont nettoyés et triés dans l'optique de pouvoir en réutiliser un maximum en l'état : tous les pavés et bordures qui peuvent être réutilisés en l'état le sont.
- Les pavés qui ne peuvent pas être réutilisés sont découpés pour faire des pavés sciés (utilisés en priorité dans les zones piétonnes).
- Les matériels utilisés sont des débiteuses et des fendeuses pour le retraitement des pavés et des bordures (investissement d'environ 50 000 euros par machine) et un chargeur (tambour utilisé pour nettoyer les matériaux à leur arrivée).
- Les pavés triés et retraités sont stockés sur le site. Les entreprises réalisant des travaux de voirie viennent se fournir directement sur le site. Le transport est ainsi limité.



MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES NÉCESSAIRES :

- Agents en régie ou entreprise prestataire pour gérer l'aire de stockage et les activités de lavage, tri et retraitement
- Une personne pour coordonner la démarche
- Disposer d'une aire de stockage suffisante

RÉSULTATS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS OBTENUS :

- Recyclage et réutilisation de 8 000 à 10 000 tonnes de pierres naturelles par an
- Gains financiers sur l'extraction de matières premières (non estimés)

REPRODUCTIBILITÉ DE L'ACTION EN CORSE



PORTEUR DE PROJET POTENTIEL :

Cette démarche peut être portée par la collectivité territoriale ou des groupements de collectivités.

FACTEURS DE RÉUSSITE :

Dans le cas de la ville de Paris, la pierre naturelle représente l'essentiel des matériaux de voirie. La démarche de recyclage et réutilisation sera plus facile à mettre en place dans les collectivités utilisant majoritairement de la pierre naturelle pour leurs travaux de voirie.

Le recyclage et la réutilisation de matériaux peuvent faire l'objet d'une condition dans le cahier des charges du marché de travaux (fourniture auprès d'une entreprise de recyclage ou du stock mis à disposition par la collectivité), tout comme l'obligation de ramener les matériaux lors de la déconstruction.

POINTS DE VIGILANCE :

Cette démarche est rentable financièrement lorsque l'on raisonne sur de grandes quantités. Les plus petites collectivités auront donc intérêt à se fédérer en groupement pour augmenter les quantités à recycler.

DU CÔTÉ
DE CHEZ NOUS

**TransB à Biguglia
(entreprise corse de
fabrication de béton prêt
à l'emploi) :**

Mise en place d'une
recycleuse des déchets de
béton qui permet de
réduire la quantité de
ciment nécessaire dans
les bétons non normés et
la quantité d'eau
consommée
(investissement
subventionné par
l'ADEME et le FEDER)



RETOURS D'EXPÉRIENCE

DÉMARCHES SIMILAIRES :

Ville de Bordeaux (33) :

Démarche similaire de récupération et
réutilisation de pavés et bordures
(prestation réalisée par une entreprise)

Conseil Départemental de l'Ariège :

Le DCE des marchés publics de travaux
de voirie (CCATP, CCTP, Règlement de
Consultation) a été modifié pour intégrer
des critères environnementaux (phase
de conception, matériaux utilisés,
gestion des déchets) et les critères de
notation

<http://optigede.ademe.fr/fiche/modification-des-dce-des-marches-publics-pour-une-meilleure-prise-en-compte-de-la-gestion-des->

AUTRES TYPES D'ACTIONS (DU SECTEUR) :

Languedoc Roussillon

Enrobés (située dans la carrière LRM, 34) :

Réutilisation de matériaux de chaussées
issus de matériaux de déconstruction
pour fabriquer de nouveaux enrobés.
LRE utilise des matériaux nobles extraits
de la carrière LRM et minimise donc le
transport.

POUR EN SAVOIR SUR CETTE ACTION

Retrouver le détail des informations utiles :

<http://optigede.ademe.fr/fiche/organisation-du-reemploi-des-paves-et-bordures-en-granit-de-la-ville-de-paris>

Présentation de la démarche en vidéo :
<https://www.dailymotion.com/video/x2j7pb3>



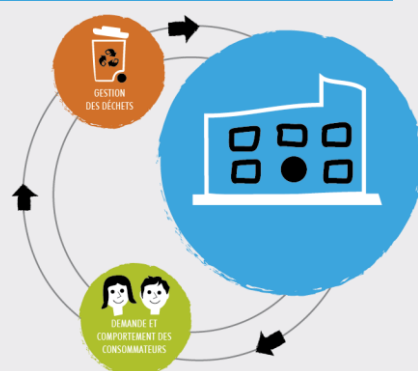
CONTACT

Patrick MARCHETTI

patrick.marchetti@paris.fr



Cette fiche fait partie du recueil de fiches : « Guide de
bonnes pratiques en économie circulaire » et est
téléchargeable sur les sites OEC et ADEME CORSE



APPROVISIONNEMENT
DURABLE

Prévention des déchets du BTP : réduction des déchets grâce à une démarche qualité intégrée

FICHE
D'IDENTITÉ

- **GTM Bâtiment**
Entreprise de BTP
- **Périmètre** : Application de l'action aux chantiers de construction en béton armé
- **Public cible** : Entreprise de construction
- **Date de lancement** : 2012 – action pérenne



ENJEUX AUTOUR DE CETTE PRATIQUE



Réduction des erreurs et défauts sur les chantiers de béton armé



Réduction à la source des déchets liés aux erreurs et défauts



Réduction des charges liées à la non-qualité dans la production



MISE EN PLACE D'UNE DÉMARCHE QUALITÉ INTÉGRÉE SUR LES CHANTIERS

OBJECTIFS :

Atteindre le « zéro défaut » sur les chantiers de béton armé

COÛTS :

Investissements en moyens techniques peu élevés ;
recrutement d'un animateur Qualité Intégrée

ACTEURS À MOBILISER :

Equipe du chantier ;
animateur Qualité Intégrée ;
fournisseurs de matériels et produits

DESCRIPTION DE L'ACTION

OBJECTIF DE LA DÉMARCHE :

Identifier systématiquement les sources d'erreur sur un chantier et mettre en place des procédures ou outils pour réduire la quantité de déchets liés à la non-qualité et produire « bien du premier coup ».

La démarche qualité intégrée s'inspire des techniques de Lean Manufacturing développées dans l'industrie automobile. Dans le cas des chantiers de construction, il s'agit de standardiser les processus et d'instaurer le principe d'autocontrôle à tous les niveaux des processus pour arriver au « zéro défaut » dans la production.

ÉTAPES DE MISE EN PLACE DE L'ACTION :

A noter : la démarche qualité a fait l'objet de tests sur plus de 10 chantiers entre 2012 et 2015. La démarche REVALO – Qualité Intégrée a été présentée en détail dans une synthèse de l'ADEME (2014).

L'entreprise GTM Bâtiment a fait appel à un animateur Qualité Intégrée extérieur pour mettre en œuvre et suivre la démarche. La mise en œuvre d'une démarche qualité sur un chantier suit les étapes suivantes :

- Réalisation d'un audit qualité sur les chantiers participants (contrôle de chaque ouvrage réalisé sur un chantier pour voir s'il nécessite ou non une reprise).
- Les données d'entrée récoltées permettent de définir des indicateurs de suivi : par exemple, le taux de « Bon du premier coup » (nombre d'éléments bons du premier coup sur le nombre d'éléments produits : applicable sur les voiles, poteaux, huisseries...) est un indicateur positif, avec pour objectif d'encourager les équipes à aller vers le « zéro défaut ».



- Elaboration d'un plan d'actions : lors de cette étape, la concertation avec les équipes du chantier est essentielle pour faire émerger les solutions (la présence d'un animateur extérieur est souhaitable). Les actions ont pour but de standardiser les processus, de généraliser l'autocontrôle sur les toutes les étapes de la production et de mettre en place des détrompeurs spécifiques au processus de production. Sur les chantiers de GTM Bâtiment :



- Exemples d'actions de réduction de la non-qualité : conception de projet et organisation de chantier, préfabrication de certaines pièces
- Exemples d'actions de maîtrise de production : transmission des savoirs faire sur le chantier, autocontrôle dématérialisé dans la production, réalisation de prototype pour voile courbes et protocoles de tests
- Exemples de détrompeurs : niveaux à bulles sur mannequins, boulonneuse de banches à couple dynamométrique
- Développement de matériels : chariots à négatifs, boîtier de réservation réutilisable
- Scanner d'ouvrages en béton armé pour réduction des démolitions
- Mise en place des actions d'amélioration par l'équipe chantier tout au long du chantier de construction : de nouveaux audits de conformité sont réalisés pour déterminer l'efficacité des nouvelles pratiques et le nouveau taux de « Bon du premier coup »

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES NÉCESSAIRES :

- Equipe du chantier (de la direction au compagnon)
- Animateur Qualité intégrée pour structurer la démarche et définir les indicateurs de suivi (10 jours de présence sur ce chantier test)

RÉSULTATS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS OBTENUS :

- Usage réduit du marteau-piqueur sur les chantiers (moins de nuisances sonores et de dégagement de poussière)
- Amélioration des conditions de travail (moins de positions inadéquates et de transport de déchets)
- Chantiers plus organisés (moins de temps de reprise des ouvrages non conformes) moins de retard sur les phases de production
- 30 % d'économies grâce à la réduction de la non-qualité et des reprises (sur une dizaine de chantiers)

REPRODUCTIBILITÉ DE L'ACTION EN CORSE



PORTEUR DE PROJET POTENTIEL :

Cette démarche peut être portée par une entreprise de construction (notamment béton armé). Les actions mises en œuvre seront à adapter en fonction du type et de la taille du chantier.

FACTEURS DE REUSSITE :

La démarche a été testée et suivie (avec des indicateurs précis) avant d'être élargie à d'autres chantiers. La présence d'un animateur Qualité Intégrée extérieur à l'entreprise permet d'avoir le recul nécessaire à l'analyse des problèmes (application d'une méthode d'analyse systématique). La démarche qualité intégrée fonctionne en « bottom up » : les solutions sont soumises par les salariés et donc plus faciles à implémenter (contrairement aux démarches de labellisation, normalisation ou certification, par exemple ISO 9001).

POINTS DE VIGILANCE :

L'entreprise devra veiller à communiquer en amont pour lever certains freins « culturels » : l'application d'une démarche supposée « industrielle » sur un chantier peut dissuader les porteurs de projets. L'exemple de GTM montre au contraire que la production peut aisément être organisée et divisée sur un chantier pour appliquer les mêmes principes de qualité que dans l'industrie.

La démarche qualité intégrée peut être longue à mettre en œuvre, notamment sur les premiers chantiers concernés. L'implication de l'ensemble des équipes permettra une mise en œuvre et une reproductibilité plus aisée.



RETOURS D'EXPÉRIENCE

DÉMARCHES SIMILAIRES :

GTM Bâtiment :

Mise en place d'une démarche de recyclage en boucle fermée des menuiseries et réduction des déchets applicable aux chantiers de rénovation – carriereslrm.fr/valorisation.des.dechets.de.chantiers-36700-2-7-7.php - www.granulatplus.fr (voir la FA n°16)

AUTRES TYPES D' ACTIONS (DU SECTEUR) :

BAZED :

Outils et un accompagnement à la conception de chantiers pour réduire la production de déchets à tous les stades du cycle de vie d'un bâtiment (conception préventive, organisation du chantier et de la gestion des déchets en amont, plan d'actions à mettre en place sur le chantier. www.bazed.fr

« Mieux gérer les déchets de chantier de bâtiment » :

Guide pratique proposé par la FFB (rappels réglementaires, conseils pour réduire les coûts d'élimination et trouver les filières de valorisation) www.ffbatiment.fr/Files/pub/Fede_N00/FB_PUBLICATION_3349/282cdf9f-3298-4e1b-9065-0bd54a998f5e/PJ/Brochure-Déchets-de-chantier-BPP.pdf

Exemple de cahier des charges d'un « chantier respectueux de l'environnement » (limitation des risques et nuisances pour les riverains et les ouvriers, limitation des pollutions de proximité et de la quantité de déchets mis en décharge) www.chantiervert.fr/doc_utiles/charte.pdf

POUR EN SAVOIR + SUR CETTE ACTION

Retrouver le détail des informations utiles :

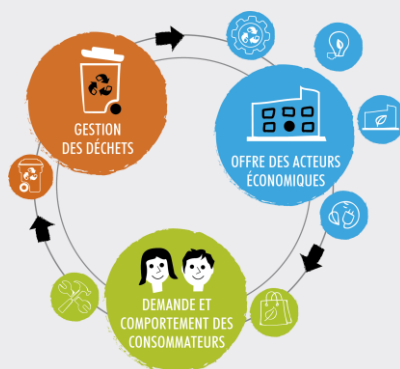
Fiche Optigede de présentation de la démarche : <http://www.optigede.ademe.fr/fiche/prevention-des-dechets-du-btp-reduction-des-dechets-grace-la-mise-en-place-d-une-demarche-qual>

Présentation de la démarche REVALO Qualité Intégrée (synthèse de l'ADEME) : <http://www.ademe.fr/demarche-revalo-qualite-integree-produire-bien-premier-coup>

CONTACT

Julien LERAY (GTM Bâtiment)

julien.leray@vinci-construction.fr



Plan Climat 2020 de la filière des vins de Bordeaux



- **Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux (CIVB) :**
Organisation professionnelle
- **Périmètre :** Territoire viticole du bordelais
- **Public cible :** Ensemble des parties prenantes de la filière des vins de Bordeaux
- **Date de lancement :** 2008 – action pérenne



ENJEUX AUTOUR DE CETTE PRATIQUE



Stratégie globale de développement durable de la filière, au service de la compétitivité des entreprises



Croiser les compétences et les actions de manière transverse dans la filière (cohésion sociale autour d'un objectif commun)



RÉDACTION D'UN PLAN D' ACTIONS « PLAN CLIMAT 2020 » POUR RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE LA FILIÈRE DES VINS DE BORDEAUX

OBJECTIFS :

Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre

COÛTS :

Réalisation et actualisation du Bilan Carbone de la filière ; rédaction de la feuille de route du plan climat 2020 ; animation des groupes de travail

ACTEURS À MOBILISER :

Prestataire pour la réalisation des Bilan Carbone ; ensemble des acteurs de la filière à travers un fonctionnement en mode collaboratif

REPRODUCTIBILITÉ DE L'ACTION EN CORSE



PORTEUR DE PROJET POTENTIEL :

Conseil Interprofessionnel des Vins de Corse (CIV Corse)

FACTEURS DE RÉUSSITE :

Cette initiative est transposable, dès qu'une gouvernance s'est mise en place pour piloter le projet. Un des principes des fiches-actions est de permettre à un maximum des acteurs de la filière, quel que soit son profil, de s'approprier l'action qu'il estime pouvoir déployer à son échelle. Ces bonnes pratiques sont applicables à de nombreux profils d'entreprises, pas seulement viticoles. Des actions de communication comme la diffusion des fiches-actions sont des vecteurs de duplication de ces actions.

Réservation d'une ligne budgétaire spécifique au projet (porté par le service technique).

Communication systématique sur le Plan Climat lors de salons ou autres événements (comme Vinitech, Tech&Bio, ...) à travers notamment des posters.

POINTS DE VIGILANCE :

La démarche est co-construite avec l'ensemble des parties prenantes de la filière (de profils différents) ce qui implique une participation active, collective et durable dans le temps.

Chercher à développer d'autres partenariats plus larges que ceux de la filière viticole afin d'assurer un financement supplémentaire et une visibilité accrue.

POUR EN SAVOIR SUR CETTE ACTION

Retrouver le détail des informations utiles :

<http://www.bordeauxvignobleengage.com/plan-climat-2020/>

<https://www.economiecirculaire.org/initiative/h/plan-climat-2020-de-la-filiere-des-vins-de-bordeaux.html>

Interview de Bernard Farges, président du CIVB sur le bilan carbone du vignoble bordelais et son plan climat :

https://www.youtube.com/watch?v=dqcPL_25p1g



CONTACT

CIVB

05 56 01 02 12

planclimat2020@vins-bordeaux.fr



RETOURS D'EXPÉRIENCE

DÉMARCHES SIMILAIRES :

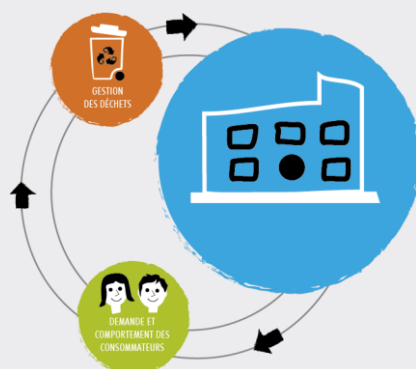
Démarche d'éco-conception de l'emballage d'une bouteille vin et plus globalement actions pour neutraliser autant que possible leur empreinte environnementale – **Les vignerons de Buzet** – <https://www.vignerons-buzet.fr/connaître/nos-valeurs> (voir FA n°10)

Eco-conception d'un produit pour le nettoyage des cuves de vinification – **Laboratoires Céetal** – <https://www.ceetal.com/PR-1392/TERIX+217/FR/produits-ecochoix/gamme-ecochoix.htm> et <https://www.eco-conception.fr/exemples/h/ceetal-met-au-point-le-produit-nettoyage-de-cuveries.html>

Consigne collective couplée à une vente en vrac, solution de lavage pour que des vignerons varois proposent à nouveau la consigne à leurs clients – **Ecoscience Provence** – <http://ecoscienceprovence.com/consigne-2-0/> et plus globalement le **Réseau Consigne** pour toutes les initiatives sur la réintroduction de la consigne sur les emballages en verre – <http://www.reseauconsigne.com>



Cette fiche fait partie du recueil de fiches : « Guide de bonnes pratiques en économie circulaire » et est téléchargeable sur les sites OEC et ADEME CORSE



ÉCONOMIE DE LA
FONCTIONNALITÉ

Sensibilisation et accompagnement à l'économie de la fonctionnalité

FICHE
D'IDENTITÉ

- **CIRIDD – Centre International de Ressources et d'Innovation pour le Développement Durable**
Association loi 1901 créée en 2005 et reconnue d'intérêt général
- **Périmètre** : Région Auvergne-Rhône-Alpes
- **Public cible** : PME et acheteurs publics
- **Date de lancement** : 2013 – action pérenne



ENJEUX AUTOUR DE CETTE



Sensibiliser les PME et les accompagner dans leur transition vers l'économie de la fonctionnalité



Sensibiliser les acheteurs publics à l'économie de la fonctionnalité



SENSIBILISATION ET ACCOMPAGNEMENT A L'ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ DES ACTEURS PRIVÉS ET PUBLICS

OBJECTIFS :

Développer l'économie de la fonctionnalité en Auvergne-Rhône-Alpes

COÛTS :

Formation des consultants à la méthode d'accompagnement

ACTEURS À MOBILISER :

Réseaux d'entreprises ;
collectivités

DESCRIPTION DE L'ACTION

OBJECTIF DE LA DÉMARCHE :

Développer l'économie de la fonctionnalité sur le territoire via la sensibilisation et l'accompagnement de différents acteurs privés et publics.

ÉTAPES DE MISE EN PLACE DE L'ACTION :

- Lancement d'une action pilote baptisée « Rhône-Alpes Expérimenter l'Innovation par l'Economie de fonctionnalité (ReliEF Pilote) » en 2013-2014, avec le soutien de la Région Auvergne Rhône Alpes. Expérimentation avec 5 PME de la région d'une méthodologie d'accompagnement vers l'économie de fonctionnalité basée sur la méthode dénommée NOVUS développée par l'institut Inspire et les outils développés par le CIRIDD.
- Lancement d'une consultation afin de sélectionner six consultants formés par le CIRIDD et qui accompagnent désormais les entreprises sous supervision du CIRIDD.
- Accompagnement des acteurs publics pour intégrer l'économie de la fonctionnalité dans leurs processus d'achats en 2017 en région Auvergne-Rhône-Alpes.



MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES NÉCESSAIRES :

Les moyens techniques mis en œuvre sont ceux du CIRIDD et de l'équipe de 6 consultants retenus sur appel d'offre pour l'accompagnement des entreprises.



RÉSULTATS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS OBTENUS :

- Une première vague de six entreprises a été accompagnée en 2015.
- Quatre entreprises ont terminé le parcours complet et sont reparties avec un projet de transition vers l'économie de fonctionnalité sur un périmètre de leur activité.
- Une seconde vague de trois entreprises a été lancée début 2017.
- Une troisième vague de 3 entreprises a été lancée mi-2017.

REPRODUCTIBILITÉ DE L'ACTION EN CORSE



PORTEUR DE PROJET POTENTIEL :

Structure ayant la connaissance des entreprises de son territoire : CCI, Chambre des Métiers...

FACTEURS DE RÉUSSITE :

Il n'existe pas de secteur d'activité où l'économie de la fonctionnalité ne peut se développer, mais son degré d'application sera variable selon les entreprises. Travailler avec des entrepreneurs ou des porteurs de projets permet d'intégrer une réflexion sur l'économie de la fonctionnalité en amont du projet.

POINTS DE VIGILANCE :

Une difficulté réside dans l'identification d'entreprises susceptibles d'être intéressées par un tel accompagnement. Se rapprocher de réseaux d'entreprises aide à faire connaître la démarche.

L'expérience a montré que l'accompagnement sur 5 demi-journées demande un investissement trop important aux entreprises qui peuvent être amenées à se détourner de la formation avant la fin. Un accompagnement en 2 parties, sensibilisation puis accompagnement des entreprises voulant approfondir le sujet, pourrait s'avérer plus pertinent.



RETOURS D'EXPÉRIENCE

DÉMARCHES SIMILAIRES :

CCI Puy-de-Dôme :

Organisation en 2012 d'une table ronde sur la thématique de l'économie de la fonctionnalité pour présenter le modèle, les bénéfices pour l'entreprise et des exemples de mise en œuvre

<https://www.iddlab.org/community/pg/bookmarks/2/read/16113/ci-puydedme-lconomie-de-fonctionnalite-allie-de-la-croissance-et-de-lenvironnement>

Projet CQFED en PACA :

Programme d'action multi acteurs visant à favoriser l'émergence de l'économie de la fonctionnalité. Plus largement, il est susceptible de favoriser l'essor de pratiques entrant dans le cadre de l'économie collaborative (partage, mutualisation, ...) et d'accélérer la transition vers une économie circulaire.

<https://www.economiecirculaire.org/initiative/h/cqefd-demontrer-le-potentiel-de-leconomie-de-fonctionnalite-en-region-paca.html>

AUTRES TYPES D'ACTIONS (DU SECTEUR) :

Mutum :

Site web gratuit de prêt et emprunt d'objets entre particuliers
<https://www.mutum.com/>

SoUse :

Moteur de recherche de l'économie collaborative
<https://www.souse.com/>

POUR EN SAVOIR SUR CETTE ACTION

Retrouver le détail des informations utiles :

<https://www.eclaira.org/initiative/h/action-collective-relief.html>

<https://www.ciridd.org/appui-a-l-innovation-et-animation-territoriale#relief>

https://www.ciridd.org/storage/2017/CLEF_Enjeux_Commande_publique_et_EF.pdf



CONTACT

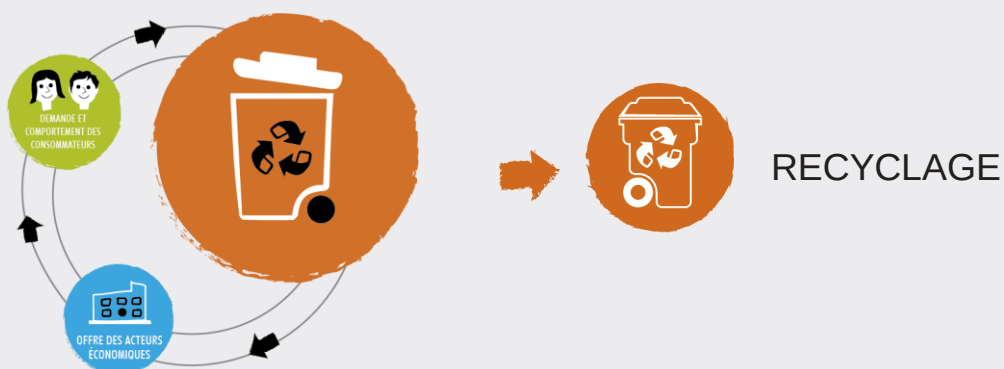
Philippe JURY, CIRIDD

Philippe.jury@ciridd.org

06 25 28 18 78



Cette fiche fait partie du recueil de fiches : « Guide de bonnes pratiques en économie circulaire » et est téléchargeable sur les sites OEC et ADEME CORSE



Centre de recyclage de sédiments, terres et matériaux de déconstruction

FICHE D'IDENTITÉ

- **SOVALOR**, filiale du groupe ARTESA
- Entreprise privée
- **Périmètre** : Nouvelle Aquitaine
- **Public cible** : Producteurs de sédiments, terres et matériaux de déconstruction
- **Date de lancement** : 2013 – action pérenne



ENJEUX AUTOUR DE CETTE PRATIQUE



Recyclage et valorisation matière



Préservation des ressources naturelles



Création d'activités économiques pour les entreprises locales qui interviennent sur la plateforme



Création d'emplois

CRÉATION D'UNE PLATEFORME DE GESTION ET VALORISATION DE SÉDIMENTS, TERRES ET MATÉRIAUX DE DÉCONSTRUCTION

OBJECTIFS :

Gestion et valorisation de sédiments, terres et matériaux de déconstruction pour la préservation des ressources et le développement économique local

COÛTS :

Construction du site, frais de personnel

ACTEURS À MOBILISER :

DREAL ; collectivités locales ; région



DESCRIPTION DE L'ACTION

OBJECTIF DE LA DÉMARCHE :

La plateforme SOVASOL est une filière de gestion et de valorisation des matériaux de types sédiments, boues, matériaux de déconstruction et des terres non inertes non dangereuses. Elle a pour rôle de prendre en charge les matériaux, de les traiter et ainsi les transformer en matériaux valorisables dans les projets locaux.

ÉTAPES DE MISE EN PLACE DE L'ACTION :

- A l'origine, la plateforme SOVASOL s'est créée pour la gestion des sédiments notamment en réponse à un appel d'offre de l'EPIC du Port d'Arcachon pour le dragage et la gestion de ses sédiments pendant 10 ans
- En 2016, la plateforme a enrichi ses activités avec la gestion également des terres non inertes non dangereuses.

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES NÉCESSAIRES :

En l'état, le site SOVASOL est actuellement composé de zones techniques (égouttage, stabilisation, traitement des eaux, stockage et valorisation), d'une zone logistique (base vie, pesée, laboratoire...) et autres aménagements (voiries, merlons, etc...) nécessaires au fonctionnement de l'ensemble de l'installation.

3 salariés sont employés sur le site.



RÉSULTATS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS OBTENUS :

Sédiments :

- 2014 : 1ère campagne de dragage du port d'Arcachon - 20 000 m³
- 2015 : Plan d'eau d'Arès - 250 M³ / Commune de La Teste de Buch – Les Prés Salés - 650 m³
- 2016 : 2nde campagne de dragage du port d'Arcachon / 37 500 m³
- 2017 : Port de Gujan Mestras - 4 000 m³
- 2018 : 3ème campagne de dragage du port d'Arcachon / 34 000 m³

Matériaux non inertes non dangereux :

- 2016-2017 : Environ 45 000 t de terres en provenance de la Région Grande Aquitaine

La société envisage la création de 10 emplois à l'horizon fin 2018.

REPRODUCTIBILITÉ DE L'ACTION EN CORSE



PORTEUR DE PROJET POTENTIEL :

Entreprise privée

FACTEURS DE RÉUSSITE :

Accompagnement du projet par la DREAL
Accueil favorable de la Mairie du Teich pour développer la plateforme (location du terrain)
Appel d'offre du port d'Arcachon
Subvention du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine

POINTS DE VIGILANCE :

Forte dépendance de l'émergence de projets à la volonté des acteurs publics à engager les travaux de sortie des sédiments. Travaux qui représentent un lourd budget pour les collectivités.

Restriction géographique pour la collecte des Terres justifiée par la rentabilité économique. Au-delà d'une certaine distance, le coût du transport est dissuasif.

POUR EN SAVOIR SUR CETTE ACTION

Retrouver le détail des informations utiles :

<https://www.recita.org/initiative/h/sovasol-centre-de-recyclage-de-sediments-de-terres-et-de-materiaux-de-deconstruction.html>



CONTACT

Benoît ANGUENOT

benoit.anguenot@sovasol.fr

05 56 54 76 34



RETOURS D'EXPÉRIENCE

DÉMARCHES SIMILAIRES :

Centre de tri mutualisé des déchets du BTP (82) :

Tri et valorisation des déchets du BTP par mutualisation des besoins des entreprises

<http://www.cci.fr/web/developpement-durable/retours-d-experiences-actif/-/article/Cr%C3%A9ation+de+nouvelles+activit%C3%A9s/creation-d-un-centre-de-tri-mutualise-des-dechets-du-btp>

PSA Peugeot Citroën :

Procédé industriel innovant de recyclage de sable de fonderie par attrition

<https://www.eclaira.org/initiative/h/un-procede-industriel-innovant-de-recyclage-de-sable-de-fonderie-par-attrition.html>

Eco3plâtres (73) :

Centre de tri innovant pour la valorisation des plâtres complexes

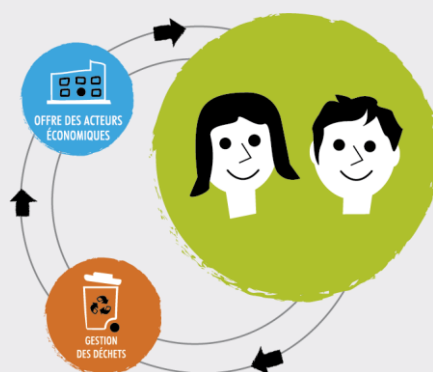
<https://www.eclaira.org/initiative/h/un-centre-de-tri-innovant-pour-la-valorisation-des-platres-complexes.html>

AUTRES TYPES D' ACTIONS (DU SECTEUR) :

Hesus Store :

Plateforme de mise en relation pour la gestion de proximité des terres excavées

<http://www.hesus.eu/fr/>



ALLONGEMENT DE LA
DURÉE D'USAGE

Don et réemploi de mobilier

FICHE
D'IDENTITÉ

- CCI de Nice-Côte d'Azur
Chambre consulaire
- Périètre : Bassin économique de Cannes
- Public cible : Hôtels et associations
- Date de lancement : 2015



ENJEUX AUTOUR DE CETTE PRATIQUE



Réduire les quantités de déchets jetés à l'occasion des réfections d'hôtels et les coûts liés à la prise en charge de ces déchets



Réemployer des objets et du mobilier en bon état



Fournir des équipements aux personnes les plus démunies par l'intermédiaire des associations



FAVORISER LE RÉEMPLOI PAR LE DON DE MOBILIER, OBJETS ET TEXTILES DU SECTEUR HÔTELIER

OBJECTIFS :

Réduire les quantités de déchets et allonger la durée d'usage des biens

COÛTS :

Peu substantiel (moyens humains pour coordonner l'action)

ACTEURS À MOBILISER :

CCI ; syndicat hôtelier ; collectivités territoriales ; associations caritatives

DESCRIPTION DE L'ACTION

OBJECTIF DE LA DÉMARCHE :

Mobiliser les hôteliers et les associations pour créer un réseau de don et de réemploi de mobilier et équipements

ÉTAPES DE MISE EN PLACE DE L'ACTION :

La CCI Nice-Côte d'Azur fait depuis plusieurs années le constat que des quantités importantes de mobilier sont jetées lors de la réfection des chambres dans les hôtels de luxe. Cela représente un coût de gestion important pour les hôteliers qui ont sollicité la CCI et la ville de Cannes pour trouver des solutions. En coopération avec le Syndicat des Hôteliers, la CCI a décidé de porter un projet de don et réemploi.

- Organisation d'une rencontre entre le Syndicat des Hôteliers et trois associations pour signer une convention de don. Les équipements concernés sont les textiles, matériels (informatique par exemple), mobiliers (litterie et autres) et objets autres.
- La CCI a coordonné deux campagnes de don depuis 2015 (mobilier de jardin et literie) : la quasi-totalité des équipements proposés ont été redistribués. A noter : la CCI observe que l'état du matériel proposé impacte considérablement les taux de reprise et de réemploi.
- Les associations organisent la récupération dans les locaux des hôtels et la redistribution directement à leurs bénéficiaires ou par l'intermédiaire d'autres associations.
- Un bon de réception est émis pour chaque lot d'équipements récupéré.
- Différentes associations peuvent être sollicitées selon le type d'équipements disponible : dans le cas de Cannes, l'association R'Cube était spécialisée dans le réemploi de mobilier tandis que la Croix Rouge et le Secours Populaire sont davantage sollicités pour la redistribution de petit matériel et textiles.
- Le Syndicat des Hôteliers joue un rôle de relai de communication auprès de ses adhérents pour faire connaître la démarche.
- Les évènements (ou bourses au don) peuvent être structurés à intervalle régulier (les réfections d'hôtels ayant lieu majoritairement pendant la période creuse). Entre chaque campagne, la CCI peut faire le relai entre les hôtels ayant des équipements à donner ponctuellement et les associations. Ce travail peut cependant s'avérer chronophage et ne pas aboutir aux mêmes résultats qu'une campagne structurée.



- Les professionnels d'autres secteurs peuvent également participer au réseau de don et de réemploi pour d'autres types d'équipements (matériel de bureau et informatique par exemple)
- Création d'une application pour soutenir la démarche (EcoCir06) : les professionnels mettent en ligne les équipements qu'ils souhaitent donner. Cette plateforme est accessible par d'autres professionnels et des associations.
- Dans le cas de la CCI-Nice Côte d'Azur, le développement de l'application (soutenue par l'ADEME) n'a pas pu voir le jour, notamment à cause d'un manque de moyens. Il s'agit néanmoins d'une piste intéressante pour faciliter les relations entre les différents partenaires et simplifier la logistique (les échanges peuvent se faire simplement en dehors des campagnes de dons planifiées).

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES NÉCESSAIRES :

- Syndicat des Hôteliers Cannois
- Ville de Cannes
- Trois associations signataires de la convention : Croix Rouge, Secours Populaire, R'Cube
- Autres partenaires qu'il est possible de mobiliser : associations ou clubs d'entreprises

RÉSULTATS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS OBTENUS :

- 6 opérations de récupération organisées (dont 2 ont permis de distribuer la quasi-totalité des équipements proposés)

REPRODUCTIBILITÉ DE L'ACTION EN CORSE



PORTEUR DE PROJET POTENTIEL :

Cette démarche peut être portée par une CCI (rôle de coordination et de mise en relation) en partenariat avec les professionnels de l'hôtellerie et des associations locales pouvant assurer la redistribution.

FACTEURS DE RÉUSSITE :

La réussite de la démarche repose sur l'existence d'un réseau associatif solide ; la CCI ou au moins l'un des partenaires doit pouvoir solliciter les bons interlocuteurs lors des campagnes de dons pour assurer la redistribution. Diversifier les associations partenaires permet de pouvoir proposer différents types d'équipements à destination de plusieurs publics (mobilier, literie, textiles, matériel de bureau...).

Mettre en avant les gains financiers liés au don et au réemploi pour mobiliser les hôteliers (suppression des charges de gestion et de traitement de ces déchets) : leur participation est facilitée si la logistique est prise en charge par les partenaires associatifs.

Mettre en place un dispositif de suivi transparent est gage de qualité pour les différents partenaires (sous la forme d'un bon de réception par exemple) : les hôteliers doivent avoir la preuve que les équipements ont bien été redistribués et réemployés, et non seulement valorisés. Ce point peut faire l'objet d'une clause particulière dans la convention.

POINTS DE VIGILANCE :

Le porteur de la démarche devra s'assurer de ne pas s'appuyer sur un trop petit nombre de partenaires pour garantir une action pérenne. Recenser les associations et les CCAS en amont (et mettre à jour régulièrement ce réseau) permet de s'assurer de trouver des repreneurs à chaque campagne. Si l'une des opérations se solde par un échec (pas de redistribution des équipements), la démarche risque de se fragiliser (les partenaires et donateurs hésiteront à participer à la prochaine opération).

L'un des freins constatés par la CCI Nice-Côte d'Azur est le manque de moyens humains et logistiques des associations pour assurer la reprise et la redistribution des équipements. Lors de la contractualisation avec les associations, le porteur pourra s'assurer qu'elles disposent des moyens nécessaires à la livraison et la redistribution (camions, espace de stockage, moyens humains...) et pourront trouver les canaux de redistribution en aval.

DU CÔTÉ DE CHEZ NOUS

FALEPA (Ajaccio)

Atelier de récupération, remise en état et redistribution de mobilier ou d'électroménager qui sera redistribué sur critères sociaux (contre un somme forfaitaire symbolique)
falepa2a@wanadoo.fr -
<http://www.cress.corsica/sites/cress.corsica/files/pages/fichiers-joints/focus-economie-circulaire-web.pdf>

INIZIATIVA (région d'Ajaccio)

Recycl'Ordi conventionne avec des administrations et des professionnels (La Poste, Collectivité Territoriale de Corse ou grandes enseignes de vente d'équipements électroniques et ménagers par exemple) pour la collecte et le regroupement des DEEE. Après reconditionnement des produits valorisables, ils sont donnés ou vendus à faible coût aux écoles ou aux bénéficiaires de minimas sociaux
iniziativa@orange.fr



RETOURS D'EXPÉRIENCE

DÉMARCHES SIMILAIRES :

Banque Solidaire de l'Équipement :

Ce dispositif créé par Emmaüs Défi en 2012 permet aux personnes en situation de précarité d'acheter des équipements neufs et de première nécessité à des prix modiques. Les équipements proviennent d'entreprises partenaires (invendus, stocks dormants, fins de série...) ; ils sont stockés dans les locaux d'Emmaüs Défi avant d'être vendus aux bénéficiaires dans une boutique spécialisée. La BSE dispose de 2 antennes (Paris et Lyon)
www.bse.emmaus-defi.org

POUR EN SAVOIR + SUR CETTE ACTION

Retrouver le détail des informations utiles :

Recueil des actions de CC en faveur de l'économie circulaire :
http://www.cci.fr/documents/11000/7978403/100actions_economie-circulaire_CCI_oct2014.pdf (action présentée p. 42)

http://www.cote-azur.cci.fr/Actualites-CCI/Actualites-economiques/Les-hoteliers-cannois-et-les-associations-caritatives-meme-combat-!_2934



CONTACT

Marie-Christine LAUGIER

(responsable de la démarche à la CCI Nice-Côte d'Azur)

marie-christine.laugier@cote-azur.cci.fr

APPROVISIONNEMENT
DURABLE

RECYCLAGE

Accompagnement des entreprises dans le développement de projets faisant intervenir la valorisation de biomasse et les bioressources



- **Valbiom Centre**
Association de 2010 à 2016, dont les missions d'accompagnement et d'animation ont depuis été transférée au Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation (CEEI-Chartres) « The Place » qui est un service de la CCI Eure-et-Loir.
- **Périmètre** : Région Centre Val de Loire
- **Public cible** : Entreprises et porteurs de projets innovants
- **Date de lancement** : 2010 – action pérenne



ENJEUX AUTOUR DE CETTE PRATIQUE



Encourager l'innovation au sein des entreprises dans le domaine de valorisation de la biomasse et des bioressources



Nouvelles activités économiques



Création d'emplois



Réduction de l'impact environnemental



AIDER LES ENTREPRISES DANS LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS EN LIEN AVEC LA VALORISATION DE LA BIOMASSE ET DES BIORESSOURCES AU NIVEAU ÉNERGETIQUE, AGRO-MATÉRIAUX ET BIOMOLÉCULES

OBJECTIFS :

Augmenter la valorisation de la biomasse et l'utilisation des bioressources par les entreprises du territoire en substitution de produits issus de la pétrochimie très largement importés.

COÛTS :

Coûts de fonctionnement et d'animation (personnels, actions et communication)

ACTEURS À MOBILISER :

Entreprises ; collectivités ; CCI

DESCRIPTION DE L'ACTION

OBJECTIF DE LA DÉMARCHE :

Accompagner les entreprises volontaires dans le développement de projets faisant intervenir la valorisation de la biomasse et les bioressources, de la détection du projet jusqu'à la mise en œuvre. L'accompagnement peut porter sur différents aspects :

- Un aspect prospectif à l'initialisation du projet
- Un apport d'expertise par l'intermédiaire du réseau
- La structuration et le montage du projet : identification des besoins, des compétences nécessaires, des moyens à mobiliser
- Le montage de dossiers de financement publics ou privés

Une participation est demandée à l'entreprise pour l'accompagnement aval du projet : montage du projet et de dossiers de financement.

Les thématiques abordées pour l'accompagnement sont :

- Les matériaux composites et plastiques alternatifs
- La chimie du végétal
- La valorisation énergétique des co-produits de filières biomasse non alimentaire

ÉTAPES DE MISE EN PLACE DE L'ACTION :

- Création de l'association régionale Valbiom Centre en 2010 par la CCI et la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir pour répondre à un besoin d'accompagnement des entreprises
- Création du CEEI-Chartres en 2012 par la CCI, labélisé par le réseau Européen EBN

- Clôture de l'association Valbiom fin 2015 dont les missions sont transférées au CEEI

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES NÉCESSAIRES :

- 5 collaborateurs au CEEI, dont 1 expert de la thématique bioressources/valorisation de la biomasse
- Un réseau de partenaires : pôles de compétitivité, universités, entreprises...

RÉSULTATS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS OBTENUS :

- 630 entreprises ont été sensibilisées à la thématique au niveau régional, dont 380 visites individuelles,
- 81 projets ont été accompagnés sur ce thème depuis 10 ans sur 95 projets détectés et 126 diagnostics bio-produits réalisés,
- 48 projets ont été validés, dont 3 innovations mondiales, et 31 entreprises ont été accompagnées spécifiquement par l'association VALBIOMCENTRE et le CEEI dans le cadre d'une convention d'accompagnement,
- Plus de 4,5 M€ de subventions ont été levés pour les projets des entreprises,
- Plus de 11,5 M€ d'investissement réalisés par les entreprises sur cette thématique,
- 42 événements et animations organisés au niveau départemental et régional.

REPRODUCTIBILITÉ DE L'ACTION EN CORSE



PORTEUR DE PROJET POTENTIEL :

Association
Institutionnel (CCI, Chambre d'Agriculture)

FACTEURS DE RÉUSSITE :

Commencer par l'accompagnement d'un projet concret avec de fortes chances d'aboutir afin d'avoir un premier retour d'expérience positif qui provoquera un effet d'entraînement

Avoir le soutien des acteurs locaux

Créer un noyau dur d'acteurs convaincus pour le lancement des projets

POINTS DE VIGILANCE :

Le développement d'un projet est une démarche qui prend du temps, ce qui peut engendrer un découragement en cas de manque de visibilité sur l'aboutissement du projet

Eviter la précipitation : l'accompagnement doit être réalisé étape par étape par des spécialistes de l'innovation.

DU CÔTÉ DE CHEZ NOUS

Incubateur INIZIA :

La mission principale de l'Incubateur de Corse est de mettre à disposition de porteurs de projet les compétences et les outils indispensables au succès et à la croissance d'une entreprise innovante : coaching, expertise technico-économique, études de faisabilité, conseils en P.I., accès à un large réseau de compétences, hébergement de porteurs de projet innovants sur deux sites à Ajaccio et à Bastia, ...



RETOURS D'EXPÉRIENCE

DÉMARCHES SIMILAIRES :

Pôle IAR – Champagne-Ardenne :

Pôle de compétitivité lié à la bioéconomie

<http://www.iar-pole.com/>

Matikem :

Pôle de compétitivité national dédié aux matériaux, à la chimie et à la chimie verte

<http://matikem.matikem.com/>

AUTRES TYPES D'ACTIONS (DU SECTEUR) :

CCI Ile-de-France :

Programme d'accompagnement d'entreprises en matière de prévention, de gestion et de valorisation des déchets des activités économiques

<http://www.cci-paris-idf.fr/informations-territoriales/ile-de-france/recyter-programme-recyclage-dechets-pme-iledefrance-ile-de-france>

POUR EN SAVOIR SUR CETTE ACTION

Retrouver le détail des informations utiles :

<http://www.cci28.fr/rbr/169/1552>



CONTACT

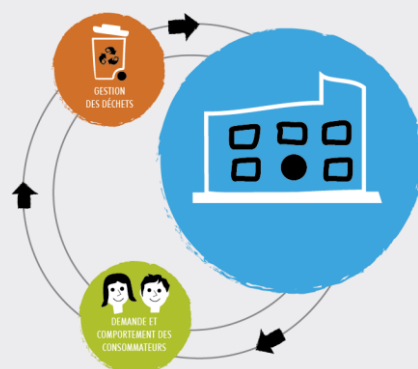
Thierry PAYOT

Responsable Pôle Innovation – CEEI Chartres

tpayot@cci28.fr



Cette fiche fait partie du recueil de fiches : « Guide de bonnes pratiques en économie circulaire » et est téléchargeable sur les sites OEC et ADEME CORSE



ÉCO-CONCEPTION

EcoproDDuire : Accompagnement à l'éco-conception

FICHE
D'IDENTITÉ

- CCI Mayenne
Chambre consulaire
- Périmètre : Département de la Mayenne
- Public cible : Entreprises
- Date de lancement : 2015 – action pérenne



ENJEUX AUTOUR DE CETTE PRATIQUE



Aider les entreprises à assimiler les nouvelles exigences de l'éco-conception



Identifier et limiter les impacts d'un produit sur l'environnement



FORMATION DES ENTREPRISES A L'ÉCO-CONCEPTION

OBJECTIFS :

Réduire les impacts des produits sur l'environnement

COÛTS :

Formation des entreprises

ACTEURS À MOBILISER :

Référent entreprise ;
prestataire de formation ;
ADEME

DESCRIPTION DE L'ACTION

OBJECTIF DE LA DÉMARCHE :

EcoproDDuire 53 est une opération collective initiée par la CCI de la Mayenne, et soutenue par l'ADEME, le Région Pays de la Loire et le Conseil Départemental. Cette opération a permis à huit entreprises mayennaises de développer l'éco-conception au sein de leurs structures, en leur donnant les outils théoriques et managériaux afin d'ancrer cette vision au cœur de leur activité.

ÉTAPES DE MISE EN PLACE DE L'ACTION :

Le cabinet d'ingénierie environnementale LABELIA Conseil Environnement a été sélectionné par appel d'offres par la CCI de la Mayenne pour accompagner les entreprises. Il accompagne les entreprises dans la réduction de leur impact environnemental par des études et des plans d'action. Ces actions débouchent sur des économies environnementales et budgétaires. L'accompagnement proposé comprend 9,5 jours d'accompagnement de l'entreprise, étalés sur une durée de 10 mois, dont :

- ½ journée de diagnostic pour identifier la cible et définir le projet d'éco-conception
- 2 journées de formation générale sur l'éco-conception dans les locaux de la CCI
- 6 journées d'accompagnement, en alternant accompagnement individuel de l'entreprise et journées d'accompagnement collectif
- 1 journée dédiée à l'éco-communication pour mettre en valeur le produit éco-conçu

La démarche est la suivante :

- Former un pilote « éco conception » au sein de l'entreprise
- Optimiser l'empreinte environnementale des produits (différenciation)
- Limiter les besoins en ressources énergétiques des produits
- Promouvoir l'image responsable de l'entreprise
- Valoriser le produit

En ce sens, l'éco-conception est la prise en compte de l'ensemble des impacts environnementaux d'un produit/service lors de son cycle de vie (fabrication, utilisation, fin de vie...)

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES NÉCESSAIRES :

- Formation des entreprises à l'éco-conception (peut être réalisée par un prestataire)
- Accompagnement collectif et individuel

RÉSULTATS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS OBTENUS :

- 8 entreprises accompagnées en Mayenne, qui ont toutes mis en application les projets élaborés lors de l'accompagnement
- Un accompagnement apprécié par les entreprises
- Une démarche qui va être poursuivie dans les années à venir en partenariat avec la CCI régionale

REPRODUCTIBILITÉ DE L'ACTION EN CORSE



PORTEUR DE PROJET POTENTIEL :

Association
Institutionnel (ADEME, CCI)

FACTEURS DE RÉUSSITE :

L'alternance entre les journées d'accompagnement individuel et l'accompagnement collectif a été très appréciée des entreprises

Un accompagnement sur la base du volontariat, ce qui permet d'avoir des participants motivés

L'implication des participants est essentielle pour la poursuite de la démarche après l'accompagnement car la mise en place pérenne du projet nécessite un investissement de l'entreprise dans la durée (temps passé, moyens humains et techniques)

POINTS DE VIGILANCE :

Un groupe d'entreprises qui peut être très hétérogène, tant au niveau de la taille des structures que des domaines d'activité, qu'il faut prendre en compte afin que chacun se sente concerné

Des difficultés dans la prospection d'entreprises : la majorité d'entre-elles ne se sentent pas concernées par l'éco-conception car elles ont l'impression de ne pas agir sur le processus de production



RETOURS D'EXPÉRIENCE

DÉMARCHES SIMILAIRES :

CCIR Alsace :

Dans le cadre de l'initiative régionale ACTENA (ACTION Environnement Alsace), la CCIR Alsace aide les entreprises alsaciennes dans leur démarche d'éco-conception.
<http://www.actena.info/thematiques/eco-conception/>

CCI des Landes (40) :

La CCI des Landes pilote une opération régionale d'éco-conception : sensibilisation, pré-diagnostic et accompagnement individuel ou collectif des entreprises
<http://landes.cci.fr/donnez-longueur-avance-votre-entreprise-eco-conception>

CCIR Auvergne :

La CCIR Auvergne propose un accompagnement éco-conception information/sensibilisation, état des lieux éco-conception, accompagnement de projets, séances de créativité selon la méthode « ecoASIT ».
https://www.lyon-metropole.cci.fr/jcms/prestations/accompagnement-a-l-eco-conception-p_3514740.html

AUTRES TYPES D'ACTIONS (DU SECTEUR) :

CCIR Alsace :

Le Trophée éco-conception Alsace récompense une entreprise alsacienne pour sa démarche d'éco-conception. A la clé pour l'entreprise gagnante, notamment : une évaluation AFAQ Eco-conception financée par l'ADEME, une médiatisation régionale, nationale et une adhésion au Pôle de compétitivité Fibres.
<http://www.alsace-eurometropole.cci.fr/prestations/trophee-eco-conception-alsace>

Action Pin (40) :

Mise en place d'une démarche globale d'éco-conception des produits (démarche site, utilisation...)
<http://bordeauxgironde.cci.fr/content/download/17790/166590/file/>

POUR EN SAVOIR SUR CETTE ACTION

Retrouver le détail des informations utiles :

<http://www.mayenne.cci.fr/ecoprodduire-53>



CONTACT

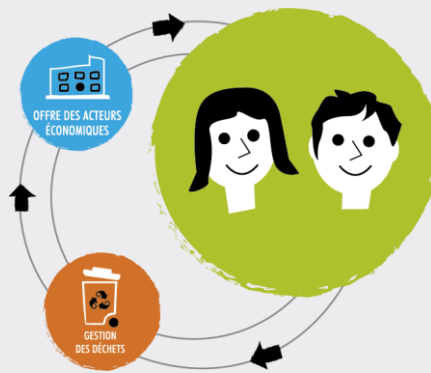
Samuel FAIRIER

samuel.fairier@mayenne.cci.fr

02 43 49 50 09



Cette fiche fait partie du recueil de fiches : « Guide de bonnes pratiques en économie circulaire » et est téléchargeable sur les sites OEC et ADEME CORSE



ALLONGEMENT DE
LA DURÉE D'USAGE

Valorisation de vieux vélos

FICHE
D'IDENTITÉ

- **Guidoline**
Association
- **Périmètre** : Métropole de Rouen
- **Public cible** : Particuliers
- **Date de lancement** : 2010 - action pérenne



ENJEUX AUTOUR DE CETTE PRATIQUE



Réutilisation de vélos destinés à être jetés



Atelier pour réparer et apprendre à réparer son vélo afin de prolonger sa durée d'usage



Vente de vélos d'occasion et fourniture d'un stock de pièces détachées pour la réparation



RÉPARATION DE VÉLOS POUR ÉVITER QU'ILS NE SOIENT JETÉS

OBJECTIFS :

Réutiliser, réparer et apprendre à réparer les vélos

COÛTS :

Location du local de réparation ;
emploi des salariés

ACTEURS À MOBILISER :

Permanents ; réseau de bénévoles

DESCRIPTION DE L'ACTION

OBJECTIF DE LA DÉMARCHE :

Guidoline récupère en déchetterie et sous forme de don des vélos pour les valoriser et éviter qu'ils soient jetés. Ces vélos sont soit démontés pour constituer un stock de pièces d'occasion, soit remis en état et révisés par les permanents pour être vendus.

ÉTAPES DE MISE EN PLACE DE L'ACTION :

- Création de l'association en 2010 par 3 passionnés de vélo
- Réponse à un appel à projets de l'économie sociale et solidaire en 2012, permettant à l'association de déménager dans des locaux plus grands. Le changement de locaux a eu un impact fort sur les adhésions qui sont passées de 600 à 1200 en un an. A l'origine, l'atelier de réparation était ouvert 6 jours par semaine, mais l'association a choisi de restreindre l'ouverture à 5 jours par semaine afin de pouvoir réaliser des animations. L'atelier de réparation est tenu par les salariés de l'association ou par des bénévoles, qui réalisent des permanences.

L'association est financée par la participation demandée aux adhérents, la réalisation d'animations (écoles, Rouen Métropole, entreprises...) et des subventions (représentant moins de 2 % du financement).



MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES NÉCESSAIRES :

- 1 salarié à temps plein + 1 salarié à mi-temps
- Local de 200 m² avec 6 pieds d'atelier

RÉSULTATS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS OBTENUS :

- Plus de 5000 adhérents en 2018
- Une fréquentation journalière de 20 à 50 personnes

REPRODUCTIBILITÉ DE L'ACTION EN CORSE



PORTEUR DE PROJET POTENTIEL :

Association
Acteurs de l'ESS

FACTEURS DE RÉUSSITE :

L'atelier de réparation est combiné avec un café associatif, ce qui permet d'attirer le public

L'implication des bénévoles est essentielle pour la réussite du projet, c'est pourquoi il est important de les remercier par l'organisation d'événements dédiés

POINTS DE VIGILANCE :

Il est important que l'activité de réparation de vélos ne soit pas uniquement vue comme un service rendu à l'utilisateur : il nécessite une participation active des adhérents

DU CÔTÉ DE CHEZ NOUS

Attelu Mubulità

Garage en libre-service, accessible à tous dans lequel vous pouvez faire vous-même vos réparations en bénéficiant des conseils d'un professionnel

<http://www.garagesolidaire-corse.com/pages/garage-solidaire/test-accueil-garage.html>

Recyclerie Créative

Lieu labellisé « repair café » et un « maket-space » équipé de matériel professionnel ou les particuliers et les artisans peuvent se côtoyer pour apprendre et échanger dans le cadre d'ateliers créatifs

<http://www.garagesolidaire-corse.com/pages/attellu-d-eco-creazione.html>



RETOURS D'EXPÉRIENCE

DÉMARCHES SIMILAIRES :

Tous Deux Roues (63) :

Atelier associatif d'auto-réparation de vélos
<http://www.unguidondanslatete.fr/>

Smictom Plaine Dijonnaise (21) :

5 ateliers pour apprendre à entretenir et réparer son vélo, effectuer un contrôle technique ou se débarrasser d'un vieux vélo
<http://larustine.org/Ateliers-mobiles-dans-la-Plaine-Dijonnaise>

Maison du vélo de Caen (14) :

Organisation d'ateliers recyclage dédiés au vélo
<http://www.maisonduverlocaen.fr/>

AUTRES TYPES D' ACTIONS (DU SECTEUR) :

Répar'acteurs :

Réseau d'artisans réparateurs
<http://www.reparateurs-occitanie.fr/fr/>

Repair Café :

Ateliers de réparation collaboratifs gratuits et ouverts à tous
<https://repaircafe.org/fr/>

POUR EN SAVOIR SUR CETTE ACTION

Retrouver le détail des informations utiles :

<https://neci.normandie.fr/initiatives/valorisation-de-vieux-velos>

<http://www.guidoline.com/>



CONTACT

Guidoline

contact@guidoline.com



Cette fiche fait partie du recueil de fiches : « Guide de bonnes pratiques en économie circulaire » et est téléchargeable sur les sites OEC et ADEME CORSE



APPROVISIONNEMENT
DURABLE

CONSOMMATION
RESPONSABLE

Les Saveurs du Grand Parc : démarche de circuit court entre les acteurs du Grand Parc Miribel Jonage

FICHE
D'IDENTITÉ

- **Grand Parc Miribel Jonage (Agglomération Lyonnaise)**
Parc métropolitain de 2 200 hectares géré par un syndicat mixte (16 collectivités adhérentes)
- **Périmètre** : 100 km autour du parc
- **Public cible** : Producteurs – distributeurs – restaurateurs – particuliers



ENJEUX AUTOUR DE CETTE PRATIQUE



Renforcer l'attractivité d'un territoire



Encourager la production et la consommation locales



Promouvoir l'agriculture biologique et raisonnée



DÉMARCHE DE PROMOTION DE LA PRODUCTION ET DE LA CONSOMMATION LOCALES À TRAVERS UN LABEL ET UNE CHARTE QUALITÉ

OBJECTIFS :

Développer un circuit court et l'agriculture biologique

COÛTS :

Organisation d'un atelier de travail ; frais de communication

ACTEURS À MOBILISER :

Collectivités territoriales ; producteurs et distributeurs locaux

DESCRIPTION DE L'ACTION

OBJECTIF DE LA DÉMARCHE :

Créer un réseau de production et de consommation locales en circuit court tout en renforçant l'attractivité du territoire, à grâce à la création d'un label et d'une marque « Saveurs du Grand Parc ».

ÉTAPES DE MISE EN PLACE DE L'ACTION :

Le projet « Saveurs du Grand Parc » s'inscrit dans la stratégie Grand Parc 2030, qui fixe les grandes orientations du Grand Parc Miribel Jonage. L'axe 4 a pour objectif de « Promouvoir et cultiver le capital santé » : le Grand Parc se positionne comme un acteur de l'éducation à l'alimentation, notamment à travers sa marque et son label « Saveurs du Grand Parc ». Le projet fait partie du Programme européen FP7 Hercules, qui cherche à développer l'aménagement durable de six territoires à travers la valorisation des savoir-faire locaux.

Les activités agricoles occupent environ 25 % du territoire du Grand Parc (ancrage céréaliier important) : le projet « Saveurs du Grand Parc » cherche à mettre en valeur les producteurs installés sur le site et à développer localement leurs débouchés, tout en privilégiant une agriculture protectrice de l'environnement et des ressources.

- Mise en place d'une charte qualité pour les producteurs et les distributeurs avec 4 objectifs : ancrage au territoire (siège social de l'exploitation ou lieu de conditionnement à moins de 100 km du Grand Parc, distribution en priorité dans et autour du Grand Parc), protection de l'environnement (préserver l'eau potable et la biodiversité, agriculture biologique ou raisonnée), relocalisation de l'économie (suppression des intermédiaires et garantie de prix abordables), valorisation du lien entre producteur et consommateur - <https://www.grand-parc.fr/pdf/qui-sommes-nous/les-saveurs-charte-qualite.pdf>
- Organisation d'une demi-journée de travail avec les élus et les parties prenantes (producteurs et distributeurs) pour réfléchir aux orientations stratégiques du projet et discuter des opportunités et freins éventuels
- Deux tables rondes (mettre en adéquation l'offre et la demande et les outils de promotion d'un circuit court) : le porteur de projet s'est appuyé sur des consultants d'un bureau d'études pour l'organisation des ateliers
- Développement d'une marque et d'un label « Saveurs du Grand Parc pour les signataires de la Chartes Qualité (producteurs et distributeurs) :
- Les producteurs et les distributeurs s'engagent à réduire leurs emballages et à privilégier l'utilisation de matériaux recyclables pour les produits labellisés



- Pour respecter la logique de circuit court, ces produits doivent être commercialisés en priorité lors d'évènements organisés par le Grand Parc et dans les boutiques et restaurants implantés dans le parc, ou en vente directe par le producteur ou le distributeur labellisé
- Campagne de communication pour promouvoir les produits : présentation de la démarche, des producteurs et distributeurs sur le site internet du Grand Parc, création de supports (affiches et dépliants)
- Organisation régulière d'évènements de valorisation de l'alimentation durable et local : « Destination Nature », la Fête de l'Automne, salons...

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES NÉCESSAIRES :

- Moyens humains (2 consultants) pour l'organisation de la journée d'échange entre acteurs
- Suivi du projet par un technicien agriculture-environnement de la société de gestion du parc
- Coût de communication autour de la marque (affichage, publications sur le site internet)

PARTENAIRES MOBILISÉS :

- SEGAPAL (société publique de gestion du site) et SYMALIM (syndicat propriétaire du Grand Parc)
- Bureau d'étude Alticime pour l'accompagnement à la définition de la stratégie du projet « Saveurs du Grand Parc »
- Collectivités territoriales adhérentes du SYMALIM
- Producteurs locaux
- Distributeurs locaux (points de vente et établissements de restauration)



PORTEUR DE PROJET POTENTIEL :

Ce type de projet peut être porté par une collectivité territoriale ou une structure publique en charge de la gestion d'un parc ayant une activité de production agricole. La réflexion sur un label dédié à l'alimentation local peut être engagée dans le cadre d'une démarche plus globale sur un Projet Alimentaire Territorial (PAT).

FACTEURS DE RÉUSSITE :

L'organisation d'un atelier de travail avec les élus et les producteurs du territoire permet de construire une stratégie pour le développement de la « marque » territoire, en abordant en amont les opportunités et les freins éventuels à la démarche. Une communication importante doit être menée autour de la démarche pour assurer des débouchés aux producteurs engagés dans la démarche, par exemple à travers l'organisation d'événements festifs sur le thème de l'alimentation.

POINTS DE VIGILANCE :

Le porteur du projet devra effectuer un suivi régulier des parties prenantes (producteurs et distributeurs) pour garantir le respect de la charte et s'assurer que les produits sont prioritairement commercialisés localement sur le territoire.

POUR EN SAVOIR SUR CETTE ACTION

Retrouver le détail des informations utiles :

Site internet : <https://www.grand-parc.fr/les-saveurs-du-grand-parc/produits-saveurs-grand-parc>

Présentation de la démarche :

<https://www.eclaira.org/initiative/h/les-saveurs-du-grand-parc.html>



CONTACT

Grand Parc Miribel Jonage

info@grandparc.fr

04 78 80 56 20

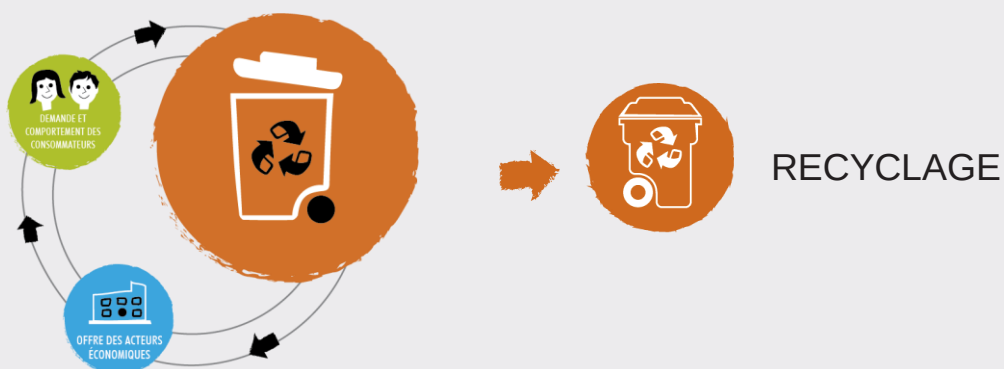


RETOURS D'EXPÉRIENCE

AUTRES TYPES D' ACTIONS (DU SECTEUR) :

Syndicat mixte du Pays du Mans :

Charte « Qualité-Proximité Nos priorités »
pour la développer la commercialisation
de produits agricoles locaux à
destination de la restauration hors
domicile
<http://www.qualite-proximite.com/>



Gestion mutualisée de palettes de bois

FICHE D'IDENTITÉ

- **CCI Troyes et Aube**
Chambre consulaire
- **Périmètre** : Environ 40 entreprises des Zones Industrielles du Grand Troyes concernées par le dispositif
- **Public cible** : PME/TPE produisant un petit volume de palettes de bois
- **Date de lancement** : 2004 – action pérenne



ENJEUX AUTOUR DE CETTE PRATIQUE



Réparation ou réutilisation des palettes de bois



Gain économique par rapport à la mise en décharge



Création d'emplois pour la valorisation de palettes



RAMASSAGE MUTUALISÉ DES PALETTES DE BOIS

OBJECTIFS :

Valoriser les palettes de bois

COÛTS :

Prestation gratuite pour les entreprises : le prestataire de collecte se rémunère grâce à la revente des palettes. Les entreprises peuvent être rémunérées par le prestataire pour la collecte de certains types de palettes.

ACTEURS À MOBILISER :

Agents du service voirie et du service marchés ; entreprises de BTP et de recyclage

DESCRIPTION DE L'ACTION

OBJECTIF DE LA DÉMARCHE :

Mettre en place un système de collecte mutualisée des palettes de bois pour des entreprises produisant de petits volumes de palettes.

ÉTAPES DE MISE EN PLACE DE L'ACTION :

- Identification des entreprises susceptibles d'être intéressées par la mise en place d'une collecte séparée des palettes
- Rencontre de différents prestataires pour la collecte et la valorisation des palettes
- Passage d'une convention entre la CCI et le prestataire afin d'encadrer le dispositif :
 - Collecte des palettes 6 fois dans l'année, à raison de 2 jours de collecte tous les 2 mois
 - Fourniture d'un calendrier de collecte par le prestataire
 - Le ramassage n'est pas systématique chez toutes les entreprises : les petites entreprises n'ayant pas une production régulière sont invitées à contacter le prestataire en cas de palettes à collecter
 - Les palettes destinées à la collecte doivent être en bon état (maximum 3 points cassés)

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES NÉCESSAIRES :

- Définition du dispositif
- Rencontre et choix du prestataire

Formulaire d'inscription

Nom :

Prénom :

Entreprise :

Je souhaite m'inscrire à la collecte des palettes (obligatoire)

- ☐ Oui
☐ Non

En vertu de la loi "Informatique et Libertés" du 06/01/78, j'autorise la CCI de Troyes et de l'Aube à exploiter et à échanger tout ou partie des informations ci-dessus énumérées. Pour tous droits d'accès, de rectification et d'opposition, vous pouvez écrire à la CCI de Troyes et de l'Aube, 1 boulevard Charles Ballez, CS 60706, 10001 Troyes Cedex

Valider

RÉSULTATS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS OBTENUS :

- Une dizaine d'entreprises initialement concernées par le dispositif, une quarantaine actuellement
- Le prestataire n'effectue pas de suivi quantitatif des palettes collectées



REPRODUCTIBILITÉ DE L'ACTION EN CORSE



PORTEUR DE PROJET POTENTIEL :

Associations d'entreprises
Institutionnels (CCI, collectivité territoriale)

FACTEURS DE RÉUSSITE :

La gratuité du dispositif de collecte est importante pour les petites entreprises, qui trouvent d'autres issues pour leurs déchets en cas de facturation forfaitaire. La communication autour du dispositif est nécessaire pour le développement du dispositif.

POINTS DE VIGILANCE :

La collecte est restreinte aux entreprises regroupées au sein de zones industrielles afin d'optimiser les circuits de collecte. Très peu de prestataires sont en mesure de répondre à la demande, d'autant plus que les volumes à collecter sont variables et difficiles à estimer.



RETOURS D'EXPÉRIENCE

DÉMARCHES SIMILAIRES :

Burban Palettes Recyclage S.A. (94) :

Collecte de 500-600 palettes par mois pour valorisation par recyclage ou par valorisation énergétique

<http://www.burban-palettes.com/accueil.html>

Eco Micro (33) :

Récupération de palettes en bois auprès d'une entreprise voisine pour stocker des big bags remplis de matières électroniques qui sont ensuite envoyés au recyclage

<https://www.economiecirculaire.org/initiative/h/synergie-inter-entreprises-reemploi-de-palettes-bois-et-big-bags.html>

AUTRES TYPES D' ACTIONS (DU SECTEUR) :

Bois & Cie (31) :

Collecte de rebuts de bois industriels et du bâtiment auprès d'entreprises locales et les valorise, en les réemployant comme matière première pour différentes réalisations

<http://www.bois-et-cie.asso.fr/>

POUR EN SAVOIR SUR CETTE ACTION

Retrouver le détail des informations utiles :

http://www.cci.fr/documents/11000/7978403/100actions_economie-circulaire_CCI_oct2014.pdf (page 18)

http://www.troyes.cci.fr/developpement-de-votre-entreprise/environnement-securite/dechets-article208.html?var_recherche=palettes



CONTACT

Stéphanie PAGE

stephanie.page@troyes.cci.fr

03 25 43 70 26



Cette fiche fait partie du recueil de fiches : « Guide de bonnes pratiques en économie circulaire » et est téléchargeable sur les sites OEC et ADEME CORSE

